

## SOMMAIRE

|                                                                                                                                                                  |     |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| <b>Editorial:</b> Vœux et... finances .....                                                                                                                      | 1   |
| <b>Articles:</b>                                                                                                                                                 |     |
| P. Sirven: Kigali: étude de croissance urbaine ...                                                                                                               | 2   |
| M. Kamurase: Les maisons économiques de Nya-<br>mirambo .....                                                                                                    | 20  |
| G. Vanneste: Le Village Pilote Rango .....                                                                                                                       | 27  |
| <b>Actualités rwandaises</b>                                                                                                                                     |     |
| Dossier: TRAFIPRO: Entre hier et aujourd'hui ...                                                                                                                 | 31  |
| <b>Dans l'Eglise au Rwanda</b>                                                                                                                                   |     |
| G.M. Dion: Un évangile œcuménique .....                                                                                                                          | 58  |
| J. Van Burselaar: Chez les Presbytériens du Rwan-<br>da .....                                                                                                    | 75  |
| G. Musy: Le demi-centenaire des Sacurs Bernar-<br>dines .....                                                                                                    | 81  |
| <b>A travers livres et revues</b>                                                                                                                                |     |
| Inyota y'umugi — Bingo en ville — Des vivres<br>ou du thé? — Un Père Blanc à Ijwi — Le bul-<br>letin IWACU — Ibirali by'insigamigani — Iwa-<br>cu i Mahoro ..... | 89  |
| <b>Courrier des lecteurs</b>                                                                                                                                     |     |
| Remise-surprise — Ah les vaches! — Pour mieux<br>comprendre Marc ELA — Lettre à ceux qui sont<br>partis .....                                                    | 104 |

# DIALOGUE

DIALOGUE N° 95  
Novembre-Déc. 1982

## Editorial

### VOEUX ET ... FINANCES

Ce numéro est le dernier de l'année. DIALOGUE présente à ses amis et lecteurs ses vœux les plus chaleureux pour 1983. Que le Rwanda ait suffisamment de courage civique pour affronter le quotidien et d'imagination généreuse pour faire face à l'imprévu.

L'année qui s'achève a permis à DIALOGUE de bien assise ses assises. Une association reconnue par la loi du pays préside désormais à ses destinées. Par ailleurs, le nombre des lecteurs a sensiblement augmenté. Le tirage, après avoir longtemps plafonné autour des 800 exemplaires, atteint la cote des 1.200! Nous devons ces résultats encourageants à nos amis de près et de loin qui nous lisent, nous écrivent et nous soutiennent de leurs conseils et aussi de leurs dons.

Ils comprendront sans peine ce qui suit. Pour faire face à la hausse des prix, DIALOGUE doit réajuster ses tarifs. Le prix de l'abonnement ne couvrant plus les frais d'imprimerie (sans parler des autres dépenses), il est désormais porté à 800 FRW pour les six numéros annuels. Nous regretterions que cette mesure dût nous priver de quelques abonnés. Sauf avis de leur part, nous continuerons d'expédier la revue à nos abonnés des Économats Géométriques en leur facturant le nouveau tarif. Quant aux autres, nous attendons qu'ils renouvellent leur abonnement.

Ces ajustements financiers vont permettre à DIALOGUE de poursuivre son objectif : offrir une tribune d'échange la plus vaste possible dans un espace de liberté que l'on souhaite toujours plus grand.

Profitez-en et faites-en profiter vos amis.

DIALOGUE

Paraît tous les deux mois. Aborde tous les problèmes de la vie au Rwanda dans une perspective chrétienne.

**Abonnements:** Rwanda: Un an: 800 fr. rwandais / Étudiant 600 fr.  
Banque Commerciale du Rwanda n° 3778/92 Kigali  
ou par mandat-poste Dialogue B.P. 572 Kigali  
ou par un Economat Général.

**Etranger:** Un an: 1000 fr. belges ou 50 Fr. suisses  
CCP 000-0031366-35 Abbé J. Masson, Bruxelles,  
CCP 17-2941, R. Aebischer, Fribourg / Suisse

On peut aussi souscrire un abonnement chez le Père Louis PIEN à Gemeca (Procure de Kigali).

En vente: à la Librairie Caritas, à Kigali,  
à la Librairie Universitaire, Butare

**Adresser la correspondance:**  
Rédaction et Abonnements « Dialogue » B.P. 572 Kigali

IMPRIMERIE DE KAGARI

## KIGALI : ETUDE DE CROISSANCE URBAINE

*L'article qui suit est signé Pierre STRVEN. Ce nom n'est pas inconnu au Rwanda. Pendant plusieurs années, M. STRVEN a enseigné la géographie à l'UNR (Campus de Butare). Il a collaboré à la rédaction de l'ATLAS du Rwanda et il est l'auteur de nombreux travaux de recherche sur notre pays. DIALOGUE le remercie d'avoir permis à ses lecteurs de prendre connaissance de cet article déjà publié en France dans une revue très spécialisée : Recherches sur les hautes terres d'Afrique centrale. Travaux et documents de géographie tropicale. Mars 1981.*

Kigali, situé au centre du Rwanda, près de la confluence de la Nyabugogo et de la Nyabarongo se développe sur un site accidenté, caractéristique du relief des hautes terres de la zone interlacustre.

La future capitale du Rwanda s'est en effet d'abord installée sur la colline de Nyarugenge à 1550 m d'altitude, dominée par trois ensembles montagneux : le mont Kigali à l'ouest, qui culmine à 1858 m, et a donné son nom à la ville; le mont Nyarurama au sud, et le mont Jari au nord-ouest. Ces montagnes forment une barrière à l'extension urbaine dans ces directions, mais constituent en contrepartie une protection naturelle contre les vents; leur présence pose en outre de graves problèmes et notamment celui des communications de la ville vers l'ouest, qui se font uniquement par l'étroite vallée de la Nyabugogo.

Les collines dominant de 100 à 200 m des vallées à fond plat, de 100 à 400 m de largeur. Elles sont

drainées par des ruisseaux à faible pente démesurément grossis par les eaux de ruissellement pendant la saison des pluies et occupées par des marécages ou des cultures temporaires; une seule vallée est en voie d'aménagement: la Rugenge-Ruganwa, transformée en partie en parc industriel).

Si les vallées sont une difficulté supplémentaire pour l'aménagement urbain, elles représentent peu de chose, en temps normal, en ce qui concerne l'apport d'eau. La seule rivière importante est la Nyabugogo, exutoire du lac Muhazi et affluent de la Nyabarongo, dont les marais au nord limitent le grand Kigali.

Depuis le site initial de Nyarugenge, l'agglomération s'est développée vers l'est et vers le sud. La commune urbaine est divisée en 13 secteurs administratifs. Toutefois au début de 1979, a été créée une circonscription urbaine qui débordait ces limites et englobe les secteurs Remera, Kagugu, Gisozi, Kicukiro et Kagarama. La commune urbaine a une superficie de 45 km<sup>2</sup>, alors que la circonscription urbaine atteint 115 km<sup>2</sup>.

L'urbanisation du site de Kigali pose de nombreux problèmes : les vallées et les pentes de plus de 20 % sont difficilement constructibles, l'aménagement des pentes de 15 à 20 % étant déjà onéreux. Par ces contraintes le site utile de la capitale est réduit de près de moitié. Les inconvénients du site sont compensés par la situation au centre du pays Malgré cette situation très favorable, on a dû attendre l'indépendance pour que Kigali se développe. Nous allons essayer de suivre ce développement depuis la création de la ville jusqu'à nos jours.

## I. LA CROISSANCE SPATIALE

### A. La période allemande

En 1907, le district du Ruanda-Urundi est divisé en deux Résidences par l'autorité allemande. Usumbura demeure le chef-lieu de Résidence de l'Urundi, et Kigali est créé pour l'installation du résident du Ruanda. L'emplacement de la nouvelle capitale administrative est choisi par le docteur KANDT qui, en 1908, devient le premier Résident.

A cette époque, partout règne l'habitat dispersé, à l'exception toutefois des postes militaires allemands, des hameaux missionnaires et de la capitale royale que le roi Musinga a fixé à Nyanza, vaste campement comprenant un nombre important de cases, où logaient plusieurs centaines de personnes qui entouraient le kraal royal.

Par opposition aux postes militaires qui se situent à la périphérie du territoire, la Résidence s'établit au centre du pays afin d'en faciliter l'administration. Elle devait être reliée à l'océan Indien par la voie fluviale de la Nyabarongo rendue navigable, et par le chemin de fer dont le terminus se serait situé aux chutes de la Rusumo sur l'Akagera. Malheureusement la première guerre mondiale empêchera la réalisation de ce projet. Indépendamment de cela, Kigali va devenir grâce à sa situation, la place économique la plus importante du Ruanda et de l'Urundi. Voici d'ailleurs comment le chanoine de Lacger nous relate la création et les fonctions de Kigali :

"Promu aux derniers jours de 1907, Kandt avait à déterminer le lieu de sa résidence, appelée à devenir une capitale, un centre commercial, la première en date des villes du Ruanda. L'affaire était d'importance. Il se prononça pour le milieu géographique du quadrilatère que dessinait le pays, pour le point de croisement des diagonales joignant des sommets sur la carte.

Ce point tombait au Bwanacyambwe dans le voisinage de la butte de Kigali, haute de 1770 m, où se voit encore le bouquet de sycomores d'un ancien campement royal qui garde le souvenir de la défaite des pirates banyoro. Il s'installa non sur le faite à Mwulire, mais à ses pieds, à 1650 m, près des hailliers historiques de Muhima, sur le plateau de Nyarugenge, qu'il rebaptisa, lui conférant le nom de la butte.

L'air est salubre, le terroir moyennement fertile et colonisé, le panorama étendu. Dans les bas coule une eau de source, saine et abondante, auprès d'une rivière, la Nyabarongo. Au confluent, à sept kilomètres de là, se trouve le passage le plus fréquenté du fleuve, celui que pratiquèrent Goetzen et le duc de Mecklembourg, sur la voie internationale qui relie Usumbura au Congo belge et à l'Uganda britannique. Kigali, en communication directe avec Kabgayi et au-delà de Nyanza, tendait la main vers Bukoba ; et encore vers la pointe du Gisaka, où devait aboutir le rail, branché à Tabora sur le Centralbahn Océan-Tanganyika. Grâce au service de batellerie à établir sur le fleuve, Kigali serait aisément accessible aux marchandises lourdes arrivées de la côte. Sa position géographique n'était donc pas malheureuse ; elle fit passer sur les objections que son choix soulevait par ailleurs.

Le résident impérial construit sur le rebord occidental du plateau pour la défense de la future ville un fortin, le Boma, d'où la vue plongeait dans la vallée, et à côté, un bungalow pour sa propre habitation. Il planta des arbres et traça le plan d'une cité. Il pourvut son chef-lieu de bureaux pour les affaires qui montaient à la Résidence, d'une caserne et d'une maison d'école.

Kigali devint le principal comptoir du Ruanda, attiré surtout par les caravanes venues de Bukoba. Des mercantis arabes, indiens, goans, qui dès 1901, avaient apparus à Nyanza, s'y transportèrent. Une firme autrichienne, la Old-East Africa Trading y créa une succursale, dont le gérant en 1914 était un français(1) "

En 1914, outre l'East Africa Trading, sont installées d'autres firmes d'import-export, la Sociata Italiana Colonide, la firme Max Klein de Marseille, et surtout l'Internationale Handelsgesellschaft qui avait créé, parallèlement à son commerce, un établissement de traitement des peaux. Dès 1909, la firme grecque Papazoglakis et Angelopoulos de Kissegnies avait une succursale. Depuis 1910, une dizaine de filiales de firmes arabes ou asiatiques s'étaient installées. Nous citerons la plus importante, la succursale de la firme Abdallah Kimji de Bukoba dirigée par 4 indiens et employant 126 Swahili (2).

En 1916, la population totale devait être de l'ordre de 600 ou 700 personnes, dont 400 employés de commerce qui circulaient dans tout le pays pour acheter les peaux de bovins et de caprins. Ces employés comprenaient 6 Européens, une soixantaine d'Asiatiques (Arabes, Indiens, Pakistanais) et environ 350 Swahili. En plus de ces commerçants, il y avait quelques *askari* (3), des employés de maisons, des manoeuvres et l'administration allemande.

Situé sur la route des caravanes qui venant de l'Ouest allaient vers Bukoba, port sur le lac Victoria, Kigali drainait toutes les peaux du Ruanda et de l'Urundi. Parallèlement à ce commerce, plusieurs pistes cyclables, anciens sentiers piétonniers, et une route de 7 km reliant la capitale au confluent de la Nyabugogo-Nyabarongo, étaient aménagées.

#### B. La période belge

Si sous le mandat et ensuite la tutelle belge, Kigali demeure le chef-lieu du Ruanda, les activités commerciales vont périlliciter, les courants commerciaux s'orientant vers Bukavu et surtout Usumbura. En outre l'administration belge n'a pas une politique urbaine saine. Les migrations vers les villes sont très constantes, et l'impôt de capitation y est deux à trois fois plus élevé que dans la campagne environnante. Dans ces conditions, il n'est pas étonnant qu'à la

fin du mandat belge, en 1945, Kigali ait seulement triplé sa population de 1916. Durant cette période, elle s'étend sur le sommet de la colline de Nyarugenge et vers le sud où le camp swahili, qui forme le quartier Biryogo, se développe, séparé de la ville européenne par le camp militaire.

En 1951, l'administration décide de créer un quartier pour les fonctionnaires rwandais : c'est le centre "extra-coutumier" de Nyamirambo, qui vers le nord fait suite au quartier Biryogo. Il s'agit d'un village-rue, à l'habitat peu dense, qui occupe une partie de la colline de Nyamirambo, d'altitude semblable à celle de Nyarugenge et reliée à cette dernière par un léger enselement. Malgré cela, à l'Indépendance, Kigali atteignait à peine 5000 habitants. Ce faible développement se reflète dans le taux d'urbanisation du pays (1,5 % en 1962) qui s'explique par la tradition de l'habitat dispersé, par l'action missionnaire qui considère le milieu urbain comme un lieu de perte et, comme nous l'avons dit, par la politique de la Belgique.

#### C. Indépendance

La bourgade de Kigali promue au rang de capitale le 1er juillet 1962 n'a pas les infrastructures d'accueil nécessaires aux nouveaux services qu'exige son rôle de commandement. Pour remédier à ce problème, on multiplie les constructions, on restructure les grandes artères suivant le plan directeur de 1965. Le quartier résidentiel s'accroît afin de loger le personnel des différentes ambassades et de l'assistance technique. De ce fait la colline de Nyarugenge voit l'espace construit augmenter très rapidement, car il faut loger non seulement les étrangers mais aussi les nouveaux cadres rwandais. De même Nyamirambo se développe. A la fin de la première République, en 1973, 16 industries de substitution employant chacune 20 ouvriers ou plus, sont installées à Kigali, dont la majeure partie à Gikondo qui fait figure de quartier industriel.

Le plan directeur de 1965 prévoyait l'urbanisation et l'aménagement de la totalité des collines Nyarugenge, Nyamirambo et Gikondo avec installation des services de commandement (Ministères, Présidence) sur l'ensemble qui relie Nyamirambo et Nyarugenge. Ce plan fut abandonné, et dès 1970 on étudia l'extension de Kigali sur les collines de Kimihurura et Kacyiru, où l'on doit construire dans un premier temps les nouveaux ministères. Cette extension se concrétisera après 1973. Au même moment, 25 ha de la vallée de la Rugege sont aménagés en parc industriel. Le site ne paraît pas des plus heureux et sera délaissé jusqu'en 1976 par les investisseurs. Finalement garages, industries légères et entrepôts viennent s'y installer, profitant de la proximité de la route centre-ville-aéroport.

Au début de 1975, avec la création de la commune urbaine de Nyarugenge, qui paradoxalement n'emprunte pas son nom à la capitale mais à la colline qui forma le premier site, Kigali a enfin une réalité juridique. A compter de ce moment là, la croissance s'accélère, nécessitant de nouveaux espaces pour le développement, en particulier de sa zone industrielle. C'est une des raisons pour laquelle Kigali fut doté, en avril 1979, de nouvelles limites qui englobent des secteurs en voie d'urbanisation comme Kicukiro et Remera et les secteurs ruraux Gisozi, Kagugu et Kagarama.

Ces limites du "grand Kigali" ne devraient pas changer dans les quinze années à venir: le Plan Directeur, qui sera terminé en 1980, s'est basé sur ces données pour prévoir l'aménagement de la capitale jusqu'en 1995. Dans cet espace de 115 km<sup>2</sup>, la population agglomérée (75 % de la population totale) se concentre sur 15 km<sup>2</sup>. La circonscription urbaine offre dans de nombreux secteurs un aspect de campagne traditionnelle. Grâce à une enquête démographique en 1970, au recensement de 1978 et à une enquête par sondage en 1977 au niveau de la commune urbaine, nous avons une image assez précise de la croissance démographique (4).

## II. LA CROISSANCE DEMOGRAPHIQUE

D'après l'enquête démographique de 1970, Kigali avait à cette date-là une population de 54.200 habitants : dix fois plus qu'en 1962 ! Cette croissance avancée par de nombreux auteurs doit être corrigée en fonction des superficies considérées. Or les collines administratives de Remera, de Kicukiro, de Kacyiru, de Gisozi, de Gihogwe, une partie de Nyarugenge et de Kigali, pris en compte lors de l'enquête, étaient jusqu'à cette date-là considérées comme étant hors de la ville. Sur une superficie comparable à celle de 1962, nous avons, en 1978 : 117 749 habitants. En huit ans la population a été multipliée par six. Les zones enquêtées en 1970 et en 1978 étant semblables, la population est passée de 54.200 à 117.749 personnes, soit une croissance de 117 %, c'est-à-dire en moyenne 10 % par an.

D'après le tableau, la croissance la plus faible observée (50 %) est nettement plus élevée que la croissance moyenne de la population du Rwanda, qui dans le même laps de temps est de l'ordre de 36 %, passant de 3.578.910 en 1970 à 4.819.317 en 1978. En outre, nous observons que les taux de croissance les moins élevés (50 à 72 %) concernent les cinq secteurs intégrés dans le périmètre urbain en 1979. D'une manière générale, il apparaît que les migrants préférèrent s'installer à l'intérieur de la ville juridique. Kicukiro illustre parfaitement ce phénomène. Le secteur Kicukiro, qui n'était pas inclus dans la commune urbaine, a une croissance de 72 % seulement malgré la présence de plusieurs usines et sa situation sur la route de l'aéroport. La plus forte croissance est enregistrée dans les secteurs Nyamirambo, Nyakabanda, Gitega, Cyahafi et Biryogo, tous situés à proximité du centre ville. Cette croissance exceptionnelle de 185 % en huit ans représente le triple de la population, et par conséquent une densification importante de ces quartiers.

| Secteurs administratifs de la circonscription urbaine | Croissance de 1970 à 1978 | Densité démographique (hab/km <sup>2</sup> ) |
|-------------------------------------------------------|---------------------------|----------------------------------------------|
| Remera                                                | 50 %                      | 363                                          |
| Gisozi                                                | 57 %                      | 573                                          |
| Kagugu                                                | 50 %                      | 382                                          |
| Kagarama                                              |                           | 373                                          |
| Kicukiro                                              | 72 %                      | 595                                          |
| Kimihurura                                            |                           | 761                                          |
| Kacyiru                                               | 98 %                      | 769                                          |
| Muhima                                                |                           | 8.431                                        |
| Nyarugenge                                            | 139 %                     | 2.235                                        |
| Rugenge                                               |                           | 6.883                                        |
| Nyamirambo                                            |                           | 931                                          |
| Nyakabanda                                            |                           | 2.338                                        |
| Gitega                                                | 185 %                     | 7.612                                        |
| Cyahafi                                               |                           | 5.580                                        |
| Biryogo                                               |                           | 8.897                                        |
| Gikondo                                               |                           | 1.155                                        |
| Kimisange                                             | 114 %                     | 427                                          |
| Kimisagara                                            | 150 %                     | 1.495                                        |

Tableau : - Densité des secteurs administratifs de la circonscription urbaine en 1978 et leur croissance en pourcentage de 1970 à 1978.

La densité moyenne de la circonscription urbaine ne dépasse guère 1.000 habitants/km<sup>2</sup>, ce qui est négligeable pour une ville. Mais si nous distinguons l'habitat aggloméré de l'habitat dispersé, nous constatons que dans le premier cas la densité s'élève à 5.586 hab/km<sup>2</sup> et dans le second cas à 370 hab/km<sup>2</sup>, densité atteinte ou dépassée par une vingtaine de communes rurales du pays. En prenant en considération la densité brute, qui tient compte de toutes les superficies y compris celles difficilement constructibles, on obtient des densités qui varient de 363 à 897 hab/km<sup>2</sup> suivant les secteurs (tableau). Ces densités vont de pair avec la croissance démographique de ces dernières années et dépendent de la place occupée par la vie rurale. Ainsi les secteurs les moins marqués par la présence de la ville, soit à cause de leur insertion récente dans les limites urbaines comme Remera, Kagugu ou Kagarama, soit à cause d'un site défavorable comme Kimisange situé sur le versant nord du mont Nyarurama, ont les densités les plus faibles. En revanche les secteurs Cyahafi, Rugenge, Muhima et Biryogo dont la croissance a été favorisée par la proximité des lieux de travail et la possibilité d'un habitat bon marché, ont une densité élevée, bien que les 8.897 hab/km<sup>2</sup> atteints à Biryogo (soit 89 hab/ha) représentent une densité modeste pour une ville. Dans ces conditions, le prix de revient de l'infrastructure par habitant devient prohibitif. Si pour Biryogo on considère seulement l'espace bâti, on atteint une densité de 150 hab/ha, ce qui est plus compatible avec un milieu urbain.

La croissance moyenne de 1970 à 1978 qui était de 10 % par an, a beaucoup varié. D'après l'enquête démographique de 1977, la croissance est passée de 4,9% en 1971-1972 à 13,1 % en 1976-1977, et d'après les premiers résultats du recensement de 1978, la croissance serait de plus de 13 % de 1977 à 1978. La croissance étant la somme du croît naturel de la population (3 % par an) et de l'immigration, nous pouvons en conclure que de 1976 à 1978 l'immigration représente

10.000 personnes annuellement soit 7 % de la croissance démographique du pays.

Ces migrants viennent de tout le pays, mais plus particulièrement des régions proches de la capitale. En 1977, 41 % de la population étaient nés dans la circonscription urbaine, 6,7 % venaient de l'étranger dont un tiers d'Européens (délégations diplomatiques et assistance technique) et le reste, soit 52,3 %, étaient originaire des différentes préfectures : 13 % de Gitarama, 10,3 % de Kigali, 8 % de Butare, 4 % de Byumba, 4 % de Ruhengeri, 3 % de Kibungu, 3 % de Kibuye, 2,5 % de Gikongoro, 2,5 % de Cyangugu et 2 % de Gisenyi. Le nombre des migrants de chaque préfecture est en rapport direct avec la densité démographique de la préfecture et la proximité de Kigali. La préfecture de Ruhengeri fait exception à cette règle : bien que plus proche de Kigali que Butare et ayant une densité du même ordre, ses ressortissants sont cependant peu nombreux dans la capitale. Il faut, sans doute, en chercher les raisons dans l'histoire des régions du nord et du nord-ouest, sous équipées au point de vue scolaire, restées longtemps à l'écart du pouvoir central et dont aujourd'hui encore la population est peu attirée par la capitale.

Les migrants sont généralement de jeunes adultes de 25 à 35 ans. Il s'agit d'une majorité d'hommes qui viennent seuls soit qu'ils soient célibataires soit qu'ils aient laissé leur famille, attendant pour la faire venir d'avoir un emploi et de pouvoir lui offrir un logement décent. Ces migrations ont pour résultat un taux de masculinité très élevé, caractéristique des "villes jeunes" d'Afrique tropicale. En 1978, le taux moyen de masculinité était de 133 pour la circonscription urbaine. Ce taux varie de 101 pour Gisozi à 185 pour Muhima, en rapport avec la croissance démographique des différents secteurs. D'une manière générale, les secteurs à forte croissance démographique ont un taux de masculinité extrêmement élevé ; c'est le cas de Muhima (185) et de Cyahafi (180). Par contre les

secteurs à caractère rural dominant ont un taux de masculinité faible : ainsi Gisozi (101), Remera (102), Kagugu (106), Kagarama (109) ou Kimisange (110). Cet afflux de quelque 10.000 travailleurs par an vers Kigali pose de nombreux problèmes.

### III. LES CONSÉQUENCES DE LA CROISSANCE URBAIN

#### A. Le développement de l'habitat spontané

Depuis l'indépendance, les lotissements créés ont été réservés soit à l'habitat de haut niveau, soit à un habitat pour classes moyennes ; rien n'a été prévu pour loger les nouveaux habitants peu fortunés. Ainsi d'une part, on a aménagé tout le versant oriental de la colline de Nyarugenge pour les villas des hauts fonctionnaires, des représentants des pays étrangers et l'assistance technique, et d'autre part on a poursuivi l'extension du lotissement de Nyamirambo par une infrastructure urbaine légère : début d'asphaltage, bornes-fontaines et points lumineux. Le dernier type de lotissement s'implante au pied de la colline de Kacyiru, à Kicukiro et Remera ; il est réservé à la classe moyenne de la capitale. Les murs de construction individuelle traditionnelle en brique en dobe crépies de ciment sont de plus en plus souvent en briques cuites, le toit étant toujours en tôles.

La totalité de l'habitat loti regroupe 25 % de la population de la circonscription urbaine, soit l'équivalent de l'habitat dispersé. La moitié de la population vit dans les quartiers "d'habitat spontané", c'est-à-dire dont l'implantation n'a pas été contrôlée par l'administration et où l'occupation du sol n'est garantie par aucun acte juridique. D'une manière générale, il ne s'agit pas de "bidonvilles", les matériaux de récupération n'étant pas employés. Les constructions sont rarement inférieures en qualité à

celles de la campagne. Malgré cela, une impression de médiocrité se dégage de ces quartiers accrochés aux versants des collines, aux ruelles défoncées par l'érosion et où les maisons en pisé aux ouvertures rares dominent.

Ces quartiers occupent des superficies de plus en plus importantes. Fixés dans un premier temps aux abords des zones d'emploi, ils ont tendance à se disperser aujourd'hui à l'intérieur du périmètre de la circonscription urbaine en un habitat linéaire le long des routes. Ils encerclent la colline de Nyarugenge, envahissent le quartier industriel de Kicukiro, Remera se développent dans les secteurs de Kicukiro, Remera et Gisozi. Toutefois, les quartiers d'habitat spontané sont spatialement solidaires des lieux de travail.

Le nouveau migrant s'installe soit le plus possible de l'endroit où il espère trouver son emploi, soit aux abords d'une route qui lui en facilite l'accès. Dans ce dernier cas, malgré la densité, l'habitat spontané revêt un caractère rural : la présence de la bananeraie à bière assure une transition avec l'habitat dispersé environnant. Ces quartiers à l'infrastructure et aux équipements urbains quasi nuls sont surtout occupés par des locataires qui représentent 60 % de la population totale, ce qui implique une instabilité de la population, le locataire achetant une "parcelle" de 100 à 200 m<sup>2</sup> dès qu'il a suffisamment économisé. En effet, si ces ventes ne sont pas officialisées, elles sont bien réelles, et le terrain se négocie suivant la situation, de 3 à 15 FF le m<sup>2</sup> : ce qui est relativement élevé si l'on considère que le "SMIG" mensuel est de 90 FF et qu'un salaire moyen atteint 300 FF. Au fur et à mesure des économies, on construit des "chambres" pour locataires, attenantes à la maison principale. Ainsi se densifient l'habitat et la population du quartier.

Depuis 1977, on se propose de l'extension des quartiers spontanés. Afin de les limiter et par la suite de les résorber, le gouvernement a décidé de

tracer des lotissements avec un minimum d'infrastructures pour permettre à chacun de construire un habitat bon marché. Si l'accueil des migrants est un problème important, il faut songer à satisfaire les besoins quotidiens de la population.

#### B. L'approvisionnement précaire en bois et charbon de bois

L'approvisionnement de Kigali, jusqu'à présent, ne pose pas de problèmes majeurs en ce qui concerne l'alimentation, bien que la campagne rwandaise vive proche de l'autosuffisance et que les surplus dégagés ne soient pas très élevés. Il n'en n'est pas de même de l'approvisionnement en combustibles, essentiellement bois et charbon de bois, qui devient de plus en plus difficile. Bien sûr le Rwanda possède deux importantes forêts (108.000 ha pour celle de Nyungwe et 28.200 ha pour celle de Gishwati), mais il est contraire à l'intérêt général d'exploiter ces forêts de montagne, protectrices des bassins versants, régulatrices du climat et dont la disparition entraînerait des troubles considérables dans le réseau hydrographique.

En fait, seuls peuvent être utilisés les reboisements (29.000 ha en 1979) et les savanes arborescentes du Bugesera et de la Rusumo qui reculent devant l'attaque des fronts pionniers. Or, le combustible utilisé à Kigali est essentiellement le charbon de bois, les plus pauvres se satisfaisant de cueillette (feuilles sèches de bananiers, chiendent, bouses séchées de bovins, chutes des ateliers de menuiserie). D'une manière générale, on a abandonné le bois pour le charbon de bois, plus facile à transporter et à employer, le foyer tripode ayant été remplacé par le brasero. C'est une caractéristique fondamentale de tous les centres urbains du Rwanda et une différenciation avec les zones rurales où seul le bois est utilisé. La consommation par famille varie avec l'importance numérique et le niveau de vie. Au total en 1978, 2.000 T de charbon de bois et 10.000 stères de bois

de chauffage ont été consommés à Kigali (5), ce qui représente 70.000 stères, soit 8.750 hectares de reboisement ou 13.651 hectares de savanes arbustives (6).

Actuellement la totalité du charbon de bois consommé à Kigali provient des savanes arbustives du Bugesera. On peut prévoir que dans 7 ou 8 ans au maximum, vu la croissance urbaine et la destruction des savanes arbustives, l'approvisionnement en charbon de bois et en bois de chauffage ne sera plus assuré. C'est le problème majeur posé non seulement par la croissance des centres urbains, mais d'une manière générale par la croissance démographique du pays. Peut-être est-il possible de remplacer bois et charbon de bois par la tourbe très abondante au Rwanda ?

### C. Un taux d'emploi très élevé

Le rapport annuel de 1970 sur l'urbanisme au Rwanda notait "qu'il y a toujours eu à l'origine d'une agglomération un certain nombre d'habitants qui s'installent avec la volonté ferme d'exercer certaines activités. A partir de ce moment se crée l'effet de boule de neige qui ne cesse pas de grossir. Un jeu d'appel incessant entre le nombre d'habitants et la multiplication des activités fait croître toute ville".

Ce phénomène général est surtout vrai pour les villes d'Afrique tropicale, où, à l'inverse du processus européen, la croissance a précédé l'industrialisation, ce qui nous fait dire que, dans une certaine mesure, le développement de l'emploi est une conséquence de la croissance urbaine.

A Kigali, la population active (15 à 60 ans) représente en 1978 57 % de la population, soit 67.089 personnes. A l'examen de la situation de l'emploi, nous constatons que le taux d'occupation de la population active est très élevé pour une ville du Tiers-Monde. En effet, d'après différentes enquêtes (7),

le secteur tertiaire occupe 33.000 personnes (administration et services : 11.500; commerce : 13.000; employés de maison : 8.500) ; le secteur secondaire emploie 8.500 personnes (industries : 4.000; artisanat traditionnel : 800; artisanat moderne : 3.700), et environ une dizaine de milliers de personnes travaillent dans le secteur primaire (agriculture). Au total, on compte 51.500 emplois, soit un taux d'activité de 76 %.

Près des deux tiers des emplois se concentrent dans le secteur tertiaire, à cause surtout du rôle de capitale qui justifie une administration très lourde. Kigali regroupe tous les organismes de décision. Toutefois, on doit signaler le faible développement de l'enseignement supérieur, l'Université et l'Institut pédagogique National étant à Butare. La capitale étant le siège de nombreuses délégations diplomatiques, la présence d'étrangers à haut niveau de vie explique le gonflement du nombre des employés de maison. Enfin le commerce occupe 17 % de la population active, ce qui est relativement peu élevé pour une ville de pays en voie de développement.

Le secteur secondaire est en pleine expansion avec la création d'industries de substitution et d'importations. En 1973, on comptait 16 entreprises de 20 ouvriers ou plus chacune ; en 1979, on en a 27 où travaillent plus de la moitié du personnel des "industries". En 1980 sera terminée la première industrie lourde du pays : une fonderie d'acier située à la limite nord de Kigali. Le secteur secondaire est aussi vivifié par l'artisanat moderne, tout particulièrement par les ouvriers du bâtiment dont le nombre ne cesse de croître dans une ville qui est un grand chantier. En revanche, l'artisanat traditionnel (vannerie, poterie, fabrication de bière de banane ou de divers alcools) ne concerne même pas 2 % de la population active. La majeure partie des produits de l'artisanat traditionnel, dont la ville a besoin, proviennent de l'extérieur de la circonscription urbaine et dans une moindre mesure des espaces ruraux qui regroupent 25 %

de la population totale. Non seulement des agriculteurs vivent dans cette zone mais aussi des employés, des ouvriers, qui ont pu acheter une parcelle de 2 ou 3 ares pour construire leur maison, le prix étant moins élevé que dans les quartiers agglomérés.

Il est certes intéressant de connaître le taux d'activité de la population qui en quelque sorte matérialise l'attraction de la ville sur le monde rural, mais la répartition spatiale des emplois est indispensable pour comprendre les problèmes urbains et pour expliquer les concentrations des migrants dans certains quartiers. Plus de 50 % des emplois des secteurs secondaire et tertiaire se concentrent sur la colline de Nyarugenge, ce qui explique clairement la croissance spectaculaire, de 1970 à 1978, des secteurs proches de ce lieu de travail (Cyahafi, Gitega, Muhima). Cela pose le problème des transports, de l'aménagement des routes et de l'urbanisation des quartiers "d'accueil" où règne l'habitat spontané.

Après avoir végété durant de longues années, Kigali, avec une croissance de 10 % par an, devient le moteur, non seulement de l'urbanisation du pays, mais aussi du développement avec la création d'industries de substitution de plus en plus nombreuses et la multiplication des emplois. Le gouvernement prenant conscience de l'importance du phénomène urbain pour toute croissance économique, préconise, pour la première fois dans l'histoire du Rwanda, une politique favorable à ce phénomène en créant des plans directeurs pour tous les centres urbains.

Un taux d'activité de 76 % étant tout à fait remarquable (deux fois plus élevé que dans le monde rural), on peut dire que la croissance démographique de Kigali est jusqu'à présent relativement saine malgré, entre autres, l'extension de l'habitat spontané. A ce problème il faut ajouter ceux du déséquilibre spatial à l'intérieur du périmètre urbain, de l'approvisionnement en certains denrées, comme le bois et le charbon de bois,

de plus en plus aléatoire, à cause de la déforestation du pays et le sous-équipement dramatique de nombreux quartiers. Toutefois, comme nous l'avons vu, Kigali est en pleine expansion et devrait dépasser le demi-million d'habitants d'ici une quinzaine d'années.

P. SIRVEN

#### NOTES

- (1) De Lacger L. - "Le Rwanda", Kabgayi, 1961, pp 421-422.
- (2) L'histoire économique de l'époque allemande nous est bien connue par les rapports annuels de l'administration allemande. (Cf. LUGAN Bernard: "L'économie d'échange au Rwanda, 1850-1914". 3e cycle d'histoire, AIX EN PROVENCE, 1976, 340 pages).
- (3) "Askari": sentinelle, et par extension soldat en kiswahili.
- (4) Enquête démographique 1970 : Ministère du Plan, 1973, 2 tomes, 280 pages.  
Enquête urbaine de Kigali. Ministère des Travaux publics et de l'Équipement, 1977, 60 p.  
Recensement général de la population et de l'habitat : Résultats préliminaires. Bureau National de Recensement. 1978, 62 pages.
- (5) D'après les résultats de l'enquête effectuée pour le compte de l'ATP "Problèmes socio-économiques de l'énergie".
- (6) Un stère de bois produit 35 kg de charbon de bois, d'après les forestiers, la croissance moyenne des reboisements est de 8 stères/ha/an au Rwanda.
- (7) Enquête du BIT sur l'emploi au Rwanda (notes non publiées)

## LES MAISONS ECONOMIQUES DE NYAMIRAMBO

Le Programme des Maisons Economiques (Projet PME) est un secteur d'activités du COOPIBO (projet urbain) des COMPAGNONS BATISSEURS. Cette association avait fait des preuves en Europe depuis 1953. Et dès 1962, elle a essaimé en Afrique, en Amérique latine et en Asie. Les Compagnons Bâtisseurs ne sont arrivés au Rwanda qu'en 1966, sur l'invitation de l'Archevêque de Kigali et leur association a été approuvée par le Gouvernement rwandais le 30 avril 1968.

Le Programme des Maisons Economiques est un secteur assez récent de leurs activités. Monsieur KAMURASE Martin est allé le visiter. Il a mené une enquête auprès des habitants et des chefs du projet.

N.D.L.R.

### GENESE DU PROJET

Au départ, il y eut trois partenaires : l'Etat rwandais représenté par le Ministère des Travaux Publics, les Compagnons Bâtisseurs et les Banques Populaires. L'accord entre les trois fut signé le 12 avril 1976. Le Ministère des Travaux Publics acceptait de mettre sur pied les infrastructures nécessaires (eau, électricité, routes). Les Compagnons se proposaient de bâtir en deux tranches 200 maisons, tandis que les Banques Populaires se chargeaient de la gestion des fonds et des autres opérations.

### MOYENS ET OBJECTIFS

Le Programme a démarré en 1977, lors de l'année de l'habitat. Les objectifs précis de ce programme étaient :

a) Aider les familles à bas revenu installées à Kigali à résoudre leur problème de logement en réalisant un type de construction économique (prix de la maison fin 1981: 290.000 frw). Et ceci en facilitant l'acquisition en propriété d'un logement par un système de remboursement avantageux (versement d'un quart du salaire pendant 10 ans au moins, intérêt très limité), en incitant les bénéficiaires des maisons à s'entraider et à participer à certains travaux de construction et en réalisant un minimum d'infrastructures.

b) Utiliser des matériaux de construction locaux pour faire un logement durable: des blocs adobes pressés, des briques cuites, des tuiles, de la chaux, du sable un peu de ciment pour le crépissage intérieur(1).

"Rappelons que le projet disposait au départ d'un premier budget de la CEBEMO (Hollande) (28.000.000 FRW) épuisé fin 1978. Un deuxième de 42.000.000 FRW est allé menté par l'AGCD (Agence Générale de Coopération au Développement de l'Etat belge), le CEBEMO et le FED (Fond Européen de Développement)"(2).

L'Etat rwandais avait accepté de mettre sur pied les infrastructures nécessaires dans le quartier (routes, eau et électricité).

Les bénéficiaires étaient également tenus de participer aux travaux (terrassements, fabriquer les blocs, se chercher des maçons et faire soi-même les travaux de finition).

### LES FLUCTUATIONS DES ACCORDS

Au départ, les Compagnons Bâtisseurs avaient conclu avec les bénéficiaires un accord bien précis :

- Chaque bénéficiaire (mis à part la caution de 22.000 frw pour les travaux de finition) devait participer activement à la construction de sa maison. Le projet ne lui assurait que le matériel (tuiles, ciment, 2 portes, charpentes, lattes et quelques briques pour les colonnes). La construction étant à la charge des bénéficiaires. D'où le nom d'auto-constructeurs qu'on leur donne.

-Le coût de la maison était de 180.000 FRW. Le remboursement était prévu dans l'échéance de 10 ans à raison d'un versement du quart du salaire. Mais avec le temps, cet accord fut modifié. En effet, certains auto-construc-teurs (souvent absents du chantier parce que travail-lant en ville) virent leurs efforts soldés par un échec. Les murs s'écroulaient. L'un d'eux m'a avoué : "Les pie-miers occupants de ce quartier ont beaucoup peiné. Nous avons construit pratiquement par nous-mêmes toute la maison. Les Compagnons Bâtisseurs ne nous ont guère aidés. J'ai dépensé 80.000 FRW. Et les murs se sont é-croulés. Les Compagnons Bâtisseurs, à la vue de cette catastrophe, engagèrent des maçons dont le salaire é-tait de 400 Kw/jour. Ce qui a porté le coût de la mai-son à 283.000 FRW".

L'interview que nous a accordée le coordinateur du projet, Monsieur Eric NEMES, nous a révélé que la véritable raison de l'augmentation des prix est

"la variation du taux de change du franc belge par rap-port au franc rwandais". D'où une perte depuis 6 ans de 6.000.000 FRW".

Mais les habitants, peu au fait de la conjoncture éco-nomique mondiale, sont navrés par cette danse des prix qui les défavorisent.

#### DES REALISATIONS MODESTES

Les Compagnons Bâtisseurs s'étaient assignés l'ob-jectif de construire 200 maisons en deux tranches. Une première tranche jusqu'en décembre 1977 et une deuxième jusqu'au début de 1979.

Mais que s'est-il passé ?

Le rapport annuel de 1981 nous révèle qu'à la fin de 1981, le PME comportait seulement 105 maisons habitées et 30 maisons à attribuer. En tout, 140 maisons dont les dimensions varient entre 35 m<sup>2</sup> et 63 m<sup>2</sup>. Des ro-binets qui sont installés sont pour la plupart une parure. Un bureau du Conseiller du secteur et une très belle école primaire fonctionnent déjà.

#### DES CONVENTIONS NON TENUES

L'accord du 12 avril 1976 fut signé par trois par-tenaires: les Compagnons Bâtisseurs, le Ministère des Travaux Publics et les Banques Populaires. Les Banques Populaires commencèrent par se désister et n'acceptè-rent plus de gérer les crédits. Selon certains jour-nalistes - sans qu'on puisse le vérifier - il semble-rait que les Banques Populaires ne gagnaient pas as-sés sur les fonds déposés et sur les transactions ban-caires (3).

D'autre part, le Ministère des Travaux Publics n'a pas tenu toujours ses engagements. Nous lisons dans une lettre du 1/12/1978 écrite par Monsieur Staf LENDERS, alors Directeur du Projet, ce qui suit : "... Le Projet se trouve depuis un an et demi au stade d'exécution. Mais, il est déplorable que le gouvernement rwandais nous ait abandonnés, laissant de côté toute coopéra-tion, principe pourtant établi par les accords signés avant la demande de financement du Projet par l'Etat hollandais par l'intermédiaire du CEBEMO" (4).

Il semble que ce manque de coopération ait pro-voqué un arrêt des travaux de 6 mois en 1978. Mais le Ministère des Travaux Publics s'est vite ressaisi et essaie de mettre sur pied les infrastructures (eau, électricité), dans la mesure du possible. Même si des ombres planent encore ... En effet, certains habitants nous ont avoué qu'ils n'ont pas d'eau et qu'ils sont chassés des robinets installés dans d'autres quartiers. Ils s'en plaignent beaucoup. Pourrait-on trouver la raison dans ce rapport annuel qui déclare que "l'ad-duction d'eau est terminée pour les 60 premières mai-sons ... Actuellement, il ne reste que 2 groupes (16 maisons) qui n'ont pas encore payé la caution pour le raccordement à l'Electrogaz, et qui n'ont pas d'eau".

#### LE PME ET LES HABITANTS: UNE ENTENTE DIFFICILE

L'entente est difficile pour deux raisons:

a) d'une part, le PME n'a pas respecté l'accord de rem-boursement en majorant le prix initial (surtout pour

les premiers occupants). Notre enquête a révélé qu'effectivement, la maison qui devait coûter initialement 180.000 FRW pouvait coûter jusqu'à 283.000 FRW en fin de construction.

b) La deuxième raison est que les Compagnons Bâtisseurs ne semblent pas réparer les maisons, alors qu'ils avaient donné une garantie de 10 ans.

Du côté des bénéficiaires, tout n'est pas rose non plus. Certains ne versent pas leurs mensualités (1/4 du salaire) et cela pendant plusieurs mois. Le rapport annuel 1981 nous révèle que "vu la négligence systématique de certains habitants qui malgré un revenu stable refusaient de rembourser, après consultation du comité de sélection, 8 cas ont été portés devant le Tribunal de Première Instance de Kigali pour expulsion".

D'autre part, certains habitants jouent leur maison à des tiers, alors que le contrat qu'ils ont signé le leur interdisait. Le Coordinateur du projet nous a dit que la location n'est possible que dans un seul cas : "Si le propriétaire est mort temporairement, nous acceptons les locataires. Mais si le propriétaire est mort définitivement de Kigali, il est prié d'abandonner la maison au profit d'autres bénéficiaires".

Malgré les enquêtes de la Commission de sélection des bénéficiaires, on rencontre des gens qui jouent secrètement leurs maisons ou qui disposent d'autres maisons à Kigali.

#### LES BOURSES SONT PRESQUE VIDES

"Les parcelles à bâtir sont encore nombreuses quoique le budget de financement touche à sa fin" (Rapport annuel 1981). Monsieur Eric NEMES renchérit : "nous sommes à la fin du financement extérieur, c'est la raison qui nous arrête".

Jusqu'à la fin de 1981, on disposait de 2.500.000 FRW de remboursement. Faut de moyens, le Projet bat de l'aile. Maladie dont il ne pourra pas se relever. Une autre raison est que le remboursement n'a pas été régulier. "Avec une rente annuelle de 2.300.000 FRW, le projet aura 26 à 30 millions au bout de 10 ans",

nous dit Eric NEMES. Le taux annuel de remboursement est de 70 % (ce qui est assez honnête). Mais le Projet est prêt à céder cette somme (hypothétique) à l'instance rwandaise qui va lui succéder. Cet argent de remboursement sera réinvesti dans l'habitat social.

#### L'HEURE DU BILAN

Le Coordinateur du Projet nous a dit que le projet en est à sa phase d'évaluation et de transmission.

"Nous ne construisons plus de maisons, mais ce n'est pas la fin du projet. Maintenant, il s'agit d'assurer la continuité du projet. Et la continuité du projet, c'est d'abord transmettre ce qui existe et ensuite essayer de faire continuer le processus de construire les maisons sociales à Kigali, dans l'objectif d'aider les familles à modeste revenu. Nous voudrions que les Rwandais continuent notre action".

Mais, qu'y a-t-il vraiment à transmettre?...

- Les maisons construites (il reste 20 maisons à occuper)
- L'esprit du quartier
- Un système de remboursement
- Un acquit technique (non seulement au niveau urbanistique, mais aussi au niveau technique de construction)

... et à continuer ?

"100 parcelles à lotir (où l'on peut construire d'autres maisons), quelques parcelles commerciales à attribuer, le fonds de financement dans l'habitat social".

A la question de connaître l'impression du Coordinateur après ces 7 ans du projet, il nous répondit : "L'évaluation qui aura lieu au cours de cette année va donner une réponse. Il y a des motifs de satisfaction et d'insatisfaction. On a réalisé en tout cas quelque chose d'unique au Rwanda (à part le projet de RANGU - Butare) et on a eu un certain impact ..."

## QUEL AVENIR ?

Y'en a-t-il un ? On peut s'en douter, puisque les promoteurs du projet vont le quitter. Interrogé sur un éventuel départ, Monsieur Eric NEMES nous affirma que l'équipe du COOPIBO va rentrer en Europe fin 1982. Mais il restera quelqu'un pour le suivi pendant toute l'année 1983. Il est prévu - nous a-t-il avoué - la remise du projet entre les mains de la Commune urbaine de Nyarugenge et la Caisse Hypothécaire. Ces deux instances vont assurer la continuité et la bonne marche du projet. Néanmoins, cet avenir est très compromis. Avec un fond de 2.500.000 FRW et un remboursement annuel de 2.300.000 FRW d'ici 5 ans, le projet fonctionnera au ralenti. A moins qu'on se résigne à le faire redémarrer après 10 ans!

## LES CRAINTES D'UN OBSERVATEUR

Après avoir fait un tour d'horizon de ce projet, on ne peut s'empêcher de craindre pour son avenir.

D'une part, le problème du financement reste entier. Ce n'est pas la Commune Urbaine qui pourra le résoudre dans l'immédiat.

D'autre part, le projet risque d'être détruit ou désorganisé. Car il sera difficile de respecter l'esprit du projet qui doit donner un logement aux familles à faible revenu (autour de 10.000 FRW), logement qui ne dépasse pas le coût de 300.000 FRW.

Or, du temps des Compagnons Bâtisseurs, certaines hautes autorités avaient parfois fait pression pour obtenir des maisons pour leurs amis qui disposaient déjà d'autres maisons. Qu'en sera-t-il après leur départ? Et si l'esprit du projet est détruit... il n'y aura plus qu'à chanter son "requiem". Nous ne voulons pas nous ériger en prophète de malheur... mais...

M. KAMURASE

-----  
Références : (1) Rapport annuel 1981 du COOPIBO, Projet Urbain; (2) Ibidem; (3) Kinyamateka n° 1129, Mars II, p. 1-3; (4) Ibidem.

## VILLAGE PILOTE RANGO

*Le Village RANGO est un exemple d'aménagement urbain. DIALOGUE doit ces informations au Frère Gratien VANNESTE qui fut, avec Monsieur KANYABASHI, bourgmestre de la commune urbaine de Ngoma, le réalisateur de ce projet.*

## EMPLACEMENT

Le "village pilote Rango" est situé dans la commune urbaine de Ngoma (Préfecture de Butare), dans un de ses secteurs sud, le secteur NKUBI.

## ORIGINE DU PROJET ET RECHERCHE DE FINANCEMENT

C'est en 1977 que les autorités de la commune urbaine de Ngoma, à savoir la Commission Technique et le Conseil Communal, ont eu l'idée de créer ce village pilote. L'année 1977 avait été baptisée "Année nationale de l'habitat" par le Chef de l'Etat. Par ce projet, les autorités communales voulaient donner un exemple de regroupement de l'habitat.

Elles concurent et élaborèrent ce projet, puis chargèrent le Bourgmestre de la commune, Monsieur Joseph KANYABASHI, d'en chercher le financement. Celui-ci contacta connaissances et amis, entre autres le Frère Gratien VANNESTE. Pendant son congé en Belgique, ce dernier en parla à M. Willy DECAVELE, représentant du groupe de travail pour la Coopération au Développement de la Commune de Wevelgem-Gullegem, qui l'approuvèrent entièrement. Le Comité National pour la

Coopération au Développement (C.N.C.D.) donna également son accord. Et l'association S.O.S. FAIM qui est respectable, dans le cadre du C.N.C.D., de l'introduction des projets non-gouvernementaux pour co-financement par le Gouvernement Belge et les Communautés Européennes, soumit le projet auprès de la C.E.E., qui l'accepta.

#### DESCRIPTION DU PROJET

Le projet vise la promotion de la population marginale de la Commune urbaine de Ngoma, par son rassemblement dans un village et son insertion dans le processus de production agricole et vivrière. Il vise la population des zones pauvres de la commune, les sec-teurs ruraux de la périphérie. Il s'agit de leur permettre d'acquérir un habitat décent et de leur fournir les infrastructures de base nécessaires : dispensaire, centre nutritionnel, adduction d'eau, écoles primaires, ateliers artisanaux, électricité, marché pour les produits vivriers, dispensaire vétérinaire, centre culturel, etc..., et ensuite de leur permettre de trouver un revenu familial, par un jardin potager familial et l'exploitation, sous forme de coopérative, d'un marais dont dispose le village.

Ce projet se réalisera en plusieurs phases.

La première phase a débuté le 24 juillet 1979 (la première pierre a été posée le 23-7-1979) et s'est terminée en mai 1981. Il s'agissait de construire le dispensaire et 75 maisons : 60 petites maisons de deux chambres et un salon, et 15 grandes, de 4 pièces et un salon. Chaque parcelle est de 12 ares. Les petites maisons sont louées 500 francs par mois, et d'après le contrat, après 15 années de location, le locataire deviendra usufructier de la maison sans devoir continuer à payer le loyer. A ce moment, il aura pratiquement remboursé la moitié du coût total de la maison (coût estimé à environ 190.000 francs rwandais). Pour les maisons plus grandes, il faudra 20 ans.

Les autres phases comporteront :

- la mise en place des autres infrastructures de base;
- l'aménagement des parcelles pour le centre de négoce, parcelles pour les commerçants et parcelles individuelles (100) où les maisons d'habitation seront construites suivant les normes indiquées par le service du cadastre;
- l'aménagement d'un champ de démonstration agricole et d'un centre d'élevage avec l'assistance technique de la faculté d'agronomie de l'UNR;
- l'aménagement du marais pour l'exploitation agricole et vivrière, sous forme de coopérative.

#### FINANCEMENT

Il a été assuré par l'apport local et l'aide étrangère. L'apport local est celui de la commune (fourniture du terrain et des arbres pour la construction) et celui de la population sous forme d'umuganda: aménagement des avenues principales et secondaires du village, nivellement des parcelles, déterrement des souches d'arbres, etc... L'aide étrangère vient de S.O.S FAIM et de la Commune de Mwelelem-Gullelem. Elle a financé la construction

|                     |   |                    |
|---------------------|---|--------------------|
| - du dispensaire    | : | 1.440.000 francs   |
| - et des 75 maisons | : | 16.045.832 francs  |
| soit un total de    |   | 17.485.832 francs. |

#### GESTION DU PROJET

En vue de veiller à la bonne marche et à la réussite du projet, un comité de gestion a été mis sur place au sein du Conseil de développement communal. Il comprend :

- le bourgmestre;
- les responsables de l'exécution des travaux, le Frère Gratien Vanneste;
- le président de la Commission Technique;
- tous les conseillers de secteurs;
- les chefs des services techniques de la commune.

Son rôle est :

- de distribuer les maisons et les autres parcelles;
- de veiller à l'application du contrat de location;
- de chercher des solutions aux difficultés éventuelles;
- de percevoir les loyers;
- bref, de suivre la réalisation du projet.

G. VANNESTE



## Actualités rwandaises

### T R A F I P R O

#### ENTRE HIER ET AUJOURD'HUI

Le 16 décembre 1982, des célébrations marquent l'inauguration de la Centralisation de TRAFIPRO, à Kicukiro/Kigali. DIALOGUE profite de cet événement pour faire le point sur cette coopérative qui, née à l'ombre d'un clocher, est devenue une des firmes commerciales les plus florissantes du pays.

La réussite de TRAFIPRO n'est pas évidente sur tous les points de vue et le succès ne lui est pas garanti. La "coopérative" cède de plus en plus le pas à l'"entreprise".

Par ailleurs, le phénomène de la surpopulation provoque chaque année une diminution du pouvoir d'achat par tête de la population rurale. Le chiffre d'affaires de TRAFIPRO pourrait en pâtir.

Le risque est donc grand que TRAFIPRO dans les années à venir soit contrainte de mener une politique de vente dans la capitale et dans les autres centres importants au détriment des petites succursales de collines... En quittant Kabgayi pour Kigali, TRAFIPRO aurait-elle fait davantage qu'un choix géographique ? Ne serait-ce pas un changement idéologique ?

Le dossier que nous présentons reste ouvert. DIALOGUE n'a pas la prétention d'épuiser le sujet. La rédaction remercie tous ceux qui l'ont aidée à réaliser ces pages. Elle remercie déjà tous ceux qui les complèteront.

En dépit et à cause des difficultés et des interrogations mentionnées plus haut, nous souhaitons à la Co-opérative TRAFIPRO un plein succès pour la réalisation de ses objectifs.

N.D.L.R.

## LES PREMIERES ANNEES DE LA COOPERATIVE

### T R A F I P R O

#### - POUR MEMOIRE -

*Le Père PIEN, vieil ami de  
Dialogue, nous a confié ses mé-  
moires ... Non pas l'édition  
complète, mais celles qui con-  
cernent TRAFIPRO!!!  
Nous le remercions de  
cette précieuse contribution.*

N.D.L.R.

#### REMARQUE PRELIMINAIRE

Si j'emploie le sigle "POUR MEMOIRE", c'est pour laisser à un professeur et spécialiste en histoire le soin de fouiller les documents concernant la législation belge au sujet de la fondation de coopératives au Rwanda-Burundi, ainsi que les documents en rapport avec les Constitutions de TRAFIPRO, les membres fondateurs, les conseils de gestion, les noms des membres de ces conseils et les dates à préciser.

Les notes qui suivent ne concernent que la période qui va des débuts de la coopérative, jusqu'au moment où le Gouvernement Suisse a accepté par un accord avec le Gouvernement Rwandais de prendre en mains la survie et le développement de la TRAFIPRO.

#### UN PROJET QUI MURIT DANS UN ... NOVICIAT

Revenu au Rwanda le 15 juillet 1954, après une absence de cinq ans, j'étais nommé par Mgr. Deprimoz au Noviciat des Frères Josephites à Kabgayi comme adjoint au maître des novices. J'avais le temps de relire mes notes

et tout ce qui avait été écrit au sujet des coopératives dans des revues, comme dans L'AMI du Séminaire de Kabgayi.

En mars 1955, le Noviciat s'installait définitivement à Gakurazo où je devenais leur aumônier, tout en faisant partie de la communauté de la paroisse de Byimana.

Le travail de chaque jour au Noviciat me laissait suffisamment de temps libre.

Mis au courant qu'une organisation légale avait été créée par l'autorité belge à Bujumbura pour favoriser et stimuler la création de coopératives, j'étais convaincu que le moment était venu de réaliser l'idée qui me poursuivait depuis que j'avais essayé de créer en 1941 un petit magasin de vente à Kabgayi où j'avais été nommé pour diriger la première Ecole de Moniteurs et avant le déménagement de celle-ci à Zaza. Cette idée était de créer un organisme commercial dans le but de soustraire la population à l'exploitation d'un commerce qui était pratiquement entre les mains d'un groupe de sociétés de grossistes, avec leurs ramifications de détaillants installés un peu partout dans le pays et dont le centre principal était alors Bujumbura, également centre administratif de protectorat belge du Rwanda-Urundi.

#### AU DEPART : DES BENEDICTIONS EPISCOPALES

Pour lancer une coopérative commerciale rwandaise, ayant comme membres des rwandais, un conseil de gestion et une gérance entre les mains des rwandais pour le bien-être de la population du pays, il me fallait la permission de mes Supérieurs Ecclésiastiques puisque j'étais prêtre-missionnaire.

Le 21 avril 1955, Monseigneur Déprimoz, Evêque de Kabgayi, avait donné sa démission pour raison de santé. Je m'adressais donc au Vicaire Général intérimaire, le Père Arthur Dejemeppe, un confrère et un ami de longue date, qui me donna la permission sans difficultés. Mgr. André Perraudin allait être nommé et ordonné Evêque de Kabgayi le 25 mars 1956. Il ne manqua jamais à me soutenir moralement et efficacement.

Il restait maintenant à prendre contact avec le délégué pour les coopératives à Bujumbura et d'aller me rendre compte de l'organisation et du travail de deux coopératives dont j'avais entendu parler : une à Bujumbura même, déjà bien en place, et une autre à Bukavu.

- Soit dit en passant que je n'ai pris connaissance de l'existence d'une coopérative commerciale à Kigali qu'en 1957, quand des délégués de cette coopérative sont venus me demander d'incorporer leur coopérative comme succursale de TRAFIPRO. Cette coopérative avait été fondée par Mr. Grégoire KAYIBANDA durant la période où il était instituteur à Kigali -.

A Byimana plusieurs réunions s'organisèrent avec l'aide de moniteurs et de catéchistes pour animer la population et expliquer la structure et l'utilité d'une coopérative commerciale.

Entretiens, il fallait trouver quelqu'un de disponible ayant fait des études suffisantes pour essayer de le former à la gérance.

#### TRAVAIL - FIDELITE - PROGRES

Avec l'aide d'un texte modèle en provenance de l'Office gouvernemental, les articles de la première constitution furent rédigés. Ces constitutions ne prévoyaient que le Territoire de Gitarama comme région d'activités de la Coopérative.

Me basant sur le but économique-social à réaliser pour aider la population à se développer, les noms TRAVAIL, FIDELITE et PROGRES - en abréviation TRAFIPRO - furent vite trouvés. Il faudrait travailler dur et avec fidélité pour vaincre les difficultés et obtenir le progrès à réaliser.

Durant une réunion spéciale, les membres fondateurs furent désignés, parmi lesquels plusieurs enseignants et deux sous-chefs de la région; le conseil de gestion fut choisi et le gérant Mr. Isidore KAYUMBA fut accepté de travailler sous ma direction.

Après quelques visites à Bujumbura, le texte des constitutions fut approuvé et l'inscription au registre

de commerce fut accordé sans trop de difficultés, le tout sous la supervision et contrôle du délégué du Gouvernement.

#### LA PREMIERE SUCCURSALE : UN "ICUMBI"

Nous étions en ce moment fin 1955, début 1956. Une petite maison de 3 m sur 3 m, divisée en deux compartiments fut achetée à un éleveur pour la somme de cinq mille francs. - Cette maisonnette lui servait dans le temps d'icumbi, quand il venait à Byimana pour les grandes fêtes; elle se trouvait tout près de l'enceinte de la paroisse -.

Une balance et une bascule avec une petite étagère étaient installées dans l'une des deux pièces de magasin de vente, l'autre pièce servant de stock. Des haricots, du sucre, du sel, des allumettes et quelques pièces d'étoffes furent les premiers produits mis en vente par l'unique ouverture qui était la porte d'entrée de la maisonnette. Et quand un peu plus tard une camionnette apporta des casters de bière, il fallut les stocker dans le hangar de la paroisse, ce qui n'était pas tout à fait indiqué. Tout cela fut acheté avec la cotisation des premiers membres et mon argent personnel : le total à ses débuts n'étant que de 40.000 Frs!

La cotisation pour devenir membre de la coopérative ayant été fixée à 50 fr, il fallait faire imprimer des fiches à remettre à chaque membre avec les indications nécessaires. Le tout était reproduit dans le registre des membres avec en plus un registre pour la comptabilité provisoire.

Entretiens, les réunions d'information et de propagande se multipliaient : d'abord à Byimana, puis à Muzunze et ensuite à Kabgayi. Les gens étaient avertis ainsi que les curés qui disposaient de locaux ... et chaque dimanche je parlais à moto.

Deux difficultés à surmonter se déclaraient dès le début : trouver un certain capital absolument nécessaire et un local suffisamment spacieux pour y installer le magasin.

Avec le soutien du délégué pour les coopératives, j'introduisis une demande d'aide à la direction du "Fonds du Bien-Etre Indigène" (F.B.I.) à Bujumbura. - Cet organisme fut créé par le Gouvernement Belge, après la deuxième guerre mondiale, pour aider au développement des pays sous sa tutelle, suite aux profits réalisés par ce qu'on appelait l'effort de guerre de ces pays, dont le grand producteur de matières premières avait été surtout le Congo Belge durant cette période .

Sans beaucoup de formalités à remplir, j'obtins très vite une somme d'environ deux millions, sans pouvoir me souvenir du montant exact.

Entretiens, j'avais pris contact avec le Curé de Kabgayi pour lui demander de pouvoir installer la coopérative à Kabgayi. Il n'y trouva pas d'obstacles pourvu que cela n'occasionne pas un surcroît de travail à la Paroisse. - Ceci prouve qu'au début de la coopérative, tous n'étaient pas encore bien au courant de sa nature, ni de son organisation -.

Personnellement, suite à mes premières réunions à Kabgayi, j'étais vite convaincu que je trouverais là le plus grand nombre de coopérateurs et plus de gens - co-opérateurs ou non encore affiliés - ayant un meilleur pouvoir d'achat. La situation du centre du Diocèse de Kabgayi avec son hôpital, ses écoles, son imprimerie, son Petit Séminaire, les Frères Josephites, sa proximité du centre administratif de Gitarama, tous organismes qui avaient du personnel nombreux et bien rémunéré en cette période. Situation donc bien favorable pour pouvoir développer sérieusement.

J'en parlai avec Monseigneur qui me nomma en avril 1966 à la paroisse de Kabgayi ou j'arrivai fin mai après l'arrivée à Byimana de l'Abbé Emmanuel pour m'y remplacer.

Monseigneur Perraudin me permit d'installer le magasin de vente dans un local qui servait auparavant pour l'instruction des catéchumènes. Des étagères furent installées avec un petit comptoir provisoire ... en atten-

dant que Monseigneur me donnât la permission de construire la centrale de la coopérative sur les limites de la propriété, en dessous du domaine des Soeurs Missionnaires de Notre Dame d'Afrique (Soeurs Blanches).

Ce premier magasin de vente fut bientôt assez bien approvisionné et le premier vendeur fut Mr. Emmanuel GAFIRIGI. - Dans un petit local à côté du magasin fut installé un moulin à sorgho actionné par un moteur. Malgré des débuts prometteurs, le travail du moulin fut arrêté suite à la malhonneté du responsable et du fait qu'un européen, ancien administrateur, installé au delà de Byimana, le long de la route, direction Ruhango, circulait avec son camion transportant un peu partout son moulin à sorgho, ce qui avait pour conséquence de diminuer sérieusement le nombre de clients-. Premier déboire et il y en aura d'autres!

#### LA PREMIERE CENTRALISATION TRAFIPRO

Avec le capital obtenu du F.B.I. et l'augmentation sensible du nombre des membres et leurs cotisations, je commençai sans tarder la construction d'un magasin de vente spacieux avec étagères et comptoirs. Ce magasin fut prolongé par un hangar de stockage, communiquant par une porte avec le magasin de vente. De l'autre côté de la cour intérieure, fut construit le bar avec son comptoir qui séparait la salle de consommation du magasin de stockage des casiers. En contre-bas de ce bar se trouvait le bureau de la comptabilité et le bureau de la direction et de la gérance. En bas de ces magasins, bar, stocks et bureaux, furent construites une salle de réunion et les installations sanitaires. Ces dernières constructions faisaient en même temps fonction de clôture. Une grande porte-cochère fermait l'entrée de l'ensemble. - Plus tard quand la coopérative commença ses campagnes de café, une véranda fut construite au milieu de la cour entre les magasins et les bureaux. Cette véranda fut prolongée par deux petits locaux où s'installa un bon corridor ougandais -.

En même temps, une route carrossable fut aménagée là où il n'y avait qu'un petit sentier pour relier la paroisse au complexe de la TRAFIPRO. Houes et paniers remplacèrent brouettes et camions pour remuer la terre ou la transporter pour égaliser les creux.

#### ON ACHETE UN CAMION ET UNE COCCINELLE!

Le travail d'architecte, d'entrepreneur, etc. se trouvait entre les mains du directeur qui devait encore participer à plusieurs travaux de pastorale durant quelques mois: direction de l'école primaire, catéchisme à l'école d'infirmeries, aumôner des Benébikira, etc.

C'est durant ces quelques mois qu'un Père Jésuite, directeur de la grande coopérative de Kikwit, au Congo Belge, vint me voir pour s'informer de la structure et du travail de la coopérative. J'étais heureux de constater qu'il donnait raison à TRAFIPRO d'être suffisamment indépendante et rwandaise. Ce qui n'était pas le cas de leur coopérative qui dépendait trop de l'investissement et du travail des Pères, malgré un développement spectaculaire de leur organisation, souvent citée en exemple durant cette période.

En 1957, Mgr. Parraudin me donna l'autorisation de consacrer tout mon temps à la coopérative dont le travail m'accaparait de plus en plus.

C'est durant cette année que quelques articles des constitutions furent adaptés afin que la coopérative puisse étendre son activité à tout le pays; en effet, des demandes de fonder des succursales nous parvenaient de tous les territoires. Ce texte amendé fut introduit à Bujumbura pour approbation. Avant de nous accorder cette approbation, un expert était venu contrôler la situation de la caisse et de la comptabilité. Cet expert arriva au moment où nous étions en train de déménager tout le matériel du magasin provisoire vers le magasin définitif. Malgré le constat du gain réalisé et de la viabilité de la coopérative en comparant le capital investi et les rentrées des ventes avec les dépenses pour les constructions et les achats d'objets de vente - inventaire compris - il était évident qu'après une année et demi de travail il nous

manquait une certaine somme. Sans vouloir inculper personne mais pour donner l'exemple, le responsable du magasin fut remercié et un nouveau groupe de vendeurs fut mis en place, parmi lesquels je ne me rappelle que les noms de Michel HABARUREMA, Vincent BIGEZO et un certain Ezechiel. Malgré ce désavantage, les nouvelles constitutions furent approuvées.

Afin de pouvoir ravitailler régulièrement ce grand magasin n'arrivant plus à satisfaire les clients, il fut décidé par le conseil de gestion d'acheter un camion. Ce véhicule nous permit également les années suivantes d'acheminer vers Bujumbura les récoltes de café parache qui seraient vendues directement au propriétaire de l'usine à débrancher le café. - Impossible de me rappeler combien de fois je suis descendu à Bujumbura avec le premier chauffeur, Mr. Elias NKUBITO. Nous partions à 3 h du matin pour arriver à destination vers midi, avec une petite halte près d'une paroisse au Burundi qui se trouvait près de la route -. Vers la fin de 1957 ou au début de 1958, le conseil de gestion allait me permettre d'acheter une V.W. Coccinelle.

#### L'EXTENSION DANS LE PAYS

Dès ce moment vont commencer mes périples pour fonder les nouvelles succursales, animer la population locale par des réunions régulières, accueillir et inscrire les nouveaux membres et faire le nécessaire pour ravitailler les nouvelles succursales, souvent installées dans de petits locaux provisoires, choisir durant les réunions parmi les coopérateurs consultés ceux qui seraient les responsables de la vente et de la caisse ... sans parler des tournées pour ramasser les produits de la vente.

Sans pouvoir donner aux succursales un ordre ni une date exacte de leur fondation, voici leur nomenclature: Byimana, Kabgayi, Muyunzwe, Muhororo, Mwezi, Cyeza, Janja, Rwanda, Kigali, Zaza. D'autres demandes viendront de Mushishiro, Nyanza, Kanyanza, Ruhengeri, Mibirizi et Nyamashake, sans pouvoir les réaliser.

La succursale définitive de Byimana fut construite après la centrale de Kabgayi. Puis ce sera le tour de

Muyunzwe, Gyeza et Rwaaza. Cette dernière fut construite sur le terrain acheté à un commerçant ainsi que la petite maison qui s'y trouvait. Suivra la construction de Zaza. La succursale de Muhororo s'installa dans un bâtiment qui appartenait aux mines de l'endroit. Celle de Mwezi fut installée dans un petit local près de la clôture de la paroisse. La succursale de Janja occupait un local qui faisait partie d'un complexe de plusieurs locaux dans lesquels s'installera plus tard les services de la Commune. Kigali avait déjà son magasin dont une partie deviendra le bar. Elle avait aussi un magasin de stockage derrière le magasin de vente. Pour clôturer son domaine, une maison d'habitation fut construite avec W.C. derrière le local qui servait de bar.

La fin de l'année 1957 et les années 1958 et 1959 peuvent être considérées comme celles de la marche normale de la coopérative et de son développement ... avec tout le travail que cela comportait.

#### UN CONSEIL DE GESTION ... POLITISE!

Il fallait renouveler en 1958 les membres du conseil de gestion selon les constitutions. L'élection des membres se faisant à Kabagayi, des délibérations se faisaient par petits groupes avant d'entamer les votes. Assistant comme spectateur, il m'était facile de comprendre que des influences politiques allaient se charger du résultat. - Parmi les membres élus, je ne puis me rappeler que les noms de Mr. Grégoire KAYIBANDA, Mr. Jean UTUMABAHUTU, Mr. SINDIBONA et si je ne me trompe Mr. Balthazar BICAMUNPAKA. Mr. Grégoire KAYIBANDA - futur Président de la République - fut choisi comme président du conseil de gestion. Parmi les membres du conseil fut également choisi un secrétaire pour rédiger les rapports des réunions -. Je n'ai aucun souvenir si quelqu'un avait été nommé comme gérant par ce nouveau conseil de gestion.

#### DE LA VENTE DU CAFE

Le lancement des campagnes de café. N'importe qui pouvait apporter le café parche pour le vendre à la coopérative, mais il n'y avait que les membres qui recevaient un carnet où étaient inscrits la date et le nombre

de kilos achetés et le montant de l'argent reçu. Chaque membre était au courant qu'à la fin de la campagne il participerait au gain réalisé en recevant une certaine somme en rapport avec le nombre de kilos vendus. Je suppose que c'est en 1959 que nous avons lancé pour la première fois cette campagne de café. Une année nous sommes parvenus à remettre aux coopérateurs 2 frs en plus par kilo qu'ils étaient venus vendre.

Pour les campagnes de café, la coopérative devait pouvoir disposer d'un sérieux capital de plusieurs millions. De là l'énorme difficulté de recevoir des avances auprès de l'unique Banque à Bujumbura. Durant la saison de café, il fallait se déplacer au moins deux ou trois fois par mois à Bujumbura, sans parler de la distribution d'argent liquide aux responsables des succursales où l'achat se faisait. Tout le monde comprend le risque que cela constituait.

La dépendance croissante des grossistes pour le ravitaillement. Certains nous faisaient confiance et nous permettaient de les rembourser le mois suivant, puisqu'à chaque descente à Bujumbura les achats dépassaient le million. D'autres se méfiaient de la coopérative par peur d'être submergés par TRAFIPRO. Une seule fois ils ont essayé de nous dénigrer par l'intermédiaire du bulletin commercial dans lequel une société nous accusait d'être mauvais payeur, alors que cette même société avait en ce même moment un reliquat à nous rembourser sur la vente du café.

La grande difficulté à faire rentrer régulièrement les liquidités en provenance de la vente réalisée par les succursales, les reponsables n'ayant pas de moyen de locomotion pour amener le montant de la caisse, il fallait donc y aller soi-même tout en essayant de faire en même temps un certain contrôle. - Puisqu'il n'y avait qu'une seule Banque à Bujumbura pour le Rwanda-Urundi, il était inutile d'ouvrir un compte, autant remettre directement au créancier le montant des ventes.

Ne pouvant trouver un gérant capable pour me secondier efficacement, la fatigue commençait à s'accumuler sérieusement me procurant de temps en temps des accrocs de santé... et ce n'était pas la période où je pouvais me permettre de

prendre un congé prolongé.

#### TRAFIPRO PENDANT LA REVOLUTION SOCIALE

Nous arrivions à la fin de l'année 1959 quand éclata la révolution sociale.

Au point de vue social, ce fut pour la coopérative une situation extrêmement difficile : insécurité pour les gens de se déplacer, insécurité le long des routes qui ne permettaient plus aux camions d'aller à Bujumbura pour le ravitaillement.

Après l'intervention de l'armée belge en provenance du Congo, la situation prenait de nouvelles allures. Il y eut le "Kamarampaka" et les élections, la proclamation de la République.

Pour sortir de l'impasse, nous avions pris le chemin de Goma pour nous ravitailler et vendre le café de la saison de 1960, mais là aussi la frontière se ferma bientôt.

Puis ce fut le tour de nous adresser à Kampala pour y trouver un Pakistanaï qui venait acheter le café déposé au magasin de stockage non loin de Ruhengeri tout en essayant de trouver quelque ravitaillement. C'était un intermédiaire de plus qui ramenait pratiquement le gain à zéro. L'activité de la coopérative diminuait sérieusement faute de pouvoir nous ravitailler comme il aurait fallu. Cependant, à Ruhengeri, auprès de la SHUN, société venant du Congo, on pouvait trouver certains produits. Hélas, ils étaient trop insuffisants !

A noter également que la Bralirwa n'a jamais accepté de nous livrer de la bière à un prix de grossiste quoique nous en achetions par camions entiers.

Un autre point qu'il est inutile de cacher. Durant cette période, les membres influents de la coopérative et du conseil de gestion réquisitionnaient de temps en temps nos camions ou ma voiture pour des réunions politiques, sans le moindre remboursement, ce qui n'était pas de nature à renflouer la caisse. Et où faire réparer les camions tombés en panne ?

Heureusement l'année 1961 allait nous permettre de reprendre le chemin de Bujumbura et de laisser Kampala de côté.

Tout ceci explique clairement la situation financière très pénible, frôlant la faillite devant laquelle se trouvait la coopérative. Trop de capital avait été investi pour la construction de succursales dans le but d'augmenter le chiffre d'affaires et augmenter ensuite le capital, mais dans des circonstances pareilles le contraire se faisait sentir.

Sans aide substantielle en provenance d'une aide extérieure, la TRAFIPRO n'arriverait jamais à réaliser le travail des années précédentes.

#### VERS LA REPRISE DE TRAFIPRO PAR LA COOPERATION SUISSE

C'est pour pallier à cette situation qu'à la fin de 1961 et au début de 1962 je rédigeais un rapport très détaillé en me basant sur les activités de chaque succursale et les besoins que j'y constatais. Au total, j'arrivais à un montant à trouver représentant plus de trente millions.

En février 1963, j'étais obligé de me retirer de la coopérative pour raison de santé tout en restant encore à Kabgayi. C'est alors que j'ai eu la joie de recevoir la visite de deux délégués du Gouvernement Suisse, pays de grandes coopératives, qui étaient venus s'informer au sujet de TRAFIPRO. Nous avons eu plusieurs entretiens avec celui qui était sous-directeur d'une coopérative de Zurich et qui désirait avant de repartir visiter toutes les succursales. Quand je lui remis mon rapport, je me rappelle toujours sa réplique : "Père, nous t'rons loin". Belle consolation !

Durant mon séjour en Europe, le Gouvernement Suisse m'a convoqué à deux reprises pour informations. Après huit ans et demi de séjour en Belgique - dont une année en Suisse, j'étais suffisamment rétabli pour revenir au Rwanda.

Inutile de dire la joie que j'éprouvais en constatant ce que la TRAFIPRO était devenue grâce à tout ce que le Gouvernement Suisse, en accord avec le Gouvernement Rwandais, avait investi en capital et en personnel.

L. PIEN

## LA VOCATION INITIALE DE TRAFIPRO

*Dialogue reproduit ici des extraits d'un "Rapport de Synthèse" établi en 1973 par une commission internationale chargée d'évaluer les activités de Trafipro.*

*On extrait de ce rapport quelques données qui définissent les objectifs initiaux de cette "entreprise".*

*Le lecteur avisé se demandera s'ils ont été tenus par la suite.*

N.D.L.R.

### TRAFIPRO EST UNE ENTREPRISE COMMERCIALE

La finalité ultime du projet Trafipro est de contribuer au progrès économique et social du pays. Cette finalité est d'abord visée à travers une entreprise commerciale dont les objectifs sont les suivants :

- dès sa naissance, l'entreprise se donnait comme objectif d'acheter en gros sur le marché local des biens de consommation, d'équipement et de production qu'elle se chargerait de revendre au détail sur sa zone d'action : ceci est l'objectif de DISTRIBUTION.

- parallèlement elle réalisait l'achat, le transport et la vente des productions agricoles à l'exportation ou sur le marché local : objectif de COMMERCIALISATION.

Cette vocation "d'entreprise" implique la poursuite d'objectifs instrumentaux (ou moyens-clefs) qui sont :

- la capacité FINANCIERE grâce à la constitution de fonds propres par la mobilisation de l'épargne et l'accumulation de réserves.

- une GESTION saine pour obtenir la rentabilité indispensable et les bénéfices souhaités.

- la TECHNIQUE requise dans les domaines des achats, de la distribution, de la commercialisation, des transports, de l'administration et de la comptabilité et de la direction de l'entreprise.

Enfin, bien que cet objectif ne figure ni dans les statuts ni dans aucun protocole, l'entreprise a poursuivi un objectif d'achat sur place, ou par importation, des marchandises nécessaires; ceci est l'objectif d'APPROVISIONNEMENT.

### TRAFIPRO EST UNE ENTREPRISE A CARACTERE COOPERATIF

Trafipro est née du désir des paysans de la commune de Byimana de s'associer pour lutter contre les pratiques abusives des commerçants, se procurer à meilleur prix les marchandises, vendre de façon plus rémunératrice leur production et s'entraider en tous domaines. Ce caractère coopératif implique :

- l'APPROPRIATION de l'entreprise par les associés de la coopérative, c'est-à-dire la constitution et l'augmentation du capital, la répartition d'une partie des résultats nets au profit des associés, la fixation des politiques et objectifs de l'entreprise et son contrôle par l'Assemblée générale des associés, le choix par éléction des responsables des organes d'administration et de direction.

- le TRAVAIL et la RESPONSABILITE des associés dans la gestion des magasins, succursales, postes d'achat de l'entreprise commerciale, et donc une organisation de l'entreprise et une politique de formation adaptée à cette participation active des associés.

- l'élargissement des buts économiques de l'entreprise pour permettre la réalisation d'OBJECTIFS SOCIAUX, culturels et de promotion des associés (ex. : épargne, habitat).

- l'insertion active dans le MOUVEMENT COOPERATIF, pour selon les statuts de Trafipro (A.G. des 27/28 sept. 1958) - "soutenir les efforts tendant à organiser l'économie sous la forme coopérative".

## TRAFIPRO EST UNE ENTREPRISE AU SERVICE DU BIEN PUBLIC

Au delà du service à ses propres associés, Trafipro est appelée à contribuer à des objectifs de bien public :

- l'EXTENSION GEOGRAPHIQUE de son activité pour permettre le service aux populations rurales les plus démunies.
- la REGULARISATION du marché - par la pratique d'une distribution saine aux meilleures conditions de prix, de qualité, de choix d'articles et ainsi une meilleure utilisation, par la population, de ses revenus.
- l'ELARGISSEMENT de sa GAMME D'ACTIVITES pour mieux répondre aux besoins de développement du pays; ainsi des objectifs temporaires lui furent assignés en matière de promotion industrielle.

## UNE COOPERATIVE QUI N'EN A QUE LE NOM ?

*Ci-dessous, un texte tiré du rapport d'évaluation de la commission de 1973 sur le caractère coopératif de TRAFIPRO. C'est un texte qui date de 10 ans!!! L'évolution ultérieure a-t-elle négligé cette ligne?*

N.D.L.R.

Née coopérative dans la lutte des paysans pour une meilleure satisfaction de leurs besoins, Trafipro en dix années n'a conservé que la forme d'une coopérative. Elle est organisée comme une entreprise privée à succursales multiples et non comme une organisation permettant le travail et la responsabilité des associés. Dès lors, - sauf périodes exceptionnelles - elle n'a contribué ni à former les administrateurs des comités locaux, ni à susciter une volonté d'appropriation active de Trafipro par les associés. Elle n'a pas su utiliser la fonction

de groupement de la production avant la commercialisation du café pour aider les paysans à s'organiser en groupements coopératifs de base (multi-fonctionnels).

La ligne d'évolution de Trafipro, selon sa stratégie actuelle, est de glisser vers le statut d'une entreprise para-étatique, centralisée, commerciale, au mieux co-gérée par son personnel rwandais et des conseillers suisses. Si Trafipro veut redevenir une coopérative, associant ses sociétaires à la vie économique, elle se heurtera, de toutes façons, au caractère peu favorable à la coopération que représente la fonction de distribution - consommation : cette fonction coopérative ne peut en effet créer qu'un lien faible entre les coopérateurs et leur coopérative.

La reconquête de Trafipro par les associés est un défi, tentant mais combien difficile.

Au niveau central, il serait certes nécessaire d'élargir l'Assemblée générale tant pour donner plus de pouvoir aux associés représentant les comités locaux que pour y admettre des délégués des postes de recrutement, des postes d'achat de café, des coopératives associées et des employés de Trafipro. Mais il est fort peu probable que ceci ait un effet significatif : la structure centrale reste dominante puisque les structures locales sont désormais vassales.

Mais de son côté, la transformation des succursales en coopératives ne semble pas devoir assurer, par elle-même, une plus grande participation sociale des coopérateurs; elle serait prématurée dans certains cas (succursales économiquement trop faibles pour pouvoir se passer du succursalisme) et déjà caduques dans d'autres cas (succursales socialement trop peu dynamiques pour devenir autre chose que des succursales, et qu'il vaudrait peut-être mieux déclarer "succursales sans sociétaires").

En définitive, une participation sociale effective ne pourra être obtenue qu'en combinant la réforme du système interne de décision et donc l'organisation de Trafipro avec un effort de "conscientisation" portant sur l'ensemble du mouvement coopératif rwandais et définissant le rôle de Trafipro en son sein.

## DIALOGUE INTERROGE TRAFIPRO

*Nous remercions la direction générale de TRAFIPRO d'avoir bien voulu répondre aux questions de DIALOGUE.*

N.D.L.R.

1.- Combien de succursales de vente avez-vous dans le pays et quelle "politique" suivez-vous pour les implanter ici plutôt que là ?

La TRAFIPRO compte actuellement une bonne trentaine de succursales dans le pays. La politique d'implantation suivie a évolué avec la société rwandaise. En effet, au début, les succursales étaient fondées non loin des missions catholiques, parfois même sur leur terrain, car l'initiateur du projet était un missionnaire de la Congrégation des Pères Blancs (Rév. P. PIEN). L'arrivée des premiers Suisses coïncida avec une politique d'implantation basée sur le social presque pur (philosophie de Coop/Suisse à cette époque) et sur les influences politiques du moment. Par la suite, on en revint à une politique d'implantation plus commerciale, c'est-à-dire visant davantage à des résultats chiffrés : chiffre d'affaire espérée, rentabilité espérée. Ainsi l'on constate aujourd'hui que la TRAFIPRO choisit ses lieux d'implantation dans les villes et dans les centres commerciaux ou de négoce situés près des grands axes routiers.

2.- Il y a des coopératives associées à TRAFIPRO. Combien sont-elles ? Quels sont les avantages des uns et des autres ?

TRAFIPRO est actuellement liée à quelques 29 coopératives associées par des relations d'ordre commercial : TRAFIPRO est leur principal fournisseur de marchandises, et d'ordre social : TRAFIPRO assiste ces coopératives dans la gestion des magasins, participe à la formation de leur personnel, de leur conseil d'administration, de leurs

commissaires aux comptes.

Ces coopératives servent de canal de distribution de marchandises de première nécessité dans les milieux ruraux. Et la marge bénéficiaire pour chaque partie est d'environ 50% de la marge brute sur chaque article.

3.- Quelle la politique suit TRAFIPRO en matière d'approuvisionnement ? D'où proviennent les marchandises qu'elle met en vente ?

La politique d'achat de TRAFIPRO consiste à acheter les produits ayant le meilleur rapport entre le prix et la qualité. Pourtant, TRAFIPRO est ouverte à tout fournisseur mais la priorité étant accordée aux unités de production locales (MERA, SOCORWA, SUCRERIE, SONAFRUITES, RWANITEXCO, GROUPEMENT BIRUNGA).

La Coopérative TRAFIPRO pratique des achats directs (sans intermédiaires) adaptés au pouvoir d'achat et au besoin de la population rwandaise (suivant un budget) en évitant les "copies" des autres commerçants et en étudiant minutieusement les offres dans le comité commercial.

Provenance de nos marchandises : à part les vins et les whisky qui proviennent respectivement de France et d'Angleterre, la plupart des articles viennent d'Asie : les tissus de Chine, les textiles de Thaïlande, Hong-Kong ... les appareils de musique du Japon.

4.- TRAFIPRO et ses coopérateurs... Quels sont les avantages d'un coopérateur de TRAFIPRO ? Au niveau de la ristourne ? Du droit d'achat de certaines marchandises ?

Les Coopérateurs de TRAFIPRO ont des avantages relatifs à leur part sociale (100 F pour devenir coopérateur).

Ristourne sur les marchandises : c'est l'assemblée générale qui fixe le montant. Par exemple en 1981, nous avons donné une ristourne de 40 F par coopérateur.

Ristourne sur le café : nous payons 0,50 F/kg en plus du prix officiel au coopérateur ayant vendu son café à TRAFIPRO.

En période de pénurie, le coopérateur est servi en priorité.

Aussi, il conviendrait de mentionner que l'assemblée générale peut décider de la réduction des prix aux coopérateurs sur quelques articles de base et que la part sociale est soumise à un taux d'intérêt annuel de 6%.

5.- TRAFIPRO parvient-elle à stabiliser les prix et à favoriser leur baisse ? Quelles sont ses relations avec les commerçants, petits et gros ?

TRAFIPRO est un opérateur économique que personne ne peut ignorer dans le pays. Elle est implantée dans toutes les préfectures, elle pratique des ventes au "prix unique", sa politique sociale est hautement appréciée. Bref, c'est un commerçant dynamique.

Les relations avec les autres commerçants sont correctes : nous effectuons des échanges de produits et d'informations, des visites mutuelles (de courtoisie).

Avec les petits commerçants : certains domaines sont laissés expressément de côté pour ne pas écraser les petits commerçants. Par exemple la commercialisation des cigarettes. Ensuite, certains commerçants s'approvisionnent chez TRAFIPRO au prix de détail et vendent à des prix supérieurs ! Cela va à l'encontre de nos objectifs et de nos institutions aux gérants mais il revient au MINECO de contrôler les prix.

Quant à la stabilisation des prix, TRAFIPRO a joué son rôle à plusieurs reprises et il est connu que d'autres commerçants ajustent leurs prix aux siens. En période de crise (ex. guerre d'Ouganda), TRAFIPRO s'est illustrée dans la stabilisation des prix. Cependant, cet impact reste limité car nous n'avons pas de prise sur les spéculateurs.

6.- Quel est l'impact de T2000 à Kigali ? Votre appréciation sur ce magasin ?

Ouvert en septembre 1979 et magasin d'avant-garde, T-2000 répond aux besoins des Rwandais de niveau moyen (gens plus ou moins citadins). Il stabilise les prix, même ceux des produits achetés par des fonctionnaires et autres employés plus ou moins bien rémunérés.

| Période | 1979<br>(3½ mois) | 1980        | 1981        | 1982<br>(9 mois) |
|---------|-------------------|-------------|-------------|------------------|
| Ch. af. | 32.542.198        | 183.356.133 | 189.450.886 | 138.759.934      |

Ce ne serait pas nous vanter (regardez l'affluence de T-2000) si nous nous permettons de dire que T-2000 est actuellement le meilleur magasin du Rwanda. Il a répondu à une nécessité. Certains secteurs de commerce jusqu'à réservés aux étrangers ont été touchés. Ce qui constitue une fierté pour TRAFIPRO et pour le pays.

L'impact de T-2000 dans la ville et dans le pays est grand :

- allez voir la "Poissonnerie"
- beaucoup de gens ont pu trouver des produits jusque là inaccessibles aux bourses moyennes à des prix abordables. On pourrait citer des articles de ménage, des radio-cassettes, des souliers, etc.
- à part cela, l'idée de service après vente a donné plus de confiance à nos clients envers nos produits.
- avec le T-2000, d'autres commerçants ont eu l'idée du Libre Service. Ils ont mieux organisé leur étalage. Ils sont devenus plus imaginatifs.

7.- Quel est l'impact du journal : "Le Coopérateur" ?

Le Journal "Le Coopérateur" a pour objectifs :

- d'apporter à la population une information qui l'aide à mieux appréhender l'évolution du pays et du monde.
- de contribuer à l'élévation du niveau culturel de la population rwandaise.
- de développer l'esprit de coopération dans le pays.
- de créer une attitude de sympathie vis-à-vis de la Coopération.
- de faire la publicité des marchandises de TRAFIPRO.

Pour ce qui est du tirage, c'est en février 1982 que nous avons commencé à vendre le journal. Il était auparavant distribué gratuitement. Pour ce faire, nous avons dû diminuer le tirage. Il est passé de 12.000 exemplaires à 6.000 exemplaires.

Concernant la distribution du journal - elle est faite par le biais des succursales (vente au numéro) -. Les abonnés peuvent recevoir leur journal, soit à la succursale soit par la voie postale selon leur choix.

## TRAFIPRO ET LA SUISSE

Le premier accord de coopération entre le gouvernement rwandais et la Suisse date de 1963. A cette date, TRAFIPRO passait par une crise grave qui risquait de lui coûter la vie. L'accord conclu confiait la gestion de TRAFIPRO à des experts suisses et accordait à la Coopérative un prêt à long terme qui lui permettait d'assainir la situation.

En 10 ans, de 1963 à 1973, 6 directeurs suisses se sont succédés à la tête de la Coopérative. En 1972, il y avait encore 12 coopérants suisses. Il faudra attendre le 1er Janvier 1976 pour qu'un directeur-général rwandais, Monsieur Joseph HABIMANA, dirige effectivement l'entreprise.

Actuellement, 5 coopérants suisses sont à l'œuvre. Ce ne sont pas des "conseillers" mais ils participent en toute responsabilité à la marche de la Coopérative: directeur de l'exploitation, directeur commercial adjoint, chef de la formation, chef comptable et directeur-adjoint de l'exploitation.

Pendant de longues années, semble-t-il, ces coopérants se sont encore déplacés. Mais on songe à les remplacer par des missions temporaires de consultants qui effectueraient des stages de courte durée.

QUELQUES DONNEES CHIFFREES SUR LA TRAFIPRO

| Année                       | 1970        | 1975        |
|-----------------------------|-------------|-------------|
| Chiffres d'affaires         | 485.693.642 | 956.453.188 |
| Résultat net                | 8.794.707   | 26.860.183  |
| Nbre coopérateurs           | 70.000      | 68.639      |
| Nbre succursales            | 29          | 28          |
| Nbre coopératives associées | 2           | 8           |
| Nbre employés               | 350         | 494         |

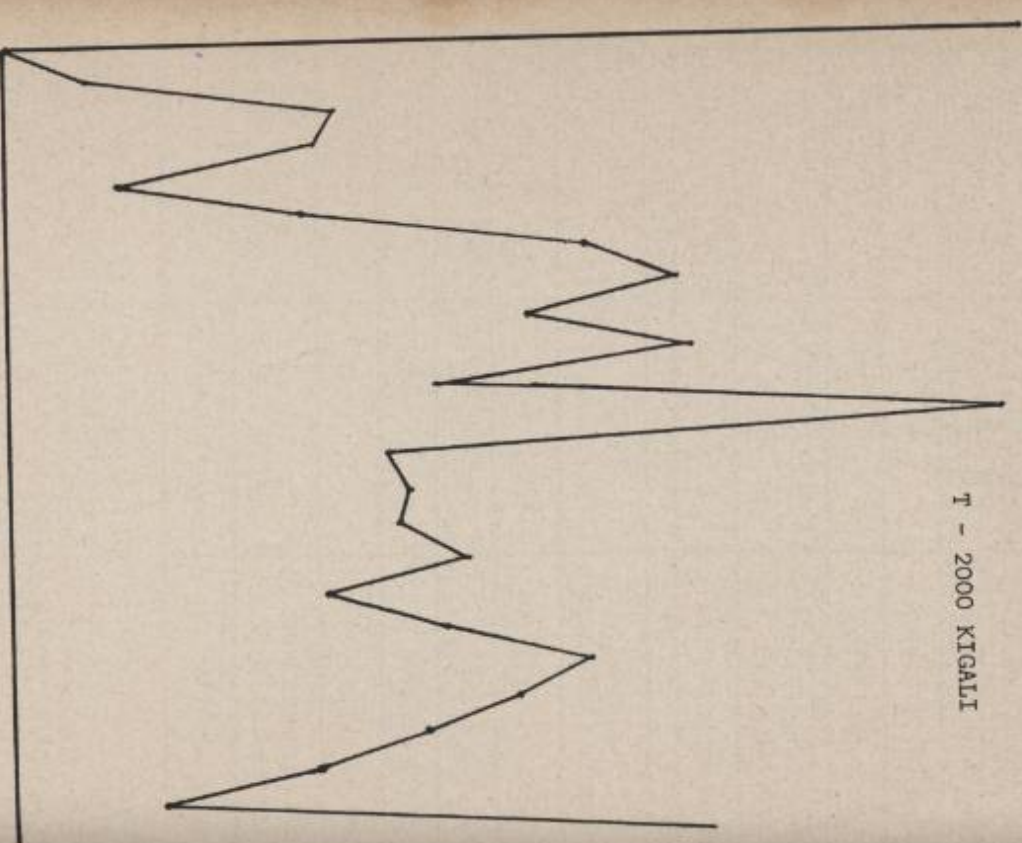
| Année                       | 1980          | 1981          |
|-----------------------------|---------------|---------------|
| Chiffres d'affaires         | 1.710.513.117 | 1.786.525.064 |
| Résultat net                | 11.634.817    | 13.752.710    |
| Nbre coopérateurs           | 57.806        | 59.155        |
| Nbre succursales            | 28            | 29            |
| Nbre coopératives associées | 25            | 27            |
| Nbre employés               | 575           | 573           |

# EVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

1980 - 1981

J F M A M J J A S O N D J F M A M J J A S O N D

T - 2000 KIGALI

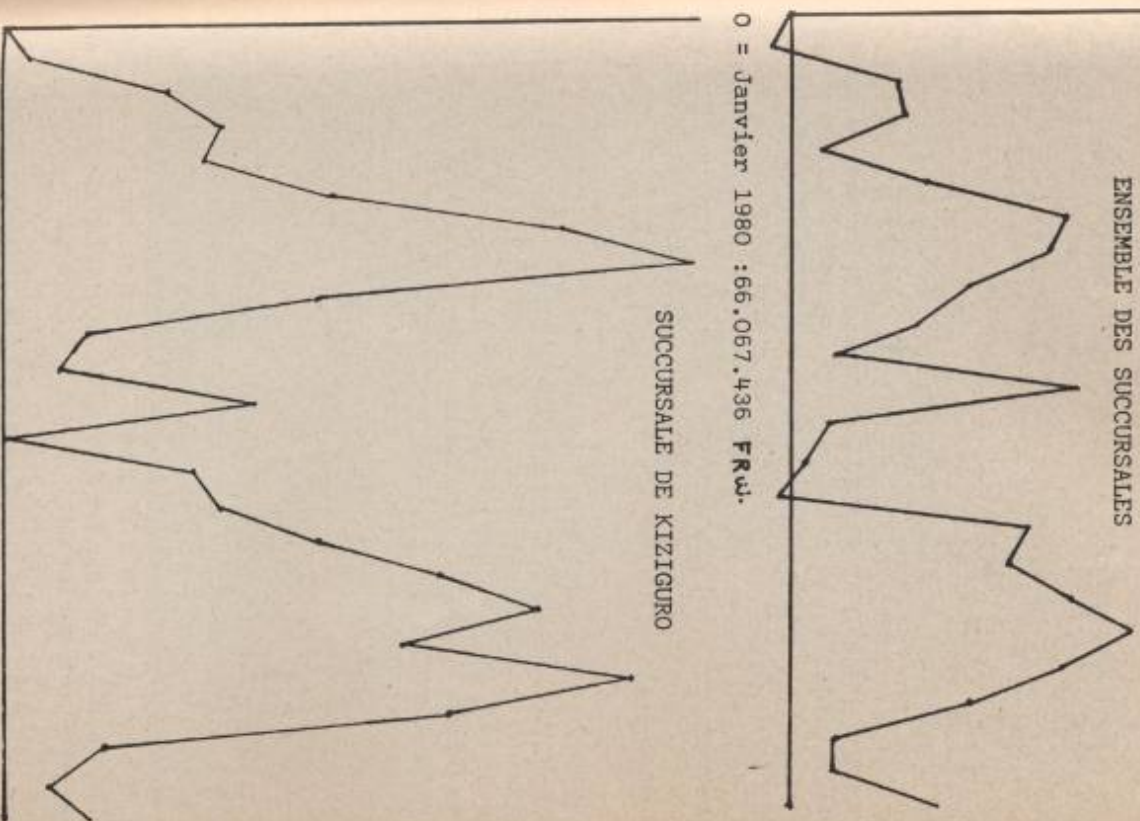


0 = Janvier 1980 : 6.949.576 FRw.

J F M A M J J A S O N D J F M A M J J A S O N D

ENSEMBLE DES SUCCURSALES

0 = Janvier 1980 : 66.067.436 FRw.



SUCCURSALE DE KIZIGURO

0 = Janvier 1980 : 737.436 FRw.

## DE KABGAYI A KICUKIRO

TRAFIPRO est née à l'ombre de Kabgayi. Depuis des années cependant, une partie toujours plus importante de ses services s'est déplacée vers Kigali. D'où la décision de créer dans la capitale du pays un vaste complexe abritant l'administration et les services généraux de TRAFIPRO. Cet ensemble qui sera opérationnel dans les prochaines semaines se présente de la façon suivante: sur un terrain de 65.000 m<sup>2</sup> dont la moitié est gardée comme réserve stratégique, l'ensemble de la Centrale de TRAFIPRO représente une surface couverte de 12.000 m<sup>2</sup> qui regroupe les bâtiments suivants: - bâtiment administratif - un entrepôt de 5.500 m<sup>2</sup> et 7 mètres de hauteur - un stock extérieur pour le matériel de construction - un garage et une station-service - une cantine - un bâtiment pour la formation - un autre pour le service technique - et un château d'eau.

De plus, on a construit 16 maisons pour les cadres supérieurs de la Coopérative. Le coût de l'ensemble est évalué à quatre cent millions de francs rwandais environ. Le financement a été assuré par un don de la Coopération Suisse au Gouvernement rwandais équivalant à 7 millions de francs suisses, soit approximativement 315 millions de francs rwandais. Le reste est couvert par un prêt auprès de la Banque Rwandaise de Développement de 90 millions de francs rwandais.

### ET QUE VA DEVENIR KABGAYI ?

Selon la direction générale de TRAFIPRO, on aimerait utiliser ou transformer les infrastructures sises à Kabgayi en vue d'y créer une minoterie industrielle pour le blé et le sorgho. Cette minoterie pourrait par la suite donner naissance à d'autres industries locales de type alimentaire (fabrique de pâte, etc.) et encourager l'élevage dans les environs.

DOSSIER : REDACTION DE DIALOGUE



Un réfugié provenant d'Ouganda.  
Un parmi 45.000!

Oserons-nous lui souhaiter : Bonne Année ?

# Dans l'Eglise au Rwanda

## UN EVANGILE OECUMENIQUE

Ubutumwa bwiza bw'Imana uko bwanditswe na Mariko...  
Société Biblique au Rwanda (B.P. 788 Kigali) / Alliance  
Biblique Universelle, Imprimé par Afropress Ltd.  
Lusaka Close, P.O. Box 30502 Nairobi (Kenya), 1981,  
6 premières pages sans numérotation pour l'introduc-  
tion + 60 pages pour le texte évangélique et vocabu-  
laire + 1 carte hors-texte à la fin; 16 dessins de  
H. KNOWELS et J. LEAR insérés dans le texte.  
Prix : 30 frw.

### DE L'OECUMENISME A LA MISSION...

Enfin... un geste oecuménique marquant pour les diverses confessions chrétiennes au Rwanda : la traduction oecuménique en kinyarwanda et la publication de l'Evangile selon saint Marc. Ce premier pas - si petit soit-il matériellement - nous donne le goût de parler d'une TOB - RWANDAISE (Traduction oecuménique de la Bible) ! De fait, ne serait-ce pas "une première" pour l'Afrique Centrale ou pour une langue bantou ? Peu importe les records. Toutefois, avec cet Evangile de Marc en kinyarwanda, la preuve est faite qu'il est possible aujourd'hui, dans le pays, d'établir une Bible commune et de parler d'unité autour de la Parole de Dieu lue et écoutée dans la langue maternelle des chrétiens rwandais.

La couverture bleue - couleur utilisée pour les publications de la Société Biblique au Rwanda, petites brochures appelées couramment "protestantes" par les catholiques - convient au dessin illustrant par quelques lignes le récit de la tempête apaisée. Mais pourquoi avoir choisi ce sujet pour présenter

l'Evangile de Marc (4.35-41) et pour lancer la première traduction oecuménique ? Les artisans du projet ont-ils voulu symboliser par cet épisode évangélique la fin des conflits et des querelles divisant les chrétiens du Rwanda ? Dans la barque de Pierre, les chrétiens d'aujourd'hui, appartenant à différentes dénominations, ne seraient-ils pas, comme les premiers disciples, des hommes de peu de foi, remplis de peur, de tensions, de complexes, ... ? Et, en avant de la barque, le Christ apaisant les flots d'un geste de la main ne serait-il pas l'unique pasteur et le vrai guide ?

Une TOB-RWANDAISE s'inscrit aussi dans un nouveau souffle missionnaire qui veut atténuer la division des versions différentes apportées par des Eglises séparées. En effet, un texte oecuménique prouverait que, malgré les divisions, la Parole de Dieu et l'Esprit Saint inspirent à tous les chrétiens le même témoignage. Qui dit "traduction oecuménique" dit donc, par là même, perspective missionnaire : "bien des hommes dans le monde entier ne lisent pas la Bible parce qu'elle leur est présentée dans des versions différentes par les Eglises séparées" (NT - TOB, éd. intégrale, p. 8). Depuis la diffusion de la TOB à travers le pays, des chrétiens au Rwanda ressentent le besoin d'une "commune référence à l'Ecriture". Rien de plus légitime ! Il y a, en effet, ici et là, des étudiants du secondaire, des groupes bibliques ou "charismatiques" qui aimeraient pouvoir se référer à un texte commun pour l'écouter et le partager. Bref, ce premier essai - sans être pour autant, je crois, une version définitive, - est excellent... Les qualités essentielles d'une bonne traduction y sont présentes : exactitude et clarté "autant que possible". Mais, cette première appréciation n'empêche pas le correcteur de mettre le nouveau texte à l'épreuve des recensions pour qu'il passe "à travers livres et revues" d'un DIALOGUE qui se veut aussi oecuménique.

## PREMIER CONTACT...

A première vue, tout pourrait laisser croire à une publication "protestante": le format, la couleur, les dessins, la typographie, les mots de la couverture, les deux premières pages, etc... Pour celui qui ne veut pas voir plus loin, rien de plus évident ! Pourtant, à y regarder davantage, dès la troisième page, le nom très lisible de Monseigneur A. PERRAUDIN et son mot d'introduction bien situé en première place suffisent à rassurer les plus hésitants. En fait, les deux pages suivantes sont des encouragements et des avertissements, des approbations officielles des autorités religieuses et des souhaits pour l'avenir : - "Introduction de Monseigneur A. Perraudin, archevêque, évêque de Kabgayi, Responsable du Bureau pour l'unité des chrétiens - Rwanda : - "Introduction de Monseigneur A. Sebununguri, évêque du diocèse de l'E.E.R. à Kigali, représentant du Conseil des Protestants au Rwanda".

Mgr Perraudin présente ce "vieux" projet d'une Bible oecuménique en kinyarwanda et invite les chrétiens à lire cet Evangile; il donne quelques principes utilisés pour la traduction en soulignant les difficultés d'une traduction commune à cause du vocabulaire propre à chaque confession. Enfin, il présente le travail comme un essai et demande à tous les lecteurs de transmettre leurs appréciations et leurs observations. De son côté, Mgr Sebununguri prie les chrétiens d'être patients et compréhensifs devant un vocabulaire auquel les uns et les autres ne sont pas habitués. C'est là, semble-t-il, le plus grave débat prévisible... et je tenterai plus loin d'en faire une brève analyse.

Le mot de Mgr Perraudin comporte deux exemples de malaise inévitable dans l'utilisation du langage religieux puisqu'il a jugé lui-même nécessaire (ou peut-être d'autres l'ont-ils fait pour lui) d'ouvrir des parenthèses pour des mots comme Ivanjiri (Ubutumwa bwiza) et Roho Mutagatifu (Umuwika uzira inenge). De plus, même l'orthographe des deux introductions reflète des traditions solides selon lesquelles

les les uns disent abakristu et les autres abakristo; Kristu ou Kristo ! Traditions indéracinables ? Pour l'avenir, un texte collectif des autorités religieuses ne serait-il pas plus oecuménique ? Ou bien ne faudrait-il pas se limiter à une brève indication claire et nette sur la portée oecuménique de la traduction ? La "présentation" serait dans le travail des spécialistes et des traducteurs.

Il est intéressant de constater, dans ces premières pages d'introduction, ce genre de divisions inconscientes et difficiles à surmonter. En voici quelques exemples :

1) Toujours à la troisième page, il est écrit tantôt Ijamba ry'ibanza Iya Musenyi A. Perraudin ... tantôt Ijamba ry'ibanza rya Musenyi A. Sebununguri... ! Petit détail significatif, surtout dans un contexte d'oecuménisme. L'orthographe même posait mille et une difficultés. Or, pour le texte évangélique lui-même, je n'ai presque que des félicitations pour les traducteurs. D'après la "législation", la première orthographe est correcte; le texte de Mgr Perraudin emploie toujours li et non ri ! Cependant, tout le texte évangélique emploie, avec une rigueur louable, le ri. Et selon le même principe, il donne toujours rya, rye... au lieu de lya, lye, ... Simple transgression d'une "loi civile", avec des raisons d'autant plus atténuantes que le débat classique est loin d'être tranché entre le fameux li et ri !

2) Le texte oecuménique a retenu constamment l'orthographe Yezu et non Yesu. Mais, malheureusement à la page 5 de l'introduction, à deux lignes d'intervalle, les deux formes sont utilisées (4 et 2 lignes avant la fin de la page). Erreur regrettable... d'autant plus que c'est la seule fois qu'elle apparaît ! Tout ce flottement dans l'introduction peut agacer le lecteur délicat et trop sensible.

Les catholiques, longtemps gênés par l'écriture des textes protestants - caractérisés, en particulier,

par de nombreuses élitons et par quelques formes orthographiques "archaïques" comme bga, bge, ... - ont désormais entre les mains un texte facile à lire.

J'espère que les protestants, de leur côté, ne seront pas agacés par le nouveau texte, correspondant en général, à celui des journaux et des manuels scolaires. Félicitations donc aux traducteurs et aux transcriptions soucieux d'écrire le kinyarwanda selon les "bonnes règles" (actuelles), tout en évitant les particularités ou les originalités discutables. Félicitations répétées pour l'uniformité de l'orthographe du début à la fin du texte. Enfin le texte mérite des éloges à cause de la ponctuation précise, régulière et uniforme. Détail secondaire sans doute, ... mais combien important devant autant de textes en kinyarwanda si peu soucieux d'une ponctuation exacte. L'oralité du kinyarwanda serait-elle encore trop forte pour se plier aux "subtilités" du code écrit ? Tout code écrit, comme "le beau langage", a ses lois littéraires et esthétiques : ponctuation, orthographe, présentation (paragraphe, utilisation des caractères, ...). Bref, par définition même, un texte écrit, comme celui d'un Evangile, ne devait pas s'écarter des lois éditoriales de l'écriture.

## LE TITRE

Le titre complet reprend, tout en le complétant, celui utilisé habituellement par les protestants ; on a ajouté bw'Imana ("de Dieu") à Ubutuma bwiza ("La bonne nouvelle") pour traduire le mot français Evangile. Les catholiques avaient l'habitude de dire Ivanjili. Si le mot "étranger" Ivanjili devait disparaître, le choix entre Inkuru nziza et Ubutuma bwiza est loin d'être arbitraire. En effet, un message, plus qu'une nouvelle même excellente, exige une réponse, une réaction ou un engagement, "La bonne nouvelle", par ailleurs, provoque intérêt et satisfaction, mais rien de plus dans l'ordre pratique... Le titre complet est donc le suivant : Evangile de Marc traduit en kinyarwanda courant (actuel) à partir de l'original grec".

De fait, la Société Biblique se propose comme premier objectif d'offrir une traduction très populaire en évitant tout langage religieux spécialisé. Dans ce sens, elle vise une population jeune (entre 25 et 35 ans). Faire oeuvre œcuménique n'est pas le seul but ni le premier de la Société Biblique ; traduction, publication et diffusion sont les objectifs fondamentaux d'autant plus visés s'ils le sont dans un cadre œcuménique.

## LE TEXTE

Le premier verset de cet Evangile est un bel exemple, diront plusieurs, de compromis sur le vocabulaire : les catholiques y retrouveront avec joie le Yezu tandis que les protestants seront satisfaits du maintien de Kristo. Ce genre de calcul est cependant bien loin de la vérité et des exigences scientifiques d'une traduction. D'une part, selon les principes de la Société biblique, il importe de suivre, pour la traduction des mots étrangers, les formes de la culture secondaire qui touche le plus fortement le pays (celle du français au Rwanda). D'autre part, il est conseillé de suivre les formes les plus proches de l'original biblique (ici le grec). Ainsi par exemple, pour le mot français "Christ", Kristo est plus proche du grec que Kristu (plus près du tatin). Vouloir donc faire le bilan mathématique des emprunts faits aux vocabulaires des uns et des autres et ainsi conclure par la désignation d'un gagnant serait, pour une telle occasion, une attitude antioécuménique. Que de "raisons" liturgiques, historiques, exégétiques, théologiques, linguistiques et même culturelles pour ne pas dire sentimentales pourraient intervenir dans un tel débat ! Le dernier critère d'une bonne traduction n'est-il pas celui de la fidélité ? Et pourtant quels arguments peuvent être apportés pour trancher, par exemple, entre Satan, Shitan, Satana, et et quel encore ? Satan, terme utilisé par les protestants, est de fait proche du français "Satan" ; par contre, Shitan, terme préféré des catholiques est emprunté au Riswān. Comment alors trancher le débat ? Pour le français ou pour le Kiswān ? Des compromis

sont acceptés dans cette "recherche d'unité"....

Cette traduction commune a été élaborée sans qu'apparaissent trop distinctement les traces des divisions et les désaccords confessionnels. Pour débattre ce conflit, il importe d'en prendre conscience, de l'assumer et de le dépasser. Les interprétations malveillantes, les critiques acerbes, les positions bien arrêtées n'ont comme effet que de faire resurgir des divergences classiques entre les Eglises. Chacun, il est vrai, est libre de penser ce qu'il veut sur tel ou tel point. Cependant, devant un tel texte oecuménique, chacun peut reconnaître un effort honnête, fraternel et lucide de mise en commun et de collaboration. Dans l'oecuménisme actuel, il ne s'agit pas de procès mais de réconciliation : il ne s'agit pas d'avoir raison, mais de retrouver l'unité. Traduire ensemble c'est certainement une manière de se convertir et de se convertir mutuellement. Tout cela est ardu même dans les jeunes Eglises. Au Rwanda, les divergences entre les Eglises se sont souvent cristallisées autour du vocabulaire et des chants religieux. Il serait facile d'apporter de "l'eau au moulin" pour accroître les tensions anti-oecuméniques. L'eau baptismale, source de tout oecuménisme, n'est-elle pas celle de l'unité et de la fraternité. En d'autres mots, des frères qui s'apprécient mutuellement peuvent partager et échanger malgré les divergences de vocabulaire et d'accent.

Une lecture commune et une écoute commune des Ecritures présuppose un langage auquel on n'est pas toujours habitué. C'est l'enjeu même d'une traduction oecuménique. Encore une fois, faut-il le répéter, chants religieux et vocabulaire liturgique ou biblique sont ici des lieux de tensions entre les chrétiens. Au Rwanda, l'enjeu oecuménique ne se situe pas d'abord au plan théologique ou exégétique, pastoral ou social. Toute traduction n'est pas, il est vrai, une question de vocabulaire; il y a aussi le style et l'expression: il y a tout ce que l'on ressent quand l'esprit et le cœur survolent les mots et les formules, le genre littéraire et les expressions. Au lecteur d'en juger lui-même en laissant de côté, si possible, tout préjugé

peu oecuménique....

## LE VOCABULAIRE

Il y a donc le vocabulaire sur lequel on bute constamment lors d'une première ou deuxième lecture. Question d'habitude certes, mais aussi question de le justifier et de l'assumer. Voici quelques pierres d'achoppement :

1) Le mot Ivanjili a complètement disparu pour laisser la place à Obutumwa bwiza (1. 1, 14 et 15; 2.2; 10. 29; 14. 9). Plus qu'une question de sensibilité, il y a cette volonté de supprimer tous les mots - il en restera toujours ! - qui ne sont que des transcriptions de termes latins, français, swahili ou grecs. Pourquoi donc avoir conservé, à quelques rares endroits (1. 38 et 39; 3.14), Inkurū nziza ? D'après le contexte, il s'agirait - à moins de me tromper - de prédication ou d'annonce de la bonne nouvelle : au verbe kwamamaza est ajoutée le complément direct inkurū nziza. D'autres expressions sont devenues stéréotypées comme ubungingo buhoraho ("la vie éternelle": 10. 17 et 30; ...) et ubwami bw'imana ("le royaume de Dieu" : 1. 15; 4. 11 et 14; 15. 43; ...). Plus de justesse, je crois, que les expressions voisines qui tendent à disparaître peu à peu !

2) Un changement important vise l'expression catholique Roho Mutagatifu ou protestante umwuka wera ("Esprit-Saint"). Désormais, on lit tantôt umwuka w'imana quand il est question de l'Esprit seulement (1.10 et 12), tantôt umwuka uzira inenge pour traduire Esprit-Saint (1. 8; 3.29; 12. 36; 13. 11). Dès lors, en bonne logique, pour parler de Jésus (1. 24), de Jean-Baptiste (6.20), des anges (8. 38), ... on emploie les mots umuziranenge au lieu de umutagatifu ("saint"). Et toujours dans la même ligne, le vocabulaire a été modifié pour parler d'esprit impur (umwuka mubi) (1. 23 et 27; 3. 11 et 30; 5.2; 8. 10 et 12; 6. 7; 7. 25). Par exemple, dans la formule fréquente "chasser le démon", le verbe kwirukana n'est plus retenu, mais

plutôt l'expression *kumenesha umwuka mubi* (9. 18, 28 et 29) ou encore *kumenesha ingabo za Satana* (1. 34 et 39; 3. 15 et 22; 6. 13; ... voir aussi 1. 32; 9. 38; 16. 9). Satan est désigné parfois par les mots *umwanzu Satana* (1. 13; 4. 15; ...). Les problèmes ne sont pas tous résolus même après publication. Des dossiers restent ouverts ... par exemple, ne faut-il pas distinguer "Satan" et "les démons" appelés *ingabo za Satana* alors que les "esprits impurs" sont appelés *imwuka mibi* ? Enfin pour traduire le passage délicat, "l'esprit est plein d'ardeur, mais la chair est faible" (14. 38), les traducteurs ont écarté volontairement (?) les mots *roho* et *umwuka* pour dire simplement *imitima yanyu ifite imigambi myiza*, ...

Dans une traduction "dynamique", il n'y a pas nécessairement correspondance purement matérielle entre un mot de l'original grec et un mot du kinyarwanda. Par conséquent, la traduction est contextuelle puisque la communication des idées prime sur la magie automatique des mots. Comment réagir devant tous ces changements ? Personnellement, c'est sans trop de regrets que je vois disparaître *Ivanjili roho, Roho Mutagatifu*, etc.

Un autre trait distinctif entre confessions chrétiennes du Rwanda apparaissait dans la traduction des mots "foi", "croire", ... Un protestant utilise spontanément le verbe *kwizera* tandis qu'un catholique emploie *kwemera*, réservant le premier pour traduire "espérer" et "espérance". Le texte oecuménique utilise les deux mots *kwemera* et *kwizera* avec des nuances intéressantes. Il n'y a pas ici de compromis mathématique. Et mieux encore, ne pourrait-on pas dépasser une vieille querelle de mots pour arriver à plus de précision ? Non seulement une lecture biblique, mais la liturgie, la catéchèse et la prédication pourraient en profiter.

Au départ, les deux mots sont loin d'épuiser toute la richesse contenue dans le terme chrétien "foi". *Kwemera* est, d'une part, un vocable banal à

plusieurs sens : affirmer, être d'accord, ... Les termes contraires sont *guhakana* ou *kwanga*. Or le mot peut bien convenir quand il s'agit d'une doctrine ou d'une affirmation, comme l'est la profession de foi : *Ndemera ko ...* ("Je crois que..."). Mais quand il s'agit d'une personne, Jésus et son oeuvre de salut (nous disons en français "croire en", "croire à"), le mot peut encore convenir avec certaines adaptations. Ainsi donc, dans la traduction, ce verbe est toujours employé avec la référence directe à Jésus (*Kwemera Yezu*) (4. 40; 6. 6; 9. 19 et 42; 11. 24 et 31; 13. 21; 15. 32; 16. 11, 13 et 14 a et b). D'autre part, le verbe *kwizera* exprime une attente par rapport à quelqu'un; attitude de celui qui espère en Jésus (qui espère que Jésus fera quelque chose en sa faveur) (2. 5; 5. 34 et 36; 9. 23, 24 a et b; 10. 52; 11. 23). Il est vrai cependant que foi-confiance-espérance sont souvent des attitudes intérieures très proches l'une de l'autre ...

Enfin, les traducteurs ont employé à 5 reprises d'autres verbes pour une traduction "dynamique" et contextuelle : *kwakira*, *kwisunga*, ... Mais quelle serait la différence entre *kwizera* et *kwilingira* ? Il paraît difficile d'en discerner une en kinyarwanda ! Et, en contexte chrétien, l'espérance n'est-elle pas la foi-certitude tournée vers l'avenir ?

La fête de la Pâques Juive est dénommée maintenant *Umunsi wo Gucungurwa* (14. 1, 12, 14 et 16; 15. 6). Heureuse simplification pour ne pas confondre avec Pâques chrétienne. Dans le lexique (p. 58), le mot traditionnel *Pasika* est maintenu discrètement entre parenthèses. Et pour désigner "le premier jour de la semaine", on emploie directement *ku cyumweru* (16. 2 et 9), tandis que le jour du sabbat a conservé sa forme habituelle *Isabato* (16. 1; on disait plutôt *Sabato*). Quant aux noms de personnes, plusieurs habitudes risquent d'être bouleversées : *Yohani Batista* devient *Yohani wabizaga* (6. 14; 8. 28) ou *Yohani ubatiza* (6. 24 et 25); *David* (2. 25; 10. 47 et 48; 12. 35, 36 et 37) au lieu de *Dawudi*; *Eliya* (6. 15; 8. 28) au lieu de *Eliyasi*; *Isaka*

(12.26) au lieu de Izaki; Baraba (15.7, 11 et 15) au lieu de Barabasi; Yudasî Iskariyoti (3.19; 14.10) au lieu de Yuda Iskariyoti, ... Voilà quelques changements pour les catholiques ! Les habitudes "protestantes" seront évidemment autant bouleversées. L'œcuménisme est à ce prix !

Toujours du côté catholique, les mots à résonance étrangère sont supprimés d'autant plus facilement que des mots équivalents en kinyarwanda peuvent être trouvés. Le mouvement en ce sens devient irréversible ! Par exemple, umusaserdoti ("prêtre") est remplacé par umutambyi w'imana (1.24; 2.26); le "Grand prêtre" s'appelle umukuru w'abatambyi (14.53, 63 et 66) et "les grands prêtres" abatambyi bakuru (2.26; 8.31; 14.53; 15.1 et 3). Autre exemple, César, dont le mot Kayizari est cité dans le lexique (p. 56) est dénommé Umwami w'Ikirenga (w'i Roma) (12.14, 16 et 17). Par ailleurs, le mot "centurion" prend un aspect plus étranger: umugapiteni w'abasilikari (15.38, 44 et 45). Les termes souvent voisins "les anciens", "les scribes", ... ont une traduction constante abakuru b'imiryango (8.31; 14.53; ... ) ou abakuru b'imiryango b'Abayuda (14.43; ...), abigishamategeko (1.22; ...). Maintenant par contre de Abafarizayi (2.16; 7.1; 8.11) et Abasaduseyi (12.18) tandis que "les publicains", ces fameux collecteurs d'impôts, sont dénommés abasoresha (2.15 et 16). Sauf à deux reprises où l'on mentionne explicitement Israël (Ubwoko bw'Israheli à 12.29 et umwami w'abishraheli à 15.32), les Juifs s'appellent Abayuda, mot courant chez les protestants alors que les catholiques disent Abayahudi.

Le "Temple", désigné normalement par le mot Hekalu, est traduit par Ingoro y'Imana (11.11, 15; 12.35; 13.1 et 3; 15.29) et une fois par Ingoro seulement dans un passage où l'expression revient deux autres fois (11.16). De même, pour "synagogue" - que les catholiques traduisaient par isengero et les protestants par isinagoga - prend bientôt une forme complexe urusengero rw'Abayuda (1.21 ; 5.22 ; 6.2 ; 13.9),

tantôt une forme simple urusengero (1.23 et 29; 5.35; 36 et 38; 12.39; forme justifiée par le contexte). Il semblait admis, tout comme en français de parler de "la mer" (inyanja). Or le mot est remplacé par ikiyaga (cyga galileya) (4.1; 5.1, 13 et 21; 6.47; 7.31). Le rejet de inyanja s'explique-t-il par le fait que le mot n'est pas kinyarwanda ? Faut-il lire "lac" ou "grande étendue d'eau" ? La carte géographique distinguant Ikiyaga, cyga galileya de inyanja, ya Mediteraneya (p. 60).

Si des mots anciens sont conservés, comme sinapi (4.31) (certains disaient hardait et d'autres sinapi), d'autres mots sont inventés et deviennent originaux: insanganyarukuta pour "la pierre d'angle" (12.10). Imperezo pour "le flacon d'albâtre" (14.3). Bref, un lecteur protestant relèverait, pour sa part, soit des mots nouveaux, soit des mots anciens transformés. Quelques exemples suffisent: Izayi - Yesaya; Yudeya - Yudaya; Yeruzalemu - Yerusalem; Yohani - Yohana; Galileya - Galilaya; Zebedeyi - Zebedayo; Gafarnawumu - Kaperinawumu; Alfeyi - Alfayo; Belizebuli - Beezebuli; ...

#### UNE ECRITURE PLUS SIMPLE

Le code écrit du kinyarwanda y a gagné dans cette entreprise de traduction et de publication, grâce à quelques originalités heureuses. D'abord, avant d'introduire une citation par ati, bati, ... la coutume est répandue de mettre, comme en français, deux points. Or, grâce à la suppression de cette ponctuation, le nouveau texte est agréablement plus léger; cette nouvelle manière de faire n'est nullement gênante pour la lecture d'autant plus que les guillemets sont maintenus. Autre originalité: l'écriture des heures en kinyarwanda - kishwili. L'orthographe comportait le redoublement d'une lettre, seul cas en kinyarwanda ! Si l'on écrivait récemment encore isaa sita, maintenant on écrit plus simplement isasita (15.33), de même pour isatatu (15.25), isacyenda (15.33 et 34) que l'on notait parfois isaha ya gatatu ou isaha ya cyenda ... Enfin, dernière par-

ticularité qui me plaît : il y a deux écritures qui permettent une prononciation différente : nawe ("et toi") (5.31; 14.31, 67 et 70) et na we ("et lui") (2.27; 3.12, 14 et 35; 4.10; 5.37; 6.1, 16, 28 et 38; ...). J'ignore toujours si ce procédé économique est utilisé ailleurs !

#### UNE "TOB" ILLUSTRÉE !

Les 16 dessins "fonctionnels" - tous très faciles à déchiffrer et très classiques - tentent d'illustrer des réalités propres au milieu culturel du temps de Jésus et inconnues au Rwanda. Cet objectif peut être défendu ... Pourtant, le premier dessin, celui de la page 1, ne s'imposait nullement, me semble-t-il ! Pourquoi dessiner deux sauterelles, insectes connus au Rwanda, sous l'appellation *inzige* ? L'autre espèce, appelée *isanane*, est très connue et a l'avantage d'être plus comestible (pour Jean-Baptiste au moins) ! D'autres dessins ne s'imposent pas : la barque (p. 2 et 20) et les filets des pêcheurs (p. 2). D'après certaines informations, le mot connu *urushundura* désignait, selon les régions, filet ou *hamégon*. Or, pour éviter toute confusion, la préférence accordée au mot *umuraga* est justifiée par le fait que ce terme désigne certainement, dans les régions du Kivu, un filet de pêche. Je me demande si les barques du Rwanda ne ressemblent pas davantage à celle de Pierre et de son père Zébédée que celles représentées par ces dessins ? Ce dessin de la barque (p. 20) est un détail d'un dessin déjà imprimé dans l'Evangile de Marc - texte protestant - publié par la Société Biblique au Rwanda (1972).

Personnellement, j'aurais préféré un texte sans ces illustrations ! Car j'ai encore moi-même beaucoup de difficultés à m'imaginer le figuier, le synapse, la vigne, l'olivier, ... et je ne crois pas que ces quelques petits dessins puissent m'en donner une idée exacte. Que dire du "hard" du "denier" (à l'effigie de César), des tentes (juives), du flacon d'albâtre, des outres, des tuniques (de ce temps), ... ! On a même comparé, dans les notes explicatives (p. 60) la vigne

à l'arbre *marakujia* ! J'aurais aimé un texte illustré, mais non à la manière d'un manuel scolaire ou d'un dictionnaire technique. Quelle imagerie faut-il prendre dans la pédagogie de la foi ? Des miniatures bibliques anciennes, des images rwandaises modernes ?

#### UN VOCABULAIRE EXPLICATIF

Dans l'ensemble, les mots du vocabulaire recouvrent des explications brèves et claires, suffisantes pour le lecteur rwandais moyen (pp. 56-60 pour 51 mots). C'est de fait le minimum d'instruments indispensables pour une lecture courante. Un net progrès doit être noté par rapport aux textes antérieurs : l'*inkuru nziza* des catholiques et la traduction de Kagame ne sont pas plus riches en notes explicatives. Et les textes plus récents de Nyundo sont de portée différente à ce point de vue : l'Evangile de Luc ne comporte aucune note ni la moindre référence biblique tandis que celui de Matthieu en comporte 62 (un record !). Comment classer en kinyarwanda les mots d'un vocabulaire ? Problème pratique complexe ! La classification adoptée selon le principe du radical me paraît trop savante même si les caractères italiques soulignent la racine ou la composition du mot.

Les notes explicatives portent surtout sur des points de traduction (options possibles, explications et justifications), d'histoire (Hérodi, Pilato, Eliya, ...), de géographie (ubutayu, ...) ou des points particuliers relevant de la culture locale (*divayi*, *impago z'impu*, *amazuru*, ...). Par conséquent leur portée exégétique ou théologique est très limitée de sorte que les diverses interprétations confessionnelles ne sont nullement soulignées.

#### ACCENTS ET REFERENCES

Les références bibliques au bas des pages, malgré toute leur discrétion, viennent malheureusement surcharger les pages déjà trop remplies ; deux pages seulement

(pp. 6 et 53) échappent à cet inconvenient et nous donnent la possibilité d'imaginer un beau texte sans cet "apparat critique". Pour pouvoir s'y retrouver avec toutes ces références, une liste des abréviations utilisées devrait apparaître dans la brochure. Autrement, c'est un défi pour plusieurs chrétiens que de vouloir déchiffrer T08, Mal., Guteq., Yow., Zek., ... Pour les parallèles cités au début de chaque paragraphe (excellente idée), j'aurais omis la formule chaque fois répétée Reba na ... ("Voilà aussi...") et je n'aurais pas hésité à écrire les noms complets des quatre Évangiles (seul celui de Luka n'est jamais abrégé). Sauf pour la traduction de Kagame, toutes les autres versions en kinyarwanda étaient d'une très grande pauvreté pour les références et les lieux parallèles.

Un seul "accent" - un petit trait au-dessus de la voyelle - vient indiquer la longueur du son long; il est utilisé 45 fois avec une "certaine logique" pour attirer l'attention du lecteur sur quelques cas plus ou moins imprévisibles et délicats. Malgré tout, que d'arbitraires ! Pourquoi *isoko* et *amara masā* alors que plusieurs autres mots sont des pièges aussi dangereux pour le lecteur rwandais ou étranger ? A tout compter, j'aurais préféré que de tels "signes" n'apparaissent pas en attendant un système économique précis et pratique. Nous l'aurons sans doute pour l'édition complète du Nouveau Testament.

## LA PRESENTATION

En comparant notre traduction oecuménique avec le texte de Mariko publié en 1977 par la Société Biblique, je note que la présentation a, de toute évidence, perdu de sa qualité. L'économie du papier a pour effet de diminuer les marges; la composition des titres des paragraphes ainsi que celle du texte évangélique lui-même n'ont pas une aussi bonne composition typographique.

Un exemple suffira : les six premières lignes de la première page de l'introduction donnent le titre complet de l'Évangile et cela dans la plus mauvaise composition

des caractères. Quelle mauvaise impression pour le lecteur qui ouvre le livre ... Malgré toutes ces remarques négatives, je reconnais que les catholiques y gagnent pour la qualité matérielle de l'ouvrage. De plus, l'Évangile de Marc était pour eux toujours introuvable dans le format réduit; d'une autre part, l'ancien Inkuru nziza est devenu introuvable, et, d'autre part, la traduction de Kagame couvre tout le Nouveau Testament. Un autre bon point pour tous : si, dans l'Évangile de Marc, la géographie joue un rôle important dans la composition des récits, il est apparu indispensable de donner une carte des lieux cités; elle est facile à lire et donne tous les endroits (p. 60).

## UNE OEUVRE COMMUNAUTAIRE

Sauf peut-être dans quelques passages, identifi-  
fiables par des spécialistes, les catholiques bien  
disposés se sentiront à l'aise, je crois, en lisant  
cette oeuvre oecuménique. Il en sera de même, je l'es-  
père, de la part des protestants. Et l'habitude aidant,  
les uns et les autres se familiariseront rapidement et  
sans drame à ce nouveau texte. Il est impossible, pour  
le lecteur sincère, de qualifier au départ ou après  
quelques sondages de "protestante" ou de "catholique"  
une telle traduction qui se veut essentiellement oeu-  
ménique. Inutile même de chercher des traces de l'Inkuru  
nziza ou de Kagame, des indices de la *Bibliya yera* ou  
des éditions de Nyundo. Je constate, après avoir par-  
couru ce texte en tous sens, que l'on nous offre une  
traduction exacte, claire, uniforme, ... ayant une belle  
unité de style et une uniformité de vocabulaire. Encore  
un seul exemple pour illustrer cette constatation : la  
formule fréquente "En vérité je vous le déclare" - *Ndā-  
bawira nkomje* - revient toujours sous la même forme  
et représente un effort pour ne pas traîner des clichés  
tout faits et continuellement repris (3.28; 8.12; 9.1  
et 41; ...). Un effort est évident pour un langage sim-  
ple et direct : *Uti iki ?* (14.68); *Mwiriwe*, *Mwigisha*  
(14.45); *Urakarama*, *Mwami w'Abayuda* (15.18); ...

La version actuelle dépasse - et, à mon avis, c'est un acquis très positif dans la conjoncture actuelle - des options personnelles ou des prises de position propres à certaines "écoles". Du côté catholique du moins, un certain vocabulaire s'était "personnalisé" et certaines traductions se rattachaient à des "autorités" diocésaines. Or tout débat scolastique est écarté en faveur d'un travail collectif, excluant évidemment beaucoup d'originalité, de liberté et de choix personnels. Somme toute, une version oecuménique n'exclut nullement d'autres traductions; au contraire, elle les présuppose et les provoque...

Un tel projet oecuménique ne se limite pas à une traduction, si belle soit-elle; il englobe d'autres aspects : la publication et la diffusion. La diffusion des Ecritures peut être un travail très "oecuménique" rejoignant les pasteurs et les Padri; les catéchistes et les Bakarani, les Bakuru, les Inama et les Evêques. Et il ne suffit pas d'avoir sur nos étagères un texte commun, faut-il encore une lecture commune et une écoute commune de cette Parole qui nous est adressée avec une résonnance nouvelle et renouvelée. Tout cela exige maintenant que les uns et les autres s'approprient d'avantage et se retrouvent dans la Prière, la Liturgie, les festivités, les groupes bibliques, les familles, les écoles, les librairies, le voisinage, les deuits ou les naissances, ... L'oecuménisme prendra alors au Rwanda des chemins nouveaux, des détours imprévisibles grâce au même Esprit, celui que nous osons nommer ensemble en kinyarwanda Umwuka uzira inenge ! Avec le petit Evangile de Marc dans une traduction oecuménique, ne serions-nous pas au tout début d'une longue aventure ?

G.M. DION

1 'Ubutumwa bwiza buvuye ibya Yezu Kristo, U-mwana w'Imana, bwatangiyeye nk'uko byanditswe mu gitiabo cy'umuhungu izayi, ngo "Dore, noneho intumwa yanyije mbere yawe, igunganyirize inzira."

## CHEZ LES PRESBYTERIENS DU RWANDA :

### CÉLÉBRATION D'UN JUBILÉ 1907-1982

DIALOGUE est une revue d'inspiration "chrétienne". Mais la revue n'identifie pas christianisme et catholicisme. Elle se veut ouverte à tous les courants de pensées chrétiens et à toutes les communautés.

Nous publions avec plaisir cet article émanant de l'Eglise Presbytérienne au Rwanda.

DIALOGUE recensera plus tard le livre : Ce don que nous avons reçu. Histoire de l'Eglise Presbytérienne au Rwanda (1907-1982), paru à l'occasion du Jubilé de cette Eglise.

### UNE FETE RWANDAISE ET CHRETIENNE

Le 20 août dernier, une grande foule de toutes les couches de la population s'amassait à Kirinda, Bwakira, Kibuye. Il y avait des cultivateurs et des enseignants, des fonctionnaires et des agronomes, des pasteurs et des prêtres, des évêques et des ministres et même le Chef de l'Etat. Ils venaient participer à une grande fête, rwandaïse et chrétienne en même temps : la célébration officielle du Jubilé de 75 ans de l'Eglise Presbytérienne au Rwanda. Depuis trois jours déjà, des milliers de chrétiens s'étaient réunis avec les délégués de plusieurs Eglises et Missions d'Europe et d'Afrique pour commémorer l'événement de 75 ans de l'Eglise Presbytérienne au Rwanda. Ce fut en 1907 que les missionnaires allemands et tanzaniens fondèrent la station missionnaire de Zinga dans le Gisaka et au cours du même mois, la station de Kirinda. Leur rôle consistait à amener un "don" au Rwanda, à savoir le message de l'amour de Dieu pour tous les hommes, l'annonce du salut pour ce monde tout entier.

C'est pourquoi le thème du Jubilé visait à "ranimer" ce don de Dieu proclamé depuis 75 ans au Rwanda par le service de nombreux missionnaires allemands, tanzaniens, belges, suisses, hollandais et rwandais. Qu'avons-nous fait de ce don ? Comment l'avons-nous exploité ? Comment pouvons-nous continuer à profiter de ce don, pour la gloire de Dieu et pour le bien-être du peuple ? Pour préparer ce Jubilé, l'Eglise Presbytérienne avait déjà édité une brochure d'études bibliques (1), avait fait des recherches sérieuses sur son histoire, dont le résultat était également publié et mis à la disposition de tous ceux qui s'intéressent à la vie de l'Eglise au Rwanda (2).

#### UNE EGLISE RWANDAISE

Un trait très distinctif de l'Eglise Presbytérienne au Rwanda (EPR) est son caractère africain, voire rwandais. Ce trait ne date pas d'hier ou d'avant-hier, quand "l'africanisation" et la "rwandisation" sont venues en vogue. Ses origines étaient fortement basées sur une expérience chrétienne africaine: le nombre des missionnaires allemands, bien qu'installés au poste de direction, était dépassé par les missionnaires tanzaniens, qui construisaient, traduisaient, enseignaient selon leurs capacités. Les missionnaires allemands faisaient aussi recours au conseil de leurs collaborateurs africains.

Quand les Belges remplacèrent les Allemands après la première guerre mondiale, ils pouvaient trouver à chaque station des chrétiens rwandais qui les introduisaient dans des communautés, auprès des autorités. L'on peut citer les noms des "anciens" qui méritaient le qualificatif de "pères" de communauté. La Mission belge a connu un retard dans la formation de clergé rwandais (les premiers pasteurs rwandais ont été consacrés en 1963) mais dans les conseils, dans l'évangélisation, dans les petites industries, l'influence rwandaise était prépondérante.

La naissance de l'Eglise exprimée en février 1959 n'a fait qu'accentuer et installer des structures de gouvernement de l'Eglise partagé entre plusieurs membres engagés. Le Synode installé déjà en 1956 prenait pour dé-

nomination de l'Eglise qui allait naître le qualificatif "presbytérien". Ce mot emprunté au grec "presbyteros" rencontre son équivalent en français dans le mot "ancien". Le Synode évitait ainsi volontairement de mettre la destinée de l'Eglise entre les mains d'un petit nombre de pasteurs alors tous européens.

Ce caractère rwandais de l'EPR se concrétise aujourd'hui dans la presque totalité de son personnel. Par exemple, sur les 34 pasteurs qui servent l'Eglise, il n'y a que cinq étrangers. Dans plusieurs services de l'Eglise cette présence étrangère n'est même plus nécessaire. Par contre, l'EPR veut maintenir la présence des missionnaires dans quelques oeuvres afin de pouvoir exprimer et vivre l'unité de l'Eglise universelle. Cet engagement se traduit aussi dans les finances de l'Eglise: le budget de la vie ecclésiastique proprement dite provient pour 75 % des sources intérieures tandis que le quart est encore assuré par les Eglises-soeurs d'outre-mer. Le grand bloc de l'aide qui arrive ces années est ainsi utilisé pour des "oeuvres de développement": hôpitaux, écoles ateliers, constructions. Il est à noter également que la participation étrangère au budget "ecclésiastique" (vie des paroisses) va en diminuant de sorte que les chrétiens se sentent de plus en plus responsables de leur paroisse et leur Eglise.

Sur le plan théologique, la forte majorité des rwandais dans le corps pastoral décide aussi de l'orientation dogmatique et liturgique de l'Eglise. La fondation de l'Ecole de Théologie de Butare par l'EPR et l'Union des Eglises Baptistes au Rwanda en 1970 a renforcé la rwandisation de la théologie, non seulement dans l'EPR mais aussi dans toutes les Eglises Protestantes du pays.

Enfin le plus grand développement d'une théologie rwandaise se réalise dans le milieu rural et dans les villes, où les chrétiens étudient la Bible ensemble, prient ensemble, discutent de leurs problèmes ensemble. Cette théologie "populaire" (du peuple de Dieu), formulée dans les cercles bibliques des paroisses, n'est-elle pas aussi efficace et vivante que la théologie officielle ?

Le premier missionnaire allemand de la Bethel Mission qui entra à Rwanda, Johanssen, commençait son travail par une visite à la mission catholique de Zaza en 1907. A cette occasion, il remarque qu'il "se réjouit de ce que le ferment du Christ travaille déjà dans la masse des Banyarwanda" (3). Par la suite, les relations des protestants avec les catholiques romains n'ont toujours pas été sans problèmes. D'abord, avant la première guerre mondiale, Mgr. Classe se montrait angoissé par le développement du protestantisme au Rwanda; plus tard, les missionnaires belges eurent souvent des difficultés à rester debout face à la majorité plus absolue des catholiques. Pourtant, les relations sur le plan personnel ont souvent servi de pont entre ces deux confessions chrétiennes qui avaient importé leurs différends en Afrique. De la part de l'EPR ces relations n'impliquèrent jamais une opposition doctrinale : cette Eglise reconnaissant d'être partie intégrale de l'Eglise universelle de Jésus-Christ. Elle se considérait pas et ne se considéra jamais comme l'unique Eglise au Rwanda, ni comme la seule vraie, ni comme la plus vraie. Elle se voit plutôt entraînée par la parole de son Seigneur dans la recherche de l'unité avec les autres soeurs et frères chrétiens et vivre avec eux en bonne collaboration fraternelle.

Avec les autres Eglises protestantes, qui se rencontrent et collaborent au sein du Conseil Protestant du Rwanda (CPR) existent de bonnes relations; d'ailleurs, l'EPR fut parmi les membres-fondateurs de ce Conseil. Mais aussi au delà des frontières du pays, l'EPR entretient des relations avec plusieurs Eglises en Europe et aux Etats-Unis. Elle participe à la Conférence des Eglises de Toute l'Afrique (CETA), à l'Alliance Réformée Mondiale (ARM) - "réformée est à peu près synonyme de protestant" - et au Conseil Oecuménique des Eglises (COE), où elle dialogue avec les chrétiens orthodoxes de la Russie comme avec les chrétiens pentecôtistes de l'Amérique latine! Quel sera l'avenir de cette aventure oecuménique, pour les Eglises au Rwanda, pour les Eglises du monde entier ? Rien n'est sûr, peu est clair. Sauf la

parole du Seigneur : "Je prie pour ceux qui croiront en moi par leur parole, afin que tous soient un" (4). Aussi longtemps que les Eglises seront prêtes à écouter cette parole, l'oecuménisme fera des miracles: il pourra changer les doctrines, abattre les murs de séparation, convertir la méfiance en fraternité, les préjugés en jugement objectif, unir les forces au lieu de les gaspiller.

#### EGLISE ET NATION

Aucune Eglise n'est une sainte communauté qui plane dans les airs, loin des réalités de la société des hommes. Encore moins une Eglise en Afrique. Comment peut-elle vivre à l'abri de la détresse des hommes et de leurs joies, sans pénétrer la culture, sans entretenir des relations avec les autorités ?

En 1907, le premier groupe de missionnaires protestants entrant au Rwanda se dirigeait chez le mwami Musinga pour solliciter l'autorisation de s'établir dans le pays (5). C'était le début d'un contact long et fructueux entre missionnaires allemands et pouvoir africain. De même, les contacts avec les chefs et les autres autorités locales étaient entretenus.

De nos jours, les contacts avec les autorités du pays, depuis la base, au niveau de la cellule jusqu'au plus haut échelon font de l'EPR d'être une Eglise authentiquement rwandaise. L'EPR vit ce que l'apôtre Paul a enseigné vis-à-vis des autorités (6), sans toutefois oublier son rôle propre comme Eglise : annoncer la parole de Dieu, parole de miséricorde et d'amour à tous les hommes sans distinction de fonction, de statut ou de race. Elle se réjouit de la liberté dont elle profite sur ce plan au Rwanda : personne n'essaye de limiter sa prédication; personne ne l'empêche d'atteindre tous les Rwandais qui veulent l'écouter. Il est évident que la parole de Dieu dépasse le niveau d'une palabre gratuite; elle doit aussi se traduire en actes.

On ne s'étonnera donc pas de lire que le premier travail des missionnaires en 1907 consistait à soigner les plates des malades et qu'une opération médicale pouvait se faire à Zinga en 1914 (7). En 1908, Madame

Jehanssen commençait une petite école où ses propres enfants s'asseyaient sur les mêmes bancs que les petits rwandais; aujourd'hui, un grand nombre d'écoles primaires, une diversité d'écoles secondaires sont mises par l'EPR au service du peuple pour introduire ses enfants dans la vie moderne.

On pourrait aussi parler des publications (le premier livre de cette communauté en kinyarwanda a paru en 1911), la formation agricole, la formation des cadres, les stages, les bourses ... Tout cela constitue un ensemble de réalisation remarquable pour une Eglise qui est, disons-le à haute voix, fortement minoritaire au pays. L'Eglise se distingue de partis politiques: sa valeur ne dépend pas du nombre des voix qu'elle peut obtenir, mais plutôt de sa fidélité à son message et à son service. Pendant 75 ans, les chrétiens de cette Eglise ont essayé de rester fidèles, en paroles et en actes. Malgré les manquements et les limitations humaines, malgré leurs péchés mêmes, ils ont suivi le chemin qui leur semblait indiqué par l'Evangile. Ont-ils réussi ? Celui qui juge, c'est le Seigneur" (8).

J. VAN BUTSELAAR

#### Notes :

- (1) - Reka impano y'Imana ikurimo yake (2 Tim. 1,6); Yesu yageze mu Rwanda, turondore impano z'Imana ziturimo, Dufashijwe na Bibiliya, Perezidanse ya EPR 1982.
- (2) - Michel Twagirayesu et Jan Van Butselaar, Ce don que nous avons reçu, Histoire de l'Eglise Presbytérienne au Rwanda (1907-1982), Kigali 1982.
- (3) - Ce don, p. 54
- (4) - Jean 17, 20-21
- (5) - Ce don, p. 38
- (6) - Rom. 13
- (7) - Ce don, p. 60
- (8) - TDr. 4,4
- (9) - Reka impano, p. 9-10 et ss.

## LE DEMI-CENTENAIRE DES SOEURS BERNARDINES AU

RWANDA 1932 - 1982

Pendant des siècles, on les appelait des "Dames". Elles ne veulent plus être que des "Soeurs" maintenant. A Kigali, elles s'identifient avec un célèbre lycée de jeunes filles dédié à Notre Dame de Cîteaux, en l'honneur de Saint Bernard dont elles sont les filles. Mais ... ailleurs elles occupent des charges qui les rapprochent des pauvres, des malades, des enfants, des déshérités.

Dès leur arrivée au Rwanda, elles ont ouvert des écoles primaires et des dispensaires. Qui dira le nombre de ceux qui ont bénéficié de leurs soins et de leur enseignement ? Qui dira aussi la somme dévouement des 65 soeurs qui se sont succédées dans ce pays à partir de 1932 ?

Aujourd'hui les Bernardines s'interrogent. Maintiennent-elles leurs oeuvres traditionnelles ? Répondre par des moyens adéquats aux besoins spirituels et sociaux des nouvelles générations ? Partir ailleurs en mission ? Pour l'instant, elles ont décidé de fonder au Tshad. La parole de Dieu rebondit vers le Nord après avoir frappé le Sud ...

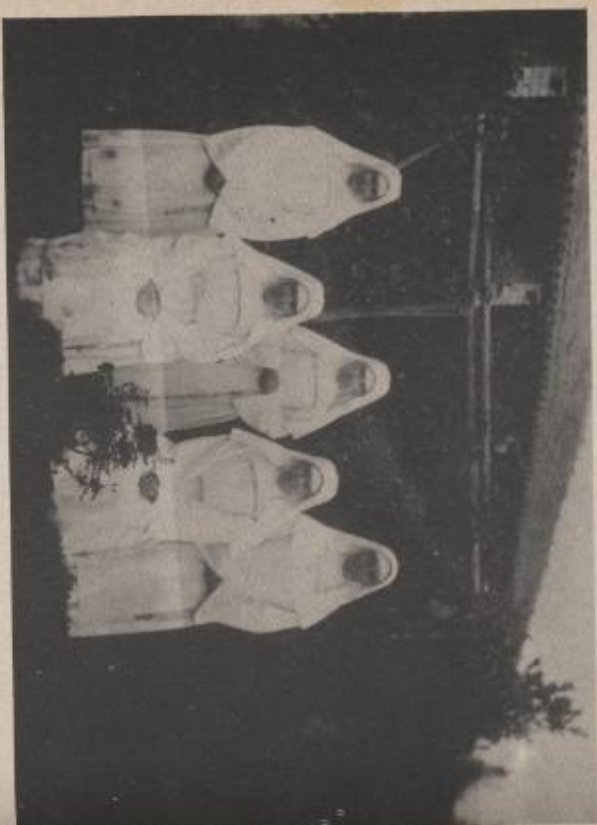
DIALOGUE présente ses vœux à toutes les Soeurs Bernardines. En plus de la compréhension de toutes, notre revue a pu bénéficier pendant des années de l'aide compétente et discrète de l'une d'entre elles. Faute de devoir dresser le palmarès de toutes les religieuses, qu'il nous soit au moins permis de mentionner le nom de Soeur MARCELLE. A travers elle notre reconnaissance et nos vœux vont à toutes les autres.

N.D.L.R.

## DES ORIGINES AU XII<sup>e</sup> SIECLE

Les Soeurs Bernardines sont évidemment filles de Saint Bernard. Mais, à leur manière. Pas de cloîtres, ni de grillages. Tout en cherchant à réaliser une vie d'union avec Dieu, elles se veulent aussi au service des hommes, et particulièrement des plus pauvres. On ne s'étonnera donc pas de savoir que leur première fondation, vers la fin du XII<sup>e</sup> siècle, fut un hôpital et un home de voyageurs situé à Audernarde, en Flandre Orientale. Au XIX<sup>e</sup> siècle elles ajoutèrent à cet apostolat celui de l'enseignement.

### L'ARRIVEE AU RWANDA



Le groupe des cinq premières

En 1929, à la suite d'une semaine missionnaire, quelques soeurs entendirent l'appel du grand large. On ne sait trop comment le Rwanda fut choisi comme terre d'élection. Le Père ULRICH, ancien provincial des Pères Blancs dut jouer les intermédiaires. Si bien, que le 27 janvier 1931, une lettre de Monseigneur Classe, Vicaire Apostolique du Rwanda, invitait formellement la Mère Prieure d'Audernarde à envoyer des soeurs pour oeuvrer au poste de Kansi. C'était :

Mère Maria, Supérieure, décédée en 1965  
Soeur Michelle, décédée en 1979  
Soeur Régina, décédée en 1979  
Soeur Julienne, qui a quitté le Rwanda en 1969 pour raison de santé  
Soeur Amelberga, résidant à Kamonyi, qui a travaillé au dispensaire de Kansi pendant 34 ans.

Ces 5 premières missionnaires s'embarquent à Marseille le 28 septembre 1932. Et le 23 octobre, elles arrivent à Kansi. Ce premier germe devait donner par la suite un arbre aux rameaux particulièrement florissants.

### ENSEIGNEMENT, SANTE ET CATECHESE

KANSI : fondation : 23 octobre 1932. Une école primaire (1932-1967). Un dispensaire devenu centre de santé en 1979. Un orphelinat de 1958 à 1967. Une école ménagère (1957) qui évolue en école ménagère pédagogique, qui se transforme en école de monitrices auxiliaires (1964), puis en tronc commun (1968) et finalement en école de nutrition et de diététique (1981). Sans oublier le foyer social et la catéchèse paroissiale.

**RWAMAGANA** : fondation : 27 novembre 1936. Une école primaire (1936-1969). Services à l'hôpital et au sanatorium de Gishari. Une école d'infirmières, fondée en 1962, que les aînés de l'histoire contraindront à porter deux noms successifs : Institut Président Kaya-banda (1967-1973), puis Ecole d'Infirmières de Rwamagana, à partir de 1973. Il faut mentionner encore l'engagement des soeurs dans les divers mouvements d'action catholique ainsi que l'atelier des handicapés créé par leurs soins.

#### QUAND LES FILLES DEVAIENT GARDER

##### LES VACHES

Je suis arrivée au Rwanda vers la fin de l'année 1936. Je suis restée quelques semaines à Kanaï. Le 15 janvier 1937, je partais pour Rwamagana enseigner en deuxième année primaire. En première année, il n'y avait qu'une vingtaine d'enfants instruits par une jeune fille handicapée. Je faisais mes tournées à pieds ou à bicyclette. Je devais écouter les parents de toutes mes orphelins. L'école, disaient-ils, c'est pour les garçons, nos filles doivent garder les vaches et les chèvres. Malgré tout, le nombre de filles augmenta. J'en ai inscrit plus de trois cents. Les années se sont suivies. Le 13 septembre 1981, je fêtai mon jubilé de 50 ans de vie religieuse dont 45 de vie missionnaire. Je ne peux qu'en rendre grâce à Dieu.

Soeur ALBERTA

**KIGALI** : fondation : Janvier 1947. Services à l'hôpital et à la maternité. Ecole primaire (1948-1970) avec une section familiale à partir de 1969. Et bien sûr le Lycée Notre Dame de Cîteaux qui est en fait un groupe scolaire féminin comprenant une section pédagogique moyenne, une section économique, une section de commerce et de comptabilité et une section normale primaire. A Kigali, les Bernardines ont également assuré la direction, l'enseignement et l'animation religieuse de l'Ecole Belge (1965-1962).

#### ARRIVEE DES BERNARDINES A KIGALI

"Lundi 13 janvier 1947. Arrivée à Kigali des Révérendes Dames Bernardines. C'est prévu pour 10 h. Les drapeaux flottent, les tambours battent, les gens sont venus très nombreux, font une haie compacte depuis la grande porte de l'Eglise jusqu'à la grand'route.

Le Frère Guido va en moto-cycliste. A midi : rien ne se montre. Et comme il y a au programme un salut du Saint Sacrement, nous nous décidons à faire entrer nos chrétiens à l'Eglise et à leur donner la bénédiction. Et juste à la fin de ce salut, entretient solennelle des Révérendes Dames : Dame Maria, Supérieure - Dame Régina, Cuisinière - Dame Philomène, Infirmière.

Le Père Supérieur fait un discours retenant sans pour marquer à la chrétienté le sens de cette venue des religieuses à Kigali et pour en remercier Dieu. Ce discours est entrecoupé de cantiques. Les religieuses, de leurs prie-Dieu, en haut de la nef, en sont très émus.

Nous installons chez nous ces Révérendes Dames, provisoirement. Dame Régina fera la cuisine pour les deux communautés et les confrères de passage devront chercher ailleurs où se loger".  
(Extrait du "Diacre" de la Paroisse de la Ste Famille)

KAMONYI : 12 août 1962. Ecole primaire (1962-1968). Foyer social (1964). Ecole familiale, devenue CERAI. Centre nutritionnel depuis 1967. Sans oublier le dispensaire de la Soeur Amelberga, la catéchèse paroissiale, l'atelier de tricotage et tout récemment le centre Saint Bernard qui prépare les jeunes filles à la vie religieuse.

"LA MESURE D'AIMER DIEU,  
EST DE L'AIMER SANS MESURE".

St. Bernard

Quand je suis arrivée au Rwanda, en 1959, je ne connaissais pas cette phrase. Je ne pouvais pas me douter de ce qu'elle est pour moi aujourd'hui. Après avoir travaillé une année et demi comme volontaire, je fis mon entrée au Noviciat, en 1960, à Kigali même, avec 3 rwandaises. Depuis 1973, je suis économe au lycée Notre Dame de Cîteaux. Travail très matériel et ingrat mais combien beau pour celui qui sait aimer et se laisse aimer. L'aimer, lui, parce que il est Dieu, parce qu'il est amour. Aimer son œuvre, en toute chose puis-que tout vient de lui et retourne à lui. Aimer tous les hommes, toutes ces jeunes que je peux servir et qui m'adent chaque jour à mieux comprendre son amour.

Soeur MARIE-AIMEE

BUTARE : fondation en 1967. Tout d'abord, orphelinat de 1967-1976. Puis, noviciat à partir de 1972. Activités catéchétiques au niveau du diocèse et de la ville de Butare.

NYUMBA : fondation : mars 1975. Activités à l'école des catéchistes et au centre nutritionnel, ainsi qu'à l'école primaire paroissiale.

DES QUESTIONS QU'IL FAUT POSER

Pourquoi s'engager dans un couvent ? Pourquoi se priver de la joie d'une mère de famille dans son foyer ? Pourquoi priver ses parents de la fierté et du bonheur d'entendre les cris de leurs petits enfants et de la joie de les cajoler ? Pourquoi mourir sans mettre au monde (n'est-ce pas une malédiction) ? Pourquoi priver ses parents du beau cadeau de la dot et de leur joie de voir rentrer à la tombe du sol dans le rugo familial la vache donnée par leur fille ? Comment est-il possible de vivre toute sa vie avec des personnes venues d'ailleurs, ayant une culture différente, une autre mentalité ? Je ne suis pas un ange; je me suis posée toutes ces questions avant d'embrasser cette vie religieuse. Et je me dis que c'est le Seigneur qui a voulu ce que je suis maintenant. Dans son libre choix, il m'a proposé de faire une expérience avec lui et d'aimer d'un amour qui ne connaît plus de frontières. Il m'a séduit et je me suis laissée séduire. Et moi, en toute liberté, j'ai répondu à cette invitation. Je l'ai prénommé à tout le reste, c'est elle qui fait que je suis heureuse.

UNE SOEUR BERNARDINE RWANDAISE

### COMBIEN SONT-ELLES ?

De 1932 à 1982, 65 soeurs étrangères se sont succédées dans le pays.

Actuellement, les Soeurs Bernardines européennes présentes au Rwanda ne sont plus que 28. Et leur moyenne d'âge est de 54 ans (un peu plus qu'un demi-centenaire!). On ne devrait pas s'attendre à l'avènement de des arrivées massives de nouvelles soeurs en provenance de Belgique.

Par contre, depuis l'ouverture du noviciat au Rwanda en 1957, on compte déjà 27 soeurs professes bernardines d'origine rwandaise. Et actuellement, 7 novices et 8 postulantes sont en formation. Il faut noter cependant que depuis 1957, 11 soeurs professes ont quitté la congrégation de même que 7 novices et 12 postulantes.

### ET DEMAIN LE TCHAD

Audenaerde a essayé au Rwanda... Et maintenant le Rwanda essaime au Tchad! Ce n'est pas le moindre succès des Bernardines du Rwanda. La mission fait naître la mission. 4 soeurs (deux rwandaises et deux européennes) se préparent à partir prochainement pour le diocèse de Moundou dont la superficie équivaut à celle du Rwanda et du Burundi réunis. Le 1% de la population féminine de cette région est alphabétisée. Les soeurs répondent à l'invitation de l'Evêque de Moundou pour collaborer à la formation catéchétique ainsi qu'au travail de santé dans un dispensaire local et dans un service ambulancier pour les villages voisins.

Le premier groupe de soeurs - car il y en aura d'autres - partira au cours de l'année 1983.

G.MUSY

*"Servir les malheureux et se consacrer avec ferveur à l'amour de Dieu".*

REGLE DES BERNARDINES

## A travers livres et revues

### L'EXODE DES JEUNES RURAUX

INVOTA Y'UMUGI, 76 pp. Editions Rwandaises - Caritas, 1982

LES AVENTURES D'UN ENFANT AFRICAIN, BINGO EN VILLE,

dessins de Mongo Sissé, 32 pp. A.G.C.D.

Ces deux livres présentent à la fois des ressemblances et des différences. Un même thème : "l'exode rural"; une démarche semblable : expliquer le problème à partir de l'expérience d'un jeune, Kabano d'un côté, Bingo de l'autre; un plan comparable : la vie en milieu rural - le départ en ville - le retour en milieu rural après l'échec de l'expérience. Les deux publications utilisent le dessin. Pourtant, il y a une différence profonde de climat. Pour saisir cette différence, regardons de plus près chacune des publications.

### INVOTA Y'UMUGI

L'idée de publier un ouvrage en kinyarwanda destiné à provoquer une réflexion sur le problème de l'exode rural vient d'un grand ami de Dialogue, que nous avons perdu, il n'y a pas longtemps, Yvan de Tervarent. Cette idée a été reprise et développée par le Club Rafiki, deux mouvements de jeunesse et les Banques Populaires. Le texte a été soumis à la critique du Ministère de la jeunesse.

Une brève introduction situe le livre. En 18 chapitres, nous suivons les réflexions et les aventures de Kabano possédé de la soif de la ville. D'abord dans son milieu rural d'origine, il discute avec d'autres jeunes. Ensuite en ville, c'est le récit de ses dé-

ceptions. Enfin, durant le voyage de retour, il rencontre d'autres jeunes, déçus par la ville, qui rentrent chez leurs parents. La forme dialoguée du texte le rend bien vivant. Vingt pages dessinées par S. Havumiragira donnent une note de vie et d'humour au texte. Enfin cinq pages de questions adressées aux jeunes, à leurs parents, aux employeurs, aux responsables du pays, invitent à prolonger la réflexion. Il y a donc là un excellent instrument pour induire une réflexion dans un groupe de jeunes ou de moins-jeunes. Le dialogue permet de présenter non seulement l'aventure de Kabano, mais celle d'autres jeunes : Bizimungu qui a peu étudié mais qui parvient à faire sa vie dans le milieu rural, Innocent le paresseux qui préfère payer sa bière avec l'argent volé aux autres, une fille qui est prise au piège de la prostitution, Mizeo déçu par l'accueil de son cousin, et d'autres encore.

De tout cela, il ressort qu'un jeune, surtout s'il a étudié, ne peut s'installer dans la vie rurale sans se sentir un "arriéré". Les échecs des petites coopératives de jeunes, les difficultés qu'ont les parents à comprendre et surtout à résoudre les questions de jeunes, le manque de terre, l'attitude de certaines "autorités", symbolisée par des policiers fort corruptibles, le vol qui décourage tout effort, le mirage de la ville personnifiée par ceux qui reviennent bien habillés, voilà ce qui pousse le jeune à la recherche de l'argent dans la grande ville. Ce qu'il y trouve, ce sont les pires difficultés : chômage, vol, désintéressement des gens de sa famille, banditisme, prostitution et misère. Il n'a plus qu'à revenir. Toutefois le livre ne dit rien de ce qu'il peut espérer trouver.

# MU MUJI

## BINGO EN VILLE

Cette bande dessinée avec talent par Mongo Sissé se situe évidemment dans un milieu culturel différent : celui du Zaïre ou de l'Afrique de l'Ouest. Editée par l'AgCD (Coopération Belge), elle est mise gracieusement à la disposition des enseignants qui l'utiliseraient comme base de discussion.

Les dix premières pages brossent un tableau de la vie du village. Le dessin en souligne le caractère primitif : vêtement, école de brousse plus que sommaire. Bingo doit parcourir dix kilomètres pour arriver à l'école. Il rentre fatigué. Il doit aller chercher l'eau puis le bois. Sa mère est épuisée par les travaux des champs. Son père malade, ne trouve pas de médicaments au dispensaire. Une expérience de travail dans une plantation ne lui rapporte que déception et coups de bâton. Un jeune cousin revient de la ville et lui conseille d'y partir. Il y est bien accueilli par son oncle, après avoir été ébloui par la splendeur de la ville et dépourvu de son argent par un escroc. Son oncle n'a que sa mère à lui partager. Les ennuis commencent lorsqu'il cherche du travail. Sans diplôme, pas de travail; sans travail, pas d'argent; sans argent, on est rien. Les ennuis financiers de son oncle le plongent dans la misère. Il tombe malade... et sans argent, comment être soigné ? Finalement il retourne chez lui où il est bien accueilli et compte travailler dans une coopérative agricole.

Les raisons du départ des jeunes sont ici surtout des problèmes de "sous-équipement" du milieu rural : manque d'école, pas d'eau, pas de dispensaire, pas de travail à trouver... L'échec en ville est essentiellement la difficulté de trouver un travail quand on est sans diplôme. Bingo est bien accueilli à son retour, mais on voit mal ce qui pourrait lui donner un sort plus enviable que celui qu'il avait voulu fuir plus tôt.

MU MUJI BYOSE NI IFARANGA

ceptions. Enfin, durant le voyage de retour, il rencontre d'autres jeunes, déçus par la ville, qui rentrent chez leurs parents. La forme dialoguée du texte le rend bien vivant. Vingt pages dessinées par S. Havumiragira donnent une note de vie et d'humour au texte. Enfin cinq pages de questions adressées aux jeunes, à leurs parents, aux employeurs, aux responsables du pays, invitent à prolonger la réflexion. Il y a donc là un excellent instrument pour induire une réflexion dans un groupe de jeunes ou de moins-jeunes. Le dialogue permet de présenter non seulement l'aventure de Kabano, mais celle d'autres jeunes : Bizimungu qui a peu étudié mais qui parvient à faire sa vie dans le milieu rural, Innocent le paresseux qui préfère payer sa bière avec l'argent volé aux autres, une fille qui est prise au piège de la prostitution, Mizeo déçu par l'accueil de son cousin, et d'autres encore.

De tout cela, il ressort qu'un jeune, surtout s'il a étudié, ne peut s'installer dans la vie rurale sans se sentir un "arriéré". Les échecs des petites coopératives de jeunes, les difficultés qu'ont les parents à comprendre et surtout à résoudre les questions de jeunes, le manque de terre, l'attitude de certaines "autorités" symbolisée par des policiers fort corruptibles, le vol qui décourage tout effort, le mirage de la ville personifiée par ceux qui reviennent bien habillés, voilà ce qui pousse le jeune à la recherche de l'argent dans la grande ville. Ce qu'il y trouve, ce sont les pires difficultés : chômage, vol, désintéressement des gens de sa famille, banditisme, prostitution et misère. Il n'a plus qu'à revenir. Toutefois le livre ne dit rien de ce qu'il peut espérer trouver.

# U M U J Y I

## BINGO EN VILLE

Cette bande dessinée avec talent par Mongo Sissé se situe évidemment dans un milieu culturel différent : celui du Zaïre ou de l'Afrique de l'Ouest. Editée par l'AGCD (Coopération Belge), elle est mise gracieusement à la disposition des enseignants qui l'utiliseraient comme base de discussion.

Les dix premières pages brossent un tableau de la vie du village. Le dessin en souligne le caractère primitif : vêtement, école de brousse plus que sommaire. Bingo doit parcourir dix kilomètres pour arriver à l'école. Il rentre fatigué. Il doit aller chercher l'eau puis le bois. Sa mère est épuisée par les travaux des champs. Son père malade, ne trouve pas de médicaments au dispensaire. Une expérience de travail dans une plantation ne lui rapporte que déception et coups de bâton. Un jeune cousin revient de la ville et lui conseille d'y partir. Il y est bien accueilli par son oncle, après avoir été ébloui par la splendeur de la ville et déçu par le de son argent par un escroc. Son oncle n'a que sa misère à lui partager. Les ennuis commencent lorsqu'il cherche du travail. Sans diplôme, pas de travail; sans travail, pas d'argent; sans argent, on est rien. Les ennuis financiers de son oncle le plongent dans la misère. Il tombe malade... et sans argent, comment être soigné ? Finalement il retourne chez lui où il est bien accueilli et compte travailler dans une coopérative agricole.

Les raisons du départ des jeunes sont ici surtout des problèmes de "sous-équipement" du milieu rural : manque d'école, pas d'eau, pas de dispensaire, pas de travail à trouver... L'échec en ville est essentiellement la difficulté de trouver un travail quand on est sans diplôme. Bingo est bien accueilli à son retour, mais on voit mal ce qui pourrait lui donner un sort plus enviable que celui qu'il avait voulu fuir plus tôt.

MU MUUYI BYOSE NI IFARANGA

## QUELQUES REFLEXIONS

Il ne s'agit pas ici de donner un premier prix à l'un ou à l'autre ouvrage. Les deux sont très intéressants.

J'ai aimé INYOTA Y'UMUGI parce qu'il part de l'expérience vécue au Rwanda par des milliers de jeunes et qu'il vise à stimuler une réflexion au delà de lui-même. La JOC qui a participé à son élaboration ne pratique-t-elle pas le VOIR-JUGER-AGIR depuis longtemps ? Il est d'ailleurs intéressant que la seule "valeur" découverte en ville dans ces différents témoignages soit souvent la solidarité entre ces jeunes en difficulté. Ce livre montre une préoccupation beaucoup plus grande des problèmes "humains" rencontrés par les jeunes : relations avec les parents, destruction des liens familiaux par la ville, chemin de la prostitution et du banditisme, valeur aussi du courage d'un Bizimungu qui continue à travailler le sol. Au plan des solutions, il s'arrête à des "questions". Ont-elles des réponses ? Comme le livre le montre bien, c'est à chacun que sont adressées ces questions ... Nous avons à les donner nous-mêmes.

BINGO EN VILLE m'a amusé ... comme toute bande dessinée bien faite. Peut-être le contexte est-il tellement différent de celui du Rwanda que le côté tragique du problème présenté est moins senti. Les raisons de l'exode rural qui y sont présentées ne sont pas celles qui conduisent les jeunes à Kigali. Le milieu rural rwandais est, dans l'ensemble, bien équipé heureusement. La destruction humaine des jeunes par la ville n'y est guère soulignée. Peut-être ce livre est-il marqué par une idée du sous-développement trop exclusivement économique, négligeant les dimensions culturelles et humaines.

R. ERPICUM

EN VILLE

## DES VIVRES OU DU THE ?

LAURE Joseph, Des vivres ou du thé ? ou L'alimentation et les conditions de vie de familles rwandaises (dépouillement de l'enquête menée à Nyabishongo, commune de Kanama, en 1980 et 1981, plus quelques résultats de l'enquête faite à Kigali en avril 1979). Thèse réalisée à l'Institut Africain et Mauricien de Statistique et d'Economie Appliquée (I.A.M.S.E.A.), Kigali, 1982, 441 pages.

*La rédaction a reçu ce document très important. En guise de reconnaissance, nous reproduisons ici le résumé qu'en a donné son auteur. Les lecteurs apprécieront.*

N.D. R.L.

Une enquête détaillée sur l'alimentation et les conditions socio-économiques de 40 familles de la cellule de Nyabishongo (Commune de Kanama, préfecture de Gisenyi au Rwanda) a été effectuée.

La moitié des familles enquêtées possède du thé, l'autre n'en possède pas. De même, la moitié des familles bénéficie de salaires, l'autre pas.

Des différences notables sont mises en évidence entre les groupes de familles. En particulier, les ménages possédant du thé ont des habitations plus "modernes" que les ménages qui n'en possèdent pas. Bien que les deux groupes de familles (avec ou sans thé) aient la même superficie disponible par personne (environ 850 m<sup>2</sup>), il y a une grande différence au niveau de la satisfaction des besoins nutritionnels. 5 % seulement des familles possédant du thé ont suffisamment à manger, contre 57 % des familles dépourvues de thé. Si les terres actuellement occupées par du thé (un quart de la

superficie totale dans les exploitations avec thé) étaient plantées en cultures vivrières, le moyenne des taux de couverture calorique des familles avec thé, qui est de 78 %, approcherait celle des familles sans thé (97 %).

Parmi plusieurs corrélations linéaires testées intéressantes, seule une corrélation négative entre le taux de couverture calorique et la taille du ménage a été mise clairement en évidence. Or, il faut noter que les familles avec thé ont en moyenne 5,4 personnes, alors que les ménages sans thé n'en ont que 3,5.

Aucune confirmation ou infirmation n'a pu être faite de l'hypothèse d'une corrélation entre le taux de couverture calorique et les surfaces plantées en cultures vivrières.

Les différences entre les familles bénéficiant de salaires et celles qui n'en ont pas sont moins marquées, mais vont dans le même sens qu'entre les familles avec thé et celles qui n'en possèdent pas.

J. LAURE

### UN PERE BLANC A IJWI

TOUZE R.L., Un Père Blanc, Robert SURUN, disparu au Zaïre (1926-1969),

Collection "L'Evangile au XXe siècle" Cerf, Paris, 1980, 224 pages.

Quelle bonne idée d'avoir publié ce livre dans la collection "L'Evangile au vingtième siècle" ! C'est en effet le récit d'un homme simple, un père blanc moyen, qui a essayé de vivre l'évangile, à sa façon, en Afrique, au XXe siècle.

Rien d'extraordinaire dans ce livre, sinon le style de l'auteur, un ami d'enfance de Robert Surun. Ainsi, pour ma part, j'ai lu cet ouvrage en deux soirées consécutives, comme je l'aurais fait pour n'importe quel bon roman policier.

La première partie est très courte : de l'enfance à Bellac, en 131ère du Limousin et du Poitou, jusqu'aux sept années de propagande en France, en passant par la formation à Carthage et le premier terme en Afrique Occidentale : 34 ans en 11 pages. On voit que l'auteur ne veut pas raconter davantage ce qu'il ne connaît pas. Il n'enjolive pas, au contraire, il note simplement les litanies et les défauts dont il a choisi de raconter la vie.

La deuxième partie "le missionnaire dans la tourmente congolaise" (p. 27-92) est au contraire très détaillée. Et cela tient autant aux événements que le Congo (Zaïre) et la ville de Bukavu traversent à cette période, de 1960 à 1964, qu'aux nombreuses notes de Robert Surun dont l'auteur a pu disposer, les lettres qu'il a écrites à sa famille et son "diaire". On y sent Robert s'y exprimer avec toutes ses interrogations, ses désirs, ses ambitions, mais aussi ses craintes, ses doutes, ses peurs.

Dans cette partie comme dans la suivante, "les rébellions et les massacres (p. 93-144)", l'on sent, d'une façon très vivante, comment un prêtre est lié aux événements extérieurs qu'il vit, et comment sa foi s'incarne dans les prises de position et les attitudes de tous les jours. Pour Robert Surun, c'est à Burhale, la paroisse où il vit, la rébellion mulétiste de février 64 à juin 65, avec ses incertitudes continues, une période de vie intense.

La dernière partie, "le serviteur de Dieu dans une île" (p. 145-214), nous montre Robert Surun, devenu curé de la paroisse de Kashofu, dans l'île Ijwi. C'est la période de maturité de juillet 65 au 5 mai 1969, avec deux interruptions : un congé en France et l'exil au Rwanda à la suite de l'affaire des mercenaires. C'est aussi dans cette partie que se posent le plus de questions pastorales. Jusqu'au moment de l'accident : une tempête sur le lac Kivu saisit la barque où le curé se trouve avec deux

autres Pères Blancs et un moniteur. Ce dernier à qui il avait donné son gilet de sauvetage sera le seul survivant du naufrage.

Au total, un livre que beaucoup liront avec plaisir: non seulement les prêtres, Pères Blancs ou autres, non seulement ceux qui ont vécu ces événements du Zaïre, mais aussi tous ceux qu'intéresse la vie d'une Eglise d'Afrique en pleine évolution. Un seul regret: les nombreuses fautes dans les noms propres, tant dans les noms géographiques que dans les noms de personnes ... C'est dommage: cela dépareille d'avec l'ensemble.

G. THEUNIS

## IWACU

### FLASH SUR UN BULLETIN

#### UN VIDE A COMBLER

Le lecteur régulier de DIALOGUE se souvient peut-être du n° 88 paru en octobre 1981. Yvon POMERLEAU y faisait une rapide description du Centre de Formation et de Recherche Coopératives (C.F.R.C.) encore naissant. Cet article citait parmi les activités du C.F.R.C. la publication d'un bulletin des coopératives. A l'heure actuelle, ce qui était un projet a pris forme. Le bulletin IWACU a paru. Il veut atteindre essentiellement les coopératives et les groupements socio-économiques à caractère coopératif. Il s'adresse donc à ceux qui ont opté pour la voie associative et communautaire pour améliorer leur façon de vivre en s'assurant mutuellement un certain nombre de services qu'ils n'atteindraient pas - ou difficilement - par une autre voie.

IWACU, écrit entièrement en kinyarwanda, est un instrument privilégié de formation et d'information de l'immense réseau des coopérateurs rwandais qui en grande majorité peuplent le milieu rural. C'est une véritable gageure

pour ce journal qui veut suppléer à l'absence quasi-complète d'information dans un domaine aussi vital que les coopératives. N'est-il pas exact que les seules informations couvrant le pays dans ce domaine sont les émissions radiodiffusées préparées par le Ministère des Affaires Sociales et du Développement Communautaire? Bien sûr il existe d'autres sources d'informations coopératives intéressantes. Mais celles-ci sont plutôt sectorielles et n'intéressent qu'un domaine bien précis. Je pense au "Coopérateur" TRAFIPRO et à "IHULIRO" des Banques Populaires.

#### DIX RUBRIQUES ET UN DOSSIER

Le bulletin IWACU est la seule publication qui dans sa conception fondamentale, embrasse tous les secteurs d'activités du mouvement coopératif rwandais. Et à ce titre il résulte d'une recherche concertée entre plusieurs partenaires ayant pour dénominateur commun l'intérêt qu'ils portent à l'égard du développement intégral des populations rurales: le C.F.R.C., le Ministère des Affaires Sociales et du Développement Communautaire, les Banques Populaires, INADES, la radiodiffusion nationale, TRAFIPRO et bien d'autres.

Le bulletin IWACU comporte dix rubriques fixes:

1. L'éditorial
  2. Les nouvelles du C.F.R.C.
  3. Le dossier
  4. L'interview
  5. Opinion
  6. Les fiches techniques
  7. Les expériences réalisées à l'étranger
  8. Les brèves nouvelles à travers le Rwanda
  9. Le courrier des lecteurs
  10. Les communiqués.
- Chaque numéro est articulé autour d'un dossier. Les deux premiers numéros traitaient des thèmes suivants:
- Les tontines (ibimina), associations informelles de crédit qui existent en nombre impressionnant dans notre pays.
  - La formation du paysan.

- Le troisième numéro qui sort le 1er janvier 1983 parle de TRAFIPRO à l'occasion de son 25ème anniversaire. Pour l'année 1983, les thèmes suivants ont été retenus :
- les coopératives multifonctionnelles
  - les banques populaires
  - les coopératives agricoles
  - les coopératives artisanales.

Le bulletin IMACU est destiné en premier lieu aux responsables de groupements : les membres du conseil d'administration, les commissaires aux comptes et les gérants. Il s'adresse ensuite aux animateurs, aux encadreurs, aux coopérateurs et à tous ceux qui s'intéressent aux coopératives.

#### DEJA UN SUCCES

Il y a lieu de penser que le premier numéro a rejoint le public auquel il était destiné si l'on considère le nombre de réactions positives enregistrées depuis la publication du 1er numéro.

En effet, le premier numéro a été tiré à 1500 exemplaires dont 1400 et plus ont été expédiés à divers groupements. Le deuxième numéro, tiré à 1800 exemplaires a été épuisé sans pouvoir satisfaire l'ensemble des groupements et coopératives inscrits.

#### VERS L'AUTOFINANCEMENT ?

Augmenter le tirage semble être la meilleure solution pour l'immédiat. Cette solution reste cependant provisoire. A l'heure actuelle, le bulletin est subventionné à 100%. Le sera-t-il in aeternum ? La réponse est certainement non. Dès lors, il faut envisager qu'un jour le journal puisse être financé, du moins en partie, par les intéressés, c'est-à-dire les groupements et les coopératives.

L'intérêt pour ce bulletin n'est plus à démontrer. Mais dans la pratique, la bonne volonté ne suffit pas. En effet, comment un groupement pourra-t-il s'abonner, la poste et/ou la banque la plus proche se trouvant à plusieurs dizaines de kilomètres ?

J.B. NGARAMBE

MULIHANO Benedigito, IBIRALI BY'INSIGAMIGANI

Icyiciro cya mbere :

INGELI Y'INSIGAMIGANI

NYILIZINA

Igitabo cya mbere (tome 1)

Ministeri y'Ubumwezi

bw'Igihugu, Kigali, 141 p.

Ce livre est le premier d'une série qui fait le point d'une vaste recherche littéraire. Cette recherche s'est attelée à fouiller dans les traditions orales l'origine historique des expressions populaires.

Le titre : IBIRALI BY'INSIGAMIGANI veut signifier : "les empreintes (indélébiles) de ceux qui ont laissé derrière eux des expressions proverbiales" (qu'ils soient hommes ou animaux). Ces hommes ou ces animaux sont censés être à l'origine de ces sentences populaires. Sujets ou objets, ils sont dans tous les cas identifiés comme étant les supports matériels de ces expressions.

Le premier tome parle "des personnes qui sont réellement les auteurs des sentences" que contiennent le livre : "INSIGAMIGANI NYILIZINA". Ces expressions nous sont presque familières :

- "Agenda nk'abagashyamba"
- "Amagamba ageze kuva Ndatagaza"
- "Ndatagaza zivamo"
- "Kamukama muntu ni umuntu wa"
- "Vajye nk'igya Gutera"...

Et pourtant, très peu en connaissent les origines historiques (ou légendaires) ! Le mérite de l'auteur aura été d'avoir recensé les données de la tradition orale sur leur origine.

Pour chaque expression, l'auteur cite le nom et l'identité de la personne censée l'avoir dite; il la situe historiquement et nous présente les circonstances qui entourent la naissance de chaque expression. Enfin, l'auteur montre le contenu actuel de la sentence telle

que véhiculé par le langage rwandais.

Il serait très simpliste de les assimiler aux "Métierismes" puisque ceux-ci ont un contenu politique et contestataire sous des dehors d'humour. Tandis que les expressions (ou sentences populaires) dont il est question ici s'apparentent aux expressions populaires universelles dont on peut identifier (à tort ou à raison), l'auteur et la date de naissance.

En France, on rencontrera des expressions similaires, telles que :

- "La vérité de Lapalisse"
- "C'est le chien de Jean de Nivelle..."
- "Il n'est rien que Nature n'honore"
- "A vaincre sans péril, on triomphe sans gloire", etc.

Des réserves à émettre ...

Au niveau de l'interprétation des données de la tradition orale, une question d'hérméneutique se pose: peut-on se contenter de transcrire les informations "séculaires" sans une analyse sérieuse sur leur authenticité? La critique historique aurait pourvu à cette grave lacune. Sans cela, le livre risque de grossir le catalogue des recueils des récits mythiques et légendaires du Rwanda ancien.

L'auteur, excellent conteur, a réalisé ici un chef-d'oeuvre littéraire. Mais la valeur historico-critique de l'ouvrage laisse à désirer.

Une autre réserve concerne l'aire géographique sur laquelle s'est étendue la recherche (ou mieux la collecte): sur les 12 informateurs, 10 sont de la région du Rukoma (TABA-RUNDA). Et le plus important, BIDASHOBUKA Ezéchiel (1915) totalise à lui seul 50 expressions sur la centaine enregistrées! Il ne sera donc pas étonnant que les informateurs cèdent à un localisme assez étroit: les trois quarts des "Insigimigani" seraient originaires de la région du Centre (40 pour Gitarama seulement!). Est-ce à dire

que le centre géographique est en même temps le berceau de nos figures proverbiales ou s'agit-il tout simplement d'un "nombriisme" culturel?

Espérons que l'auteur MULIHANO déplacera un peu le noyau de ses recherches pour découvrir d'autres figures légendaires nées sous d'autres cieux que sous le ciel fécond du RUKOMA.

Mise à part cette lacune de traitement scientifique des données de la tradition orale, le livre de MULIHANO mérite beaucoup nos compliments. Il restera la première oeuvre qui essaie de présenter l'origine des expressions populaires que nous utilisons presque tous les jours. Et puisque l'auteur nous le promet, nous attendons impatiemment la suite ... mieux traitée et mieux présentée.

KAMURASE Martin

HABUMUREMYI Martini, IMACU I MAHORO

Umwaka w'abali n'abategarugoli 1975,  
Ministeri y'Uburezi  
bw'Igihugu, Ubuyobozi  
bukuru bw'umuco n'ubuhanga,  
Kigali, 1981, 73 pp.  
+ 3 pp. de préface.

"Iwacu i Mahoro" ou "chez nous au Royaume de la paix" est un recueil fait d'un seul poème subdivisé en strophes de 5 vers (une grande réussite arithmétique!). Le texte s'étend sur 73 pages. Un poème écrit d'un trait, à la manière de ce que Senghor appelle le "jet nègre" qui se moque de la métrique classique et de tous les canons de l'art (dont est dotée la poésie rwandaise).

En vain y cherchera-t-on le rythme et les assonances propres à nos poètes. En vain y cherchera-t-on un vocabulaire assez riche pour relever le goût affadi par

une description et une argumentation des plus naïves. Le texte de HABUMUREMYI est une vaste prose qu'il a voulu disposer en vers : entreprise qu'il a menée avec très peu de bonheur. Des idées, il en a à revendre!

De quoi s'agit-il ?

L'auteur choisit un narrateur (féminin) qui parle de son foyer (iwacu i Mahoro), des problèmes de l'émancipation féminine et du rôle de la femme dans la société (éducatrice, épouse et garante de la stabilité et du rayonnement familial).

Vers le milieu du livre (p. 47), le narrateur cède le pas à l'auteur qui parle "ex abundantia cordis" de la femme émancipée, de son rôle irremplaçable dans les secteurs médico-social et dans l'enseignement. Il nous y décrit l'éducation pour souligner la réputation internationale de la femme rwandaise, surtout sur le plan artistique (difficile à vérifier!).

L'auteur clôt son livre sur une série de semonces et de conseils aux filles qui commencent à ternir l'image de marque de la femme rwandaise de jadis. La génération montante a vaie servilement toutes les modes de l'étranger. Il est grand temps qu'elle aille se ressourcer au grenier de nos valeurs traditionnelles. Puisque pour l'auteur l'avenir culturel du Rwanda est derrière nous (p. 62). Tout ce qui vient troubler le statu quo est à décrier et à bannir de notre univers rwandais(!).

En fait de problématique féministe, l'auteur ne nous apporte rien de nouveau à ce que nous en savions déjà. Il s'y montre plutôt en chanteur naïf et complaisant de la tradition et il n'est pas rare de trouver dans son texte des envoies qui confinent à l'imaginaire!

Fond et forme ... au fil des pages

Une impression et une orthographe à décrier: le livre dans son ensemble est mal imprimé : petits caractères et texte mal aéré. L'orthographe pêche à plusieurs endroits : en exemple :

- "Agaruka bwangu aho umusore y'amusize" (p. 11)
- "uli n'anyampinga waralyiswe n'abakurambere" (p. 53)
- "Ibirambubu" (p. 49); "icura" (p. 51)

Des vers maladroits ... : "Niyemeza ko neza nkwiye kuku-bona" (p. 8)

ou fantaisistes : "Umubi ni uzumva ko ali mu Gisaka  
Aho basekera isazi ku kagoroba" (p. 9)

Des rimes archaïques: elles sont à l'image de la phonologie poétique de tout le recueil.

" Boshye abayaya batunze n'ibyo  
Naho imilimo yo ku gasozi ipfire kw'icyo" (1)

... et des affirmations trop gratuites

"kuko na kera amajyambere ataraza  
Umutegarugoli w'umunyarwanda  
yahanikiye kure abo mu bindi bihugu  
abarusha ubwitonzi ubu bw'ububeyi  
akaba n'igitego mu gutegura ibyo ashinzwe" (p. 26)

"Na mbere uburezi mu Rwanda  
Bwagize amajyambere kuruta abandi  
Bubikesha abategarugoli" (p. 39)

Chauvinisme aveugle et béat ou patriotisme de bon aloi ?

Un point à marquer au panneau

De la page 65 à 73, l'auteur s'y révèle en bon moraliste et arbitre des modes culturels. C'est passionnant de s'y arrêter après une si longue et ennuyeuse lecture!

On peut recommander la lecture de ce livre à tous ceux qui s'intéressent à la femme rwandaise et à ses problèmes. Que l'auteur trouve ici nos félicitations.

Surtout s'il en était à ses débuts littéraires. Il a eu l'honneur d'être sélectionné parmi les 14 lauréats sur 175 concurrents au concours de l'A.I.F. (1975). Qu'il ne se décourage pas s'il reçoit des critiques dans un art où les "meilleurs artistes n'ont jamais échappé à la critique", comme l'a si bien dit l'aîné des Ecrivains rwandais, Saverio NAYIGIZIKI.

KAMURASE Martin

## Courrier des lecteurs

### REMISE-SURPRISE

Il est des personnes qui vivent d'angoisse. Pourrait-on deviner qu'il s'agisse, en l'occurrence, de fonctionnaires ? Et encore, des jeunes ?

Tout heureux qu'ils sont d'accéder à un emploi, ils ne prennent pas la précaution d'exiger le contrôle des comptes, avant leur entrée en charge. Excès de zèle ?

Ils ont, par après, tout le loisir de prendre la mesure du "trou", malicieusement foré par le prédécesseur.

Que faire ? Hurler ? C'est trop tard pour être cru. L'ancien est justement monté de grade. Nta mutwatre ubyina nabi.

Est-il vrai, par exemple, à cet égard, que des sommes importantes peuvent passer de main à main, dans l'Administration, sans trace aucune d'écriture ou du plus minime parafe ?

Se taire ? Baisser les yeux, jusqu'au jour où on sera promu à un poste plus "propre" sans que, par chance, vérification soit faite ?

Mais si les contrôleurs survenaient, ce serait le drame. Lequel ? Qu'un jeune, tout acquis à la cause de la République, avec idéal, soit cassé pour la vie alors que le vrai criminel court toujours. Il continue ses ravages. Pssst !

Dès lors, dites ? Entre nous ? Est-ce vraiment faire affront ou est-ce au contraire honorer les agents de l'Etat que de les soumettre continuellement au contrôle et de les confirmer ?

L'Armée s'obtient des corps d'élite. L'Administration ne pourrait-elle pas se valoir un corps d'"incorruptibles" ? Ils auraient l'autorité et les honoires suffisants pour pouvoir attester, à la face de la nation, la capacité et l'honnêteté des agents de l'Etat.

Claiement ... sans surprise!

NKIZABAPAYONGO

"AH ! LES VACHES !"

On me rapporte qu'une personne a fait un accident. Elle a embouti sa voiture contre un arbre, pour éviter de blesser une vache.

Je reconduits la personne chez elle. Loin. J'obtiens, lui dis-je, à votre place, le constat de la Station judiciaire locale pour vos assurances et pour l'utile indemnisation. Bien !

Je gagne la station judiciaire. "Nous n'avons pas de chauffeur!" - "Qu'à cela ne tienne, dis-je collaborant, je veux bien vous conduire et vous ramener!"

A peine en route, un peu plus loin, les agents me somment d'arrêter. Ils chargent à la sauvette trois énormes sacs bourrés de carottes. "Continuons!"

Si bien qu'après avoir constaté l'accident, après être allé au garage pour que la dépanneuse emmène la voiture avant la nuit, il fallait bien débarquer quelque part ces carottes!

Ne voulant pas me départir de ce qui me restait de dignité, j'obtempérai à l'injonction des agents, en acheminant à ... , aux lieu et place qu'ils réclamaient, corps présents, ces ineffables "légumes"!

Ai-je fait mon devoir ?

NKIZABAPAYONGO

## POUR MIEUX COMPRENDRE MARC ELA

### A PROPOS D'UNE LECTURE DU "CRI DE L'HOMME AFRICAIN"

Il s'agit toujours des 173 pages publiées à l'Harmattan par Jean-Marc ELA, prêtre de Jésus-Christ dans l'Eglise catholique. Ce n'est pas encore vieux puisque la naissance date de 1980, mais on sent que la gestation a été longue et parfois crucifiante. Ce n'est pas une théorisation, mais peut-être une théorisation d'une expérience vécue. Là où l'on s'attend à des citations des vénérables Pères de l'Eglise, de St Thomas, de Congar, du Cardinal Garrone et d'autres esprits suréminents, on est plutôt surpris de voir des analyses des fruits amers de l'Édition Maspéro. Une assurance est tout de même présente, la Parole de Dieu est le message terminal.

S'agit-il d'un luxe intellectuel, d'une crise spirituelle, d'un désordre d'Eglise ou d'une crise sociale? Tout dépendra peut-être des préoccupations de chacun.

R. DELPORTE aura déjà proposé une lecture de ce livre dans le N° 91 de votre revue DIALOGUE de Mars-Avril 1982 en les pages 3 à 19. On ne pourrait pas ne pas le remercier pour l'attention qu'il a accordée à cette Eglise en pèlerinage par l'écoute de la voix d'un de ses fils. Aussi certains peuvent-ils être raffermiss dans la recherche du christianisme authentique que nous ne voulons pas voir mourir.

Mais malheureusement, l'article du Père DELPORTE me semble assez perspectiviste et j'ai peur qu'un lecteur qui n'a jamais eu le livre en main ne se méprenne sur les accents principaux de l'ouvrage de Jean-Marc ELA. Effectivement, le Cri de l'homme africain veut que l'Eglise soit du côté des pauvres chez qui elle va faire renaitre l'espoir par une re-vie de l'Exode. Mais toutes les questions qu'il pose aux chrétiens et aux Eglises d'Afrique ne sont pas seulement adressées aux riches autochtones qui se livrent à la colonisation du frère par le frère.

A la lecture de DELPORTE, on croirait qu'il y a des personnes ou des institutions qui sont dispensées de s'inquiéter. Le problème du livre est radical et je pense qu'il le pose de façon radicale.

L'auteur situe lui-même le contexte du cri. Il est grand temps de "redéfinir le projet fondamental du christianisme dans la société africaine". "Où sont aujourd'hui les priorités de l'action de l'Eglise dans les pays de la faim et les sociétés dépendantes que constitue la majorité des populations d'Afrique?" Quelle doit être la pertinence de la foi dans notre contexte d'africains? Comment l'Eglise peut-elle être communauté de salut dans les structures de dominations tant internes qu'externes à l'intérieur desquelles les africains cherchent leur identité? La négritude comme les autres mouvements d'africanisation n'ont professé qu'un passéisme se résumant le gros du temps en une recherche d'exotisme. Comment parler des valeurs humaines si celles-ci sont coupées de la vie réelle et ne servent en définitive qu'à endormir des populations misérables? L'impérialisme s'en amuse et finance les projets. Comment croire en Jésus-Christ dans un contexte où les pays nantis refusent de reconnaître aux peuples noirs un statut de sujet historique? Dans les luttes d'influence planétaires et les jeux des intérêts des multinationales réduisant à la misère un continent aux richesses fabuleuses, comment peut-on se contenter de culte, de dévotions, de morale, de catéchuménat et de sacrements? Comment annoncer Jésus à des pauvres condamnés à l'exode rural en face d'une bourgeoisie qui naît et se développe à leur sueur? Comment se fait-il que l'Eglise se tait devant les violations, les brimades aveugles, les mutilations et les tortures que connaît l'Afrique aujourd'hui?

L'intérieur de l'Eglise même doit se convertir. Les structures romaines pèsent trop sur les mentalités ecclésiastiques et empêchent l'africain d'être lui-même et d'aller à Dieu comme africain. Comment étendre à l'universel un seul modèle culturel qui n'est même pas voulu par le Christ comme tel? Il faudrait libérer les gens d'une pesanteur sociologique d'une religion de l'au-delà et des formes de piété d'un christianisme

en décomposition. C'est en définitive le temps de la présence du laïcat autonome où sont vaincus l'apolitisme déguisé des missionnaires occidentaux, l'irresponsabilité et la cupidité intolérable du clergé africain, l'inconscience et l'infantilisme des religieuses africaines formées à l'occidentale, etc... L'Eglise est contrainte aujourd'hui à opter pour le pauvre, et il ne s'agit pas d'une assistance mais d'une libération. En somme, il s'agit de réinventer l'Eglise et de traduire le christianisme dans le langage et les attitudes réels des africains. Voilà l'atmosphère générale dans laquelle nous font baigner les huit chapitres constituant le livre :

1. L'Eucharistie sera-t-elle un signe de libération ou de dépendance dans les Eglises africaines où même la matière employée ne rentre pas dans la vie habituelle des africains? Comment l'Eucharistie peut-elle y réaliser des communautés humaines ?
2. L'importation des ressources humaines et financières connaît une ambiguïté dangereuse. Faut-il un moratorium qui nous obligerait à nous passer de cette importation?
3. La libération de l'EXODE est d'actualité en Afrique.
4. La religiosité inhibe la conscience critique et il n'y a plus de religion vraie. De l'autre côté, la mentalité scientifique et technique paralyse l'africain.
5. "Tôt ou tard, le cercle de l'oppression et de la misère finit par se rompre et le colonisé se redresse". Il faut hâter le mouvement et éviter les dégâts, bien qu'une révolution des paysans semble illusoire.
6. En définitive, la pratique de la foi passe dans la libération de l'homme. C'est ce qui se passe quand Jésus annonce sa venue, quand les aveugles voient, quand les boiteux marchent et que la Bonne Nouvelle est annoncée aux pauvres. Il ne faut pas se dérouter.

7. L'Afrique doit réclamer son identité. Elle a droit à la différence et c'est son enrichissement propre qu'elle est appelée à apporter à l'univers: une Eglise particulière vivante dans une Eglise universelle saine.

8. La foi et la culture. Il faut bien sûr une authenticité culturelle pour ne pas vivre une aliénation. Mais il faut faire attention, et c'est pourquoi la Négritude et l'Authenticité sont mises aux bancs des accusés, on ne peut honnêtement pas se contenter de révolution "culturaliste" quand on ne se met pas du côté des groupes en lutte et de tous ceux qui aspirent à une société plus juste et plus humaine.

Nous ne pouvons pas tomber seulement sur nos dirigeants politiques. Il faut bien sûr les inquiéter car la situation est grave. Mais aussi, l'évêque, le prêtre, la religieuse et le laïc sont impliqués. Dans la situation qui prévaut, le missionnaire n'est pas innocent. Les relations avec Rome font penser à des colonies. Les pays nantis continuent à refuser au noir un statut de sujet historique. Les multinationales font et défont la vie africaine. Ces derniers aspects du problème, R. DELPORTE semble les passer sous silence. Je ne sais pas s'il s'agit là de problèmes mineurs!

La conclusion est claire: la Théologie de l'adaptation est dépassée. On voudra certainement imposer le silence aux Eglises pour les empêcher de tenir un langage qui bouscule les sécurités institutionnelles, mais déjà l'Evangile est une invitation impérieuse à la résistance, la résistance au péché. C'est le temps du sacrifice et de l'action. Ainsi pourra-t-on faire cette réflexion théologique qui se veut être réflexion critique sur la praxis et qui a débuté il y a un demi-siècle! (selon DELPORTE), même si la Théologie ne peut pas être autre chose qu'une réflexion à partir de l'expérience vécue, un travail de déchiffrement du sens actuel de la Parole de Dieu à partir de l'intelligence historique que l'homme prend de lui-même et du monde. La Théologie n'est pas antérieure à son objet comme la réflexion sur la vie de foi ne précède pas celle-ci.

## DANS LE MONDE DU JOURNALISME

### LETTRE A CEUX QUI SONT PARTIS

Chers Frères,

Nous tous, vos lecteurs et amis, avons appris sans joie votre départ de la profession. Cette lettre n'est pas pour en pleurer mais pour vous remercier du travail que vous avez accompli durant votre séjour à "L'ORINFOR" et au "KINYAMATEKA". Vous avez contribué au réveil et à la prise de conscience de nombreux rwandais. Grâce à vous, la presse nationale a fait un grand progrès. Ces derniers temps, vous ébauchiez même des projets pour la défense de votre profession. Vous vouliez vous aggrimer et vous aggrimer. Votre dispersion met fin à ces espoirs. Mais rien n'empêche le monde d'avancer. C'est une partie remise à plus tard.

Nous ignorons les causes réelles qui ont motivé votre départ massif et simultané. Nous n'en discutons donc pas ici. Nous pressentons toutefois que ce n'est pas un bon signe. Peut-être est-ce un mauvais présage ? En perdant certains de ses meilleurs journalistes, l'information au Rwanda recule d'un pas. Faut-il craindre le pire ?

Nous regrettons aussi le gaspillage de capital humain, intellectuel et professionnel investi en vous et aujourd'hui englouti. Pour parachever votre formation, le pays avait consenti à beaucoup de sacrifices: il avait financé études, stages, séminaires et voyages. Vous aviez acquis petit à petit une bonne expérience qui avait augmenté votre habileté et votre rendement professionnel. Le petit pas que vous avez fait franchir à l'information n'est donc pas définitivement acquis. Mais il en restera toujours quelque chose. Croyez-le.

Chers frères, il est encore heureux que vous quittiez la profession sans qu'il y ait de "bavures". Nous savions que vous exerciez un métier délicat et mé-

me "dangereux". Vous dansiez sur une corde raide. Et à tout moment l'un ou l'autre d'entre vous pouvait tomber. Certains de vos confrères ont connu, avant vous, de ces pénibles moments. Quand on doit exposer en public tous les problèmes nationaux, sans faillir et mentir, il faut, comme le disait votre confrère G. GATIGI, combiner le courage et la compétence, et les risques sont permanents. Pourquoi ? Parce que le journaliste dispose d'un pouvoir considérable. Il réveille, réveille et inquiète. C'est pourquoi on le craint. Des gens préféreraient ne pas être réveillés, d'autres n'aiment pas être inquiétés. Vous avez peut-être commis ici et là quelques erreurs, d'ailleurs plus de forme que de fond. Certains d'entre vous ont parfois manqué de doigté. Il y a une manière plus acceptable qu'une autre d'annoncer le message. Mais personne ne vous a condamnés. Au contraire.

Nous vous remercions en plus de l'amitié tissée au fil des jours avec vos confrères et vos "correspondants". Vos salles de rédaction et vos bureaux exhalaient, imaginez-vous, un air non de complet mais une odeur de camaraderie. Nous étions toujours heureux de vous y retrouver pour nous enquêter des "dernières nouvelles" ou des prochains articles en préparation. Nous nous sentions liés à vous par un réel sentiment de solidarité.

Nous n'oublions jamais cette fragile silhouette avec une vivacité et une jeunesse sans égal malgré deux ou trois cheveux blanchis par le temps. Merci. Vous avez bien maîtrisé le micro de votre boulot. Restez toujours jeune d'esprit.

Nous nous souviendrons sans cesse d'un écrivain, posé et pondéré, qui avait acquis, à force de travail, une grande maturité d'homme et de professionnel. Il n'a rien écrit avec passion, mais il a toujours su aller au fond des choses. Et parfois une bonne blague égayait son style. Et c'était toujours agréable. Cher ami, gardez-vous, de grâce, vos articles réfléchis et le plaisir de vous relire souvent. Ne jetez pas le manche après la cognée.

Quant à vous cher militant, votre tort aura été d'être né trop tôt. Vous êtes en avance sur votre temps. Au Rwanda du moins. C'est pourquoi votre combat semblait

solitaire et donc fragile. Vous êtes, malgré votre âge, "l'ancêtre de l'aventur" ! Vous vous êtes montré un vrai démocrate, révolutionnaire de surcroît. Nous avons de vous cette certitude qui amontissait en nous le choc trop éblouissant de vos idées prématurées. Vous pourchassiez la vérité sans vous soucier de prendre certaines précautions. Vous n'avez pas eu tort mais votre jeune âge vous a fait manquer de tact; ça ne fait rien. Votre contribution à la promotion de l'information reste immense. Vous avez mis des rwandais "responsables" à l'épreuve. Personne ne pourra plus tricher. Votre plume n'a peut-être pas changé le monde, mais elle a embourbé bien des gens et a réjoui les innocents. Merci beaucoup. Vous avez accompli loyalement votre tâche. Réjouissez-vous de n'avoir jamais trahi le peuple rwandais ni par omission, ni par compromission, ni par tacite complicité. Vous devriez être l'homme le plus heureux de la terre.

Merci à vous tous, Mesdames et Messieurs, qui avez consacré le meilleur de votre jeunesse au développement de l'information dans notre pays. Vous avez mérité de la Patrie. Embourbez votre nouvelle carrière avec foi et optimisme. Vous avez assez de bagage intellectuel et humain pour vous en acquitter souverainement. Vous travaillerez peut-être dans l'anonymat mais le pays a besoin surtout des gens efficaces, oeuvrant dans l'incognito. Ce sera peut-être moins passionnant que dans la presse, mais nous sommes sûrs que là aussi vous pouvez accomplir votre tâche et signer ainsi de votre vie. Où que vous soyez, contribuez à changer votre monde : il en a besoin. Partez heureux et nos meilleurs vœux vous accompagnent. Encore une fois merci.

Et croyez à notre sincère sympathie.

S. MUYANAMA

## ONT COLLABORE A CE NUMERO

- P. SIRVEN, Géographe, ancien professeur à l'U.N.R., Butare  
M. KAMURASE, Inspecteur de la Police Judiciaire, Kaduha, Préfecture de Gikongoro  
G. VANNESTE, Frère, de la Société des Missionnaires d'Afrique, Evêché, Butare  
L. PIEN, Père Blanc, Economat Général, Kigali  
G.M. DION, Dominicain, Projet Alpha-Caritas, Kigali  
J. VAN BUTSELAAR, Pasteur de l'Eglise Presbytérienne, Kigali  
G. MUSY, Dominicain, de la revue Dialogue  
R. ERPICUM, Jésuite, Indes Kigali  
J. LAURE, de l'Institut Africain et Mauricien de Statistique et d'Economie Appliquée (I.A.M.S.E.A.), Kigali  
G. THEUNIS, Père Blanc, Paroisse de Nyamirambo, Kigali  
J.B. NGARAMBE, Agent au Centre de Formation et de Recherche Coopératives, Kigali  
E. NTAKARUTIMANA, Dominicain, Faculté de Théologie, Kinshasa

### **Le Pape aux Journalistes**

Vous avez le droit et le devoir de défendre votre précieux pouvoir en vous opposant à tous ceux qui tenteraient injustement de le contraindre de l'extérieur : et ceci en ce qui concerne soit le libre accès aux sources d'information soit votre liberté d'opinion et d'expression, soit la possibilité de toucher librement les lecteurs, les auditeurs et les téléspectateurs avec vos informations.

Mais vous avez aussi et surtout le droit et le devoir d'assurer votre propre liberté intérieure grâce à laquelle vous pourrez éviter tout conditionnement découlant de tout intérêt personnel égoïste ou d'injustes pressions de pouvoirs économiques ou idéologiques ou encore de sollicitations malsaines du genre « scandaleux ».

JEAN-PAUL II